ABC de La Malène

version du 04/08/2023

Document rédigé par l'Office national de la forêt et le Parc national des Cévennes avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité (OFB)

Photo : Philippe Crochet / 2017 étude hydrogéologique du Causse Méjean

Sommaire

Introduction **6**

1. Qu'est-ce que la biodiversité ? 6

2. Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?.....7

Le contexte communal 8

1. Présentation de la commune 8

1.1 Cadre administratif et géographique.....8

1.2 Milieu physique 8

1.3 Occupation des sols..... 11

2. Dispositifs destinés à protéger la biodiversité 14

3. Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)..... 24

4. Trames écologiques 25

La démarche ABC 27

1. Mise en place et coordination 27

2. Animations grand public 28

3. Inventaires d'experts..... 30

4. Elaboration du rapport final et la valorisation des résultats 32

La biodiversité communale 34

1 L'évolution du niveau de connaissance de la biodiversité durant l'ABC 34

2 Tour d'horizon des habitats, de la faune et de la flore communale 37

2.1 Organisation de la présentation..... 37

2.2 Les milieux ouverts et semi-ouverts 38

2.3 Les milieux boisés..... 43

2.4 Les zones humides et cours d'eau 47

2.5 Les zones rocheuses 52

2.6 Les milieux anthropisés ou aménagés.. 57

Analyse globale des enjeux 62

1. Connaissance de la biodiversité : où en sommes-nous ? 62

2. Les espèces et habitats à enjeux..... 66

3. Les principales menaces pour la biodiversité70

4. Synthèse des enjeux..... 73

Plan d'action communal..... 80

1. Démarche d'élaboration..... 80

Annexes

- 1 – liste des animations réalisées en 2019, 2020 et 2021
- 2 - Liste des espèces connues sur la commune
- 3 - Liste des animations réalisées durant l'ABC

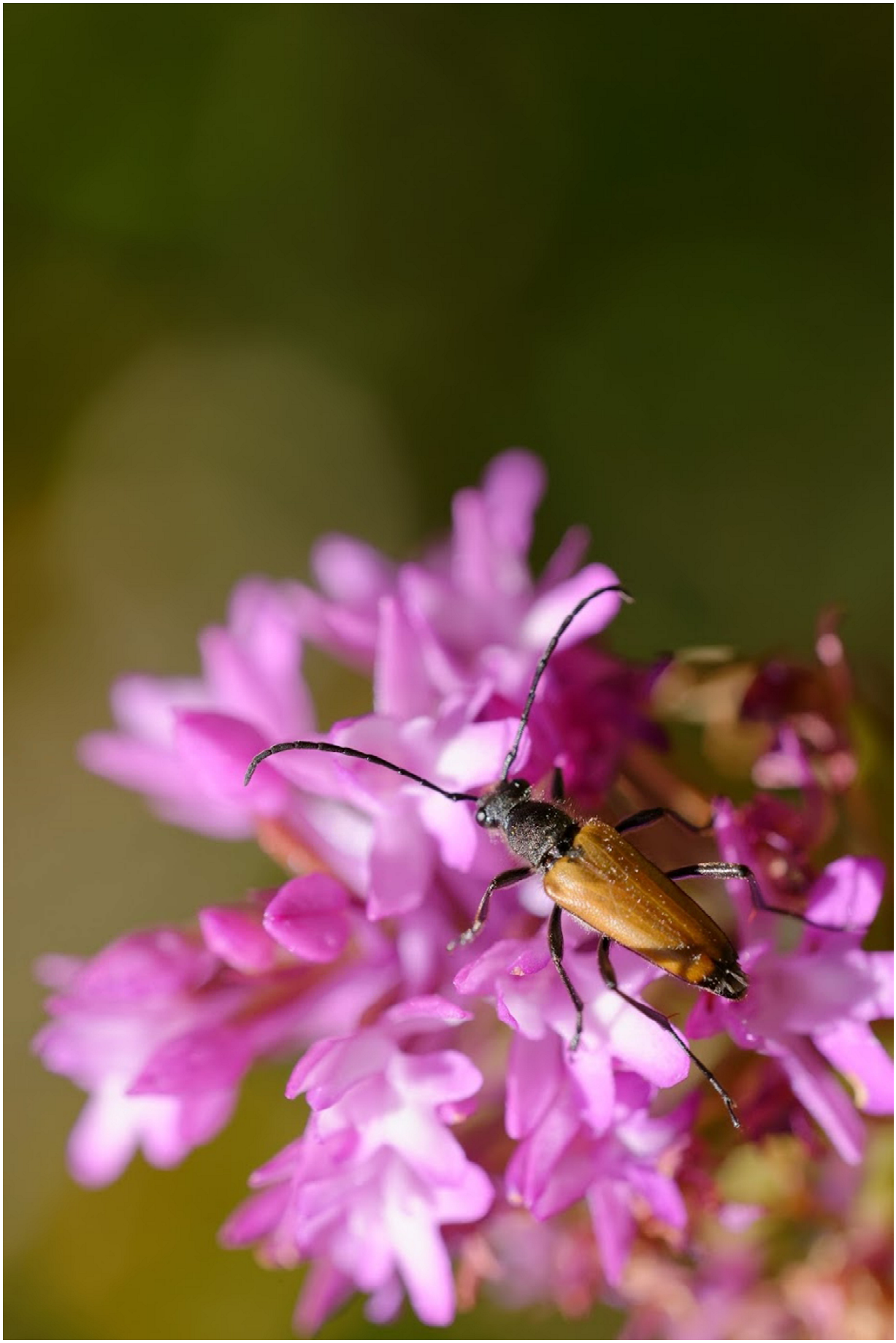

Photo : Yann Dissac / PNC

Glossaire

Anthropique : Se dit d'un paysage, d'un sol, d'un relief dont la formation résulte essentiellement de l'intervention de l'homme.

Bassin versant : Espace géographique alimentant un cours d'eau et drainé par lui.

Consanguinité : Désigne un acte de reproduction entre deux individus ayant au moins un ancêtre commun.

Corridor écologique : Assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Développement durable : Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ecosystème : Ensemble d'être vivants qui vivent au sein d'un milieu ou d'un environnement spécifique et interagissent entre eux au sein de ce milieu et avec ce milieu.

Espèce clé : Espèce dont la présence est primordiale pour de nombreux autres organismes et dont la disparition entraîne souvent celle d'autres espèces et modifie grandement le fonctionnement des écosystèmes.

Evaluation des incidences : A pour objectif de préserver l'état de conservation des habitats et des espèces d'un site au niveau qui a motivé sa désignation dans le réseau Natura 2000.

Evolution des espèces : Transformation du monde vivant au cours du temps, qui se manifeste par des changements phénotypiques (ensemble des traits observables d'un organisme) des organismes à travers les générations.

Îlot de sénescence : Zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres et reprise du cycle sylvigénétique.

Intérêt patrimonial : Des habitats naturels et des espèces listés par pays et par régions ou par sites (Parcs, réserves, etc.) dans le cadre des inventaires naturalistes, certaines pouvant aussi être des espèces-clé, plus ou moins menacées.

Inventaires (écologiques) : Etudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés au sein d'une zone d'étude.

Réseau écologique : Ensemble d'éléments physiques et biologiques interconnectés entre eux par lequel des échanges de flux s'effectuent. Il vise à favoriser le déplacement des espèces entre les habitats favorables dispersés sur leur aire de répartition.

Réserve de biosphère : A pour objectif de promouvoir une relation équilibrée entre l'homme et la biosphère (Ensemble des organismes vivants qui se développent sur la Terre).

Réservoir de biodiversité : Territoire doté d'une biodiversité particulièrement riche, dans lequel les espèces trouvent des conditions favorables pour se développer, se disperser et coloniser d'autres territoires.

Ripisylve : décrit l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. L'absence de ripisylve favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau.

Service écosystémique : Service rendu par la nature, qui nous permet de vivre et de faire fonctionner notre société. Ce sont toutes les contributions de la nature qui nous affectent directement (exemple : la pollinisation, le stockage du CO2, la purification de l'eau, etc.).

Tourbière : Zone humide colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe.

Trame noire : Ensemble de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Introduction

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

La **biodiversité** est un mot apparu dans les années 1980. Composé des mots bio (du grec βίος « vie ») et « diversité ». Ce terme désigne la variété et la variabilité du monde vivant, sous toutes ses formes, et inclut la diversité des interactions entre ses organismes. La biodiversité est le produit de la lente évolution du monde vivant sur Terre depuis plus de 3,5 milliards d'années.

Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme une priorité de protection et de restauration, et comme un enjeu essentiel du développement durable [1].

La biodiversité peut s'observer à 3 échelles (toutes interconnectées et dépendantes des unes aux autres) :

▪ Au niveau génétique

La biodiversité génétique est la diversité des gènes au sein d'une même espèce. Elle n'est pas toujours visible à l'œil nu mais elle est nécessaire au maintien des espèces (problématique de consanguinité) et permet leur évolution ou leur adaptation à un environnement en constante évolution (résistance aux maladies, aux évènements climatiques, à la concurrence…). La diversité génétique concerne aussi bien les espèces sauvages, que les espèces cultivées (végétaux, champignons, levures) ou élevées par l'Homme.

▪ Au niveau des espèces

La biodiversité des espèces se caractérise par le nombre d'espèces différentes représentés en un lieu donné. Par exemple le Moineau domestique, l'Hirondelle rustique, le Serin cini… sont trois espèces parmi d'autres qui font classiquement partie de la biodiversité du milieu « village ».

La perte d'espèces, tout comme l'appauvrissement génétique, conduit à une perte générale de diversité biologique et à une plus grande vulnérabilité des écosystèmes.

▪ Au niveau des écosystèmes

Un **écosystème** est une unité de base de la nature, dans laquelle les êtres vivants interagissent entre eux et avec leur habitat physique (une mare, une rivière, une forêt, une prairie…). L'Homme en tire des bénéfices essentiels que l'on qualifie de « services éco systémiques ». Les plus emblématiques sont la production d'oxygène et la fixation du gaz carbonique par les végétaux et les algues, la décomposition de la matière organique par les microorganismes des sols, la pollinisation des fleurs par les insectes, l'épuration des eaux et la régulation des crues dans les zones humides.

Illustration, les 3 niveaux de la biodiversité *(schéma de Sébastien Debiève)*

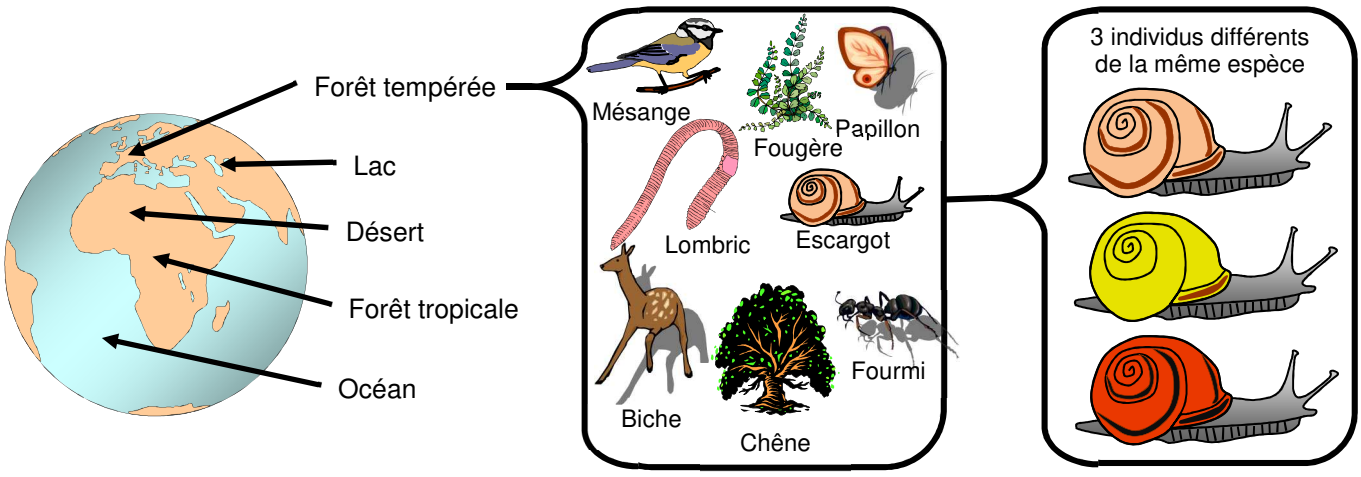

1 - Biodiversité des **écosystèmes**

2 - Biodiversité des **espèces**

3 - Biodiversité **génétique**

2. Qu'est-ce qu'un atlas de la biodiversité communale ?

La démarche « **atlas de la biodiversité communale », ou ABC,** a été développée dans les années 1980 par les parcs naturels régionaux. A partir de 2010, son principe a été repris et promu sur l'ensemble du territoire français dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020).

Elle a pour objectif d'aider les communes ou intercommunalités volontaires à **connaître, protéger et valoriser leur biodiversité**.

Pour une collectivité, s'engager dans la démarche d'un ABC c'est :

- prendre conscience de l'état de la biodiversité sur son territoire (abondance et diversité des espèces et des habitats) ;
- améliorer sa connaissance en initiant ou en complétant les inventaires existants sur les milieux naturels, la faune et la flore ;
- sensibiliser et impliquer les acteurs locaux dans la démarche ABC (habitants, élus, acteurs socio-économiques…) ;
- identifier et hiérarchiser les enjeux associés à cette biodiversité ;
- élaborer un plan d'action permettant de mieux prendre en compte le patrimoine naturel dans ses politiques et projets.

L'Office français de la biodiversité (OFB) organise régulièrement des Appels à Manifestations d'Intérêts destinés à mobiliser les collectivités. Les communes lauréates bénéficient d'un soutien financier et d'un cadre méthodologique *(guide ABC – s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, 2014)*.

Particularités des ABC sur le territoire du Parc national des Cévennes

Les ABC entrepris sur le territoire du Parc national s'appuient sur une étude prospective réalisée sur la commune de Florac en 2015 (Méthodologie d'élaboration des ABC sur le territoire du PNC » ALEPE, CEN Lozère, CoGard).

Ils se distinguent par plusieurs aspects :

- Les ABC sont réellement **« portés » par les collectivités**. Ce sont les élus et les services communaux qui animent le comité de suivi, gèrent le budget, coordonnent des programmes d'animations, d'inventaires… avec l'appui constant des agents du Parc national ;
- **Le PNC apporte son conseil** à chaque étape de la démarche, contribue à certaines actions en mobilisant ses équipes (animations, inventaires, gestion des données, fourniture de modèles, relai de la communication…) et organise un partage d'expériences entre les projets (13 communes ABC en 2019) ;
- La **mobilisation des forces vives du territoire** (associations locales diverses, acteurs naturalistes, ou du domaine de l'éducation à l'environnement, bénévoles), autour de la municipalité, est l'une des clés de la réussite des projets ;
- Les démarches visent à toucher un **large public** (habitants, élus et acteurs socioéconomiques…), accordent une large place à l'**expérimentation** et à la **participation citoyenne** ;
- Enfin, **le rapport de restitution n'est pas une fin en soi**. Les 3 années d'actions doivent permettre de tisser des liens et de constituer les germes d'une action collective qui se poursuivra après l'ABC.

Le contexte communal

1. Présentation de la commune

1.1 Cadre administratif et géographique

La Malène

Département de la Lozère

Région Occitanie

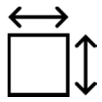

Superficie : 4 068 ha

Population : 137 habitants

Soit 3,4 habitants/km²

(moyenne départementale de 22 habitants/km²)

- **Localisation**

La commune de **La Malène** se situe dans le sud-ouest du département de la Lozère, entre le causse de Sauveterre et le causse Méjean**.**

Elle fait partie de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes et est concernée par l'aire d'adhésion du Parc national des Cévennes.

1.2 Milieu physique

- **Géologie et géomorphologie**

La commune se situe dans les gorges du Tarn qui sont considérées comme étant la plus grande étendue de gorges karstiques (calcaire) à l'échelle de l'Europe. Cette formation naturelle offre une large diversité de géomorphologies : détroits, grottes, ravins, versants, etc. (*carte 1*).

- **Unités paysagères**

La commune est concernée par l'unité paysagère remarquable **« Les Causses et les Gorges »** désignées dans l'atlas du Parc national. Cet ensemble est un immense puzzle de hauts plateaux calcaires découpés par de profondes vallées et des gorges vertigineuses.

Les causses sont des paysages karstiques marqués par la sécheresse. Les cours d'eau sont ainsi absents de la surface des plateaux. Quand il pleut, les eaux infiltrées sont stockées et drainées par un réseau d'aquifères. Ces eaux souterraines font résurgence au pied des falaises qui cernent les plateaux et arrivent notamment dans le Tarn.

- **Relief**

Les altitudes sur le territoire sont comprises entre **438 m** (au niveau du Tarn) et **1012 m,** en limite sud et nord du périmètre communal sur les causses. (*carte 2*).

- **Hydrographie**

La commune de La Malène s'inscrit dans le bassin versant du Tarn amont.

Le **Tarn** est le seul cours d'eau de La Malène. Il traverse la commune d'est en ouest.

Le Tarn est alimenté principalement par les eaux des causses. En effet, le contexte karstique du paysage permet au Tarn d'être alimenté par les eaux de pluie provenant des causses.

- **Climat** *(source Météo France)*

La région de La Malène est soumise à un climat chaud et tempéré, plutôt océanique.

La température moyenne annuelle est de 9,4 °C. Les moyennes mensuelles maximale sont d'environ 24 °C en juillet, et minimale d'environ -1,4 °C en janvier. Du fait du relief, des disparités existent selon les secteurs, le fond de vallée et les causses.

Des précipitations importantes sont enregistrées toute l'année à La Malène. **La hauteur moyenne des précipitations** est de 883,6 mm/an.

Commune : La Malène

Géologie

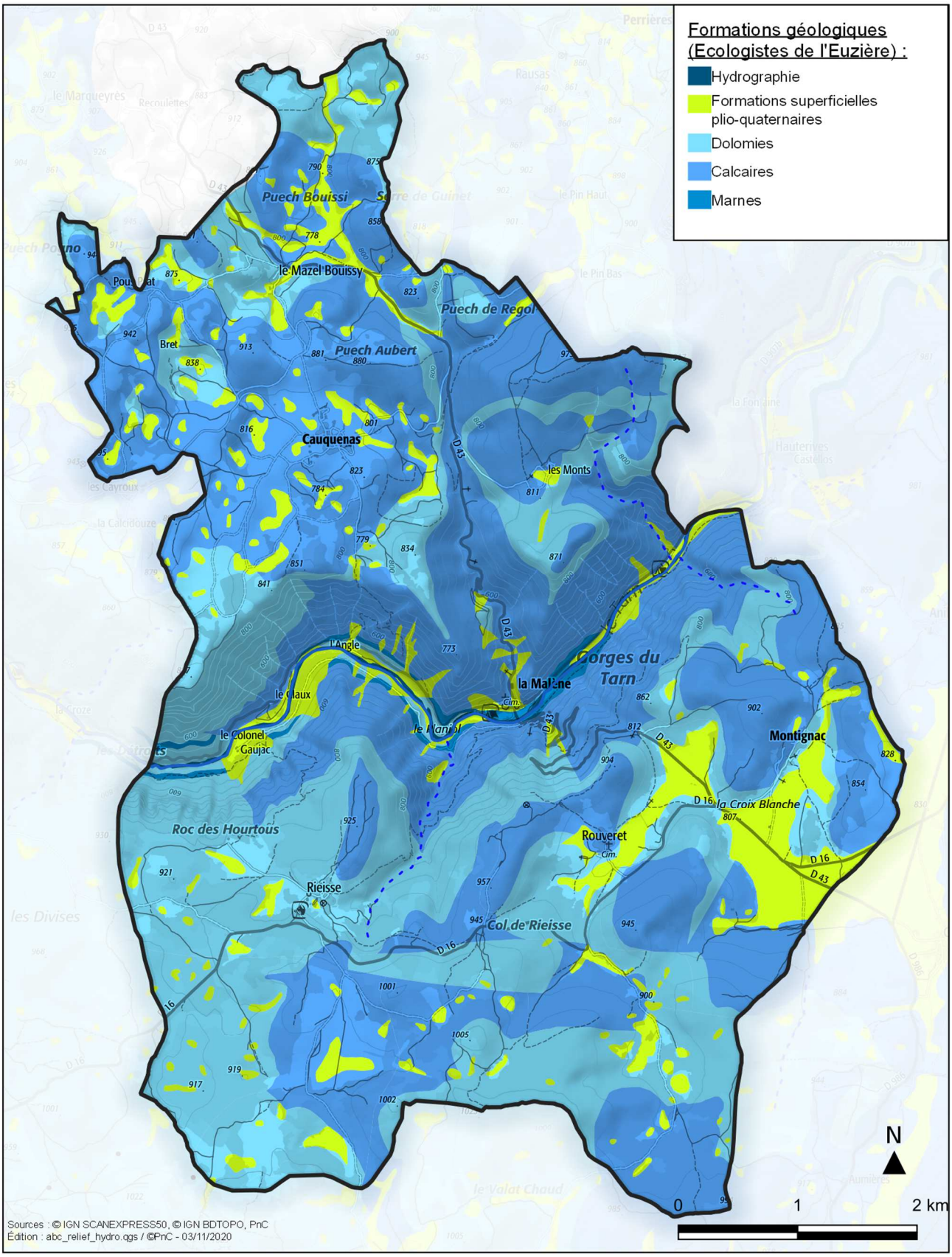

Figure 1 : Géologie

Commune : La Malène

Relief et hydrographie

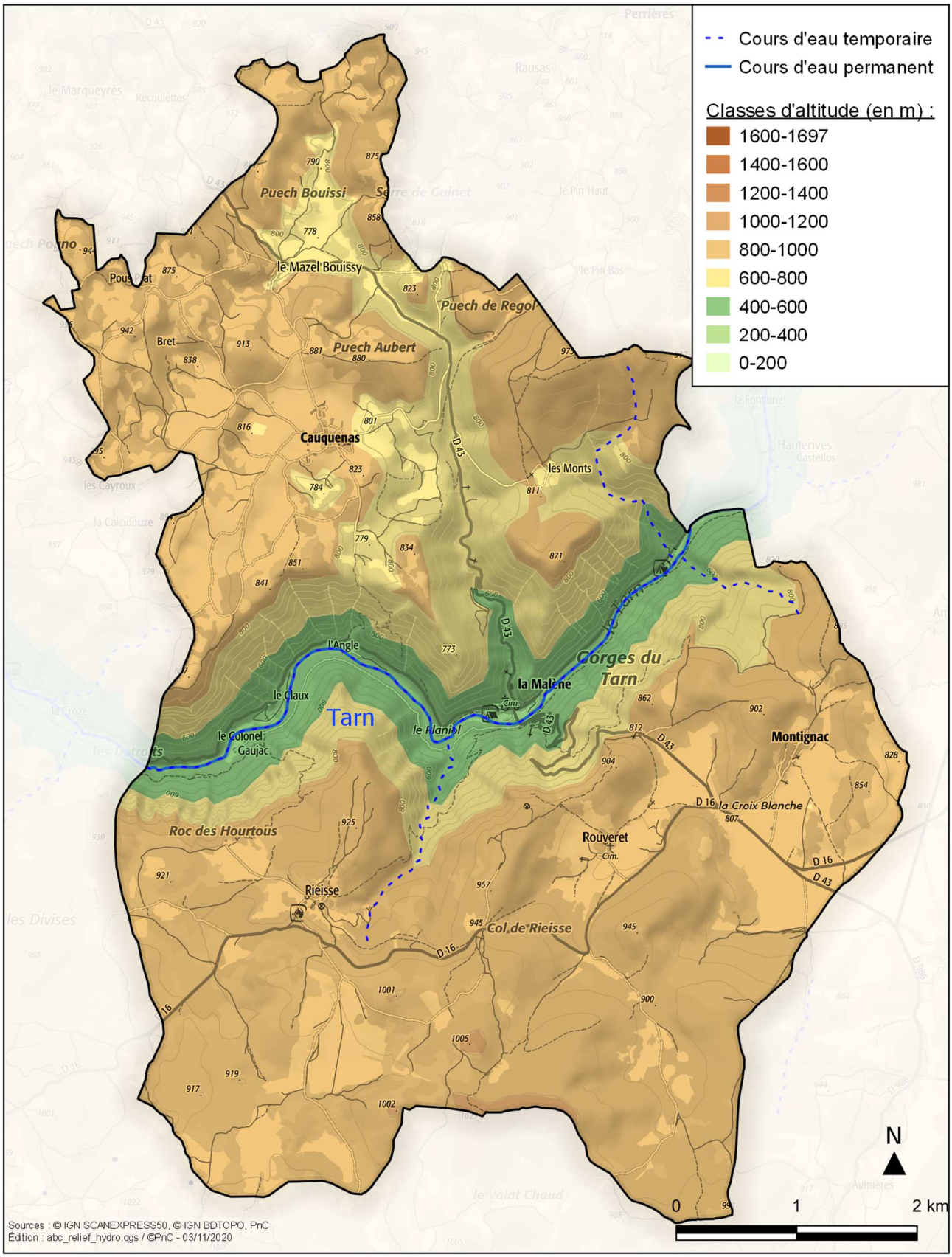

Figure 2 : Relief et hydrographie

1.3 Occupation des sols

L'occupation du sol désigne la couverture de la surface des terres (physique ou biologique) et, dans une certaine mesure, le type d'usage qui en est fait.

La carte de la commune a été réalisée grâce à deux outils mis à disposition par l'Institut national de l'information géographique (Corine-Land-Cover 2018 et OCS GE 2020).

Ils font principalement apparaître les types d'occupation du sol suivants (carte 3) :

- les milieux aquatiques
- les milieux aménagés ou urbanisés
- les surfaces herbacées
- les landes et formations arbustives
- les forêts de feuillus
- les forêts de conifères
- les forêts mélangées

Le territoire est **dominé par les milieux forestiers qui** couvrent environ 4 829 ha, soit 68 % de la surface totale de la commune. Environ 4 % de ces boisements sont en propriété publique.

Les **milieux herbacés** (pelouses, prairies...) arrivent en seconde position avec 19 %. Sur les causses, ils sont notamment occupés par les pâtures, les prairies de fauche et les cultures (surtout sur le Sauveterre). Ils concentrent une part importante de la biodiversité (flore, insectes, lieux de chasse pour les chauves-souris...) et constituent un paysage emblématique reconnu par l'UNESCO. Des espaces herbacés sont aussi présents sur les pentes des gorges du Tarn en mosaïque avec des milieux rocheux ou boisés. Ce sont des espaces plus difficiles à étudier mais qui constituent des refuges très appréciés pour certaines espèces de plantes, d'insectes, d'oiseaux, de reptiles, de mammifères (Mouflon, Chamois).

Les **milieux semi-ouverts** (landes, buissons,...) sont également intéressants pour la commune (12 %). Il s'agit d'espaces de transition entre les milieux herbacés et les boisements se développant à des vitesses variables. Au-delà de leur caractère symbolique du recul de l'activité agricole, ce sont des milieux très riches en biodiversité (oiseaux, insectes, reptiles... intérêt pour l'apiculture) et dont certains types ont un intérêt patrimonial européen.

Principaux types de milieux sur la commune (% de surface)

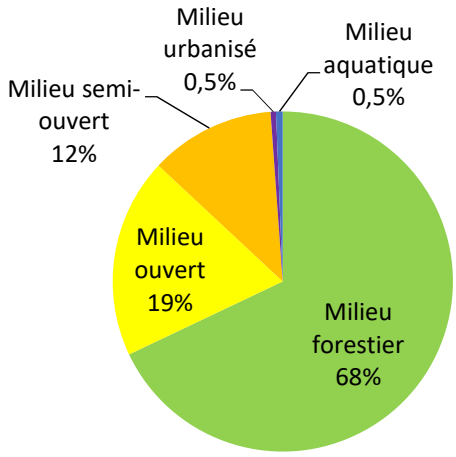

Comme dans beaucoup de secteurs des Causses et des Cévennes, les milieux ouverts ont régressé sur la commune au fil du 20ème siècle. La figure n°4 montre l'évolution des milieux dans un des secteurs particulièrement concerné, au sud de la commune (au sud du Col de Rieisse), entre 1950 et 2018, période pour laquelle nous disposons de photographies aériennes.

Les espaces construits ou aménagés sont peu représentés sur le territoire ce qui lui confère un caractère naturel très prononcé.

Commune : La Malène

Occupation globale des sols

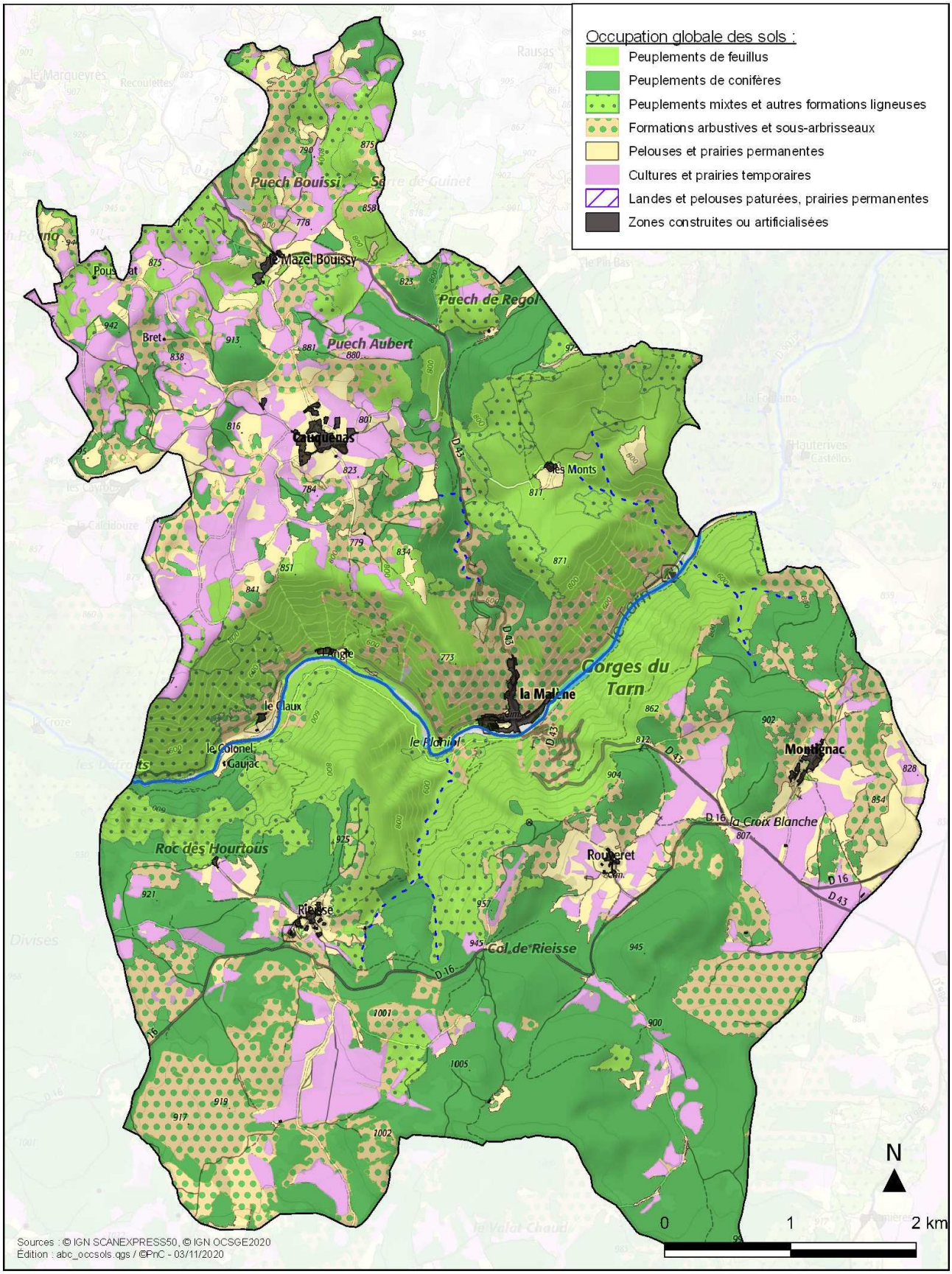

Figure 3 : Occupation du sol

Figure 4 : Evolution des milieux au sud de la commune selon les vues aériennes de 1950 et 2018 (source géoportail.fr / IGN)

1950-1965

2018

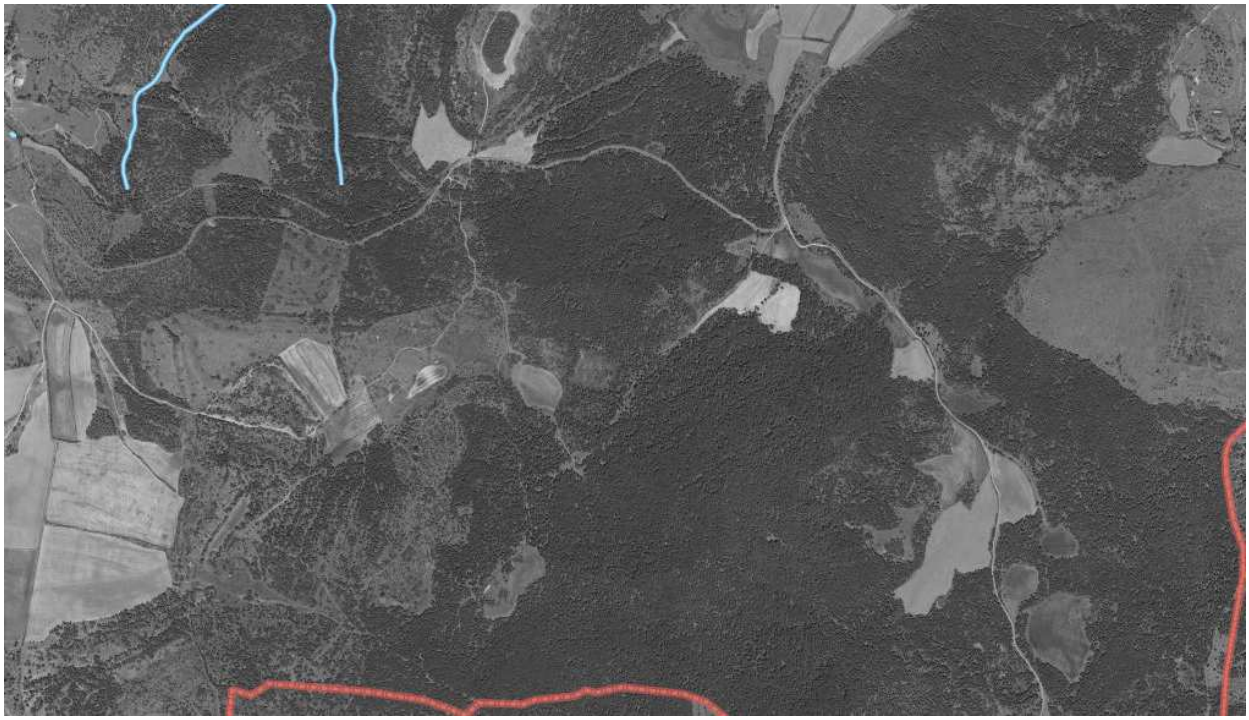

2. Dispositifs destinés à protéger la biodiversité

Au fil du temps, de nombreux passionnés, des associations, des administrations ont étudié le patrimoine naturel du territoire. Ces connaissances ont permis à certains espaces d'être identifiés dans des inventaires (départementaux, régionaux, européens...) et, pour certains, de bénéficier de démarches de protection et de mise en valeur. Les paragraphes suivants dressent une liste des principaux zonages identifiés.

Le Lucane cerf-volant est une espèce d'intérêt européen (photo de J. Touroult)

▪ Les engagements internationaux

Sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels remarquables, à l'échelle de l'Union européenne.

Ces espaces accueillent des espèces animales, végétales, des habitats naturels d'intérêt communautaire et sont désignés au titre de deux directives :

- la directive « **Oiseaux** » qui permet la désignation de **zones de protection spéciale** (ZPS)
- la directive «**Habitats, faune, flore** » qui permet la mise en place des **zones spéciales de conservation** (ZSC).

En France, chaque site est doté d'une structure animatrice qui mène des actions de sensibilisation et des études, **assiste les acteurs locaux pour monter des contrats favorisant le maintien ou le développement de bonnes pratiques** (agricoles et forestières notamment).

La démarche Natura 2000 est avant tout contractuelle mais **des travaux, des manifestations ou des documents de planification peuvent être soumis à une évaluation d'incidences au titre de Natura 2000.**

Pour connaître la liste des activités concernées et bénéficier de conseils et de données naturalistes, il est préférable de contacter, en amont d'un projet, la structure d'animation du site ou la DDT de la Lozère.

Le territoire est concerné par **deux sites Natura 2000** (carte 5) :

- un site désigné au titre de la Directive « Oiseaux », la **ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte »** sur le causse de Sauveterre et le causse Méjean. Vingt-cinq espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire nichent dans ce site, parmi lesquelles les quatre espèces de vautours.

- un site désigné au titre de la Directive « habitats/faune/flore », **ZSC** nommé « **Gorges du Tarn »** sur la bordure nord-ouest du causse Méjean. Il concerne plus particulièrement le rare Sabot de Vénus et les cavités à chauve-souris.

Pour plus d'informations :

- *Communauté de Communes Gorge-Causse-Cévennes (portage), lucie.saintvictor@ccgcc48.fr*
- *COPAGE (prestataire / appui technique), nina.combet@lozere.chambagri.fr*

Programmes de l'UNESCO

En 1985, le Parc national des Cévennes a été désigné par l'Unesco « **réserve de biosphère** ». Les **réserves de biosphère** couvrent des écosystèmes ou des combinaisons d'écosystèmes reconnus au niveau international dans le cadre du programme de l'UNESCO (*United Nations for Education, Science and Culture Organisation*) sur « **L'Homme et la biosphère** » (*ou MAB : Man and Biosphère*) ;

En 2011, les « paysages culturels agropastoraux méditerranéens » des Causses et des Cévennes ont été inscrits sur la liste du **patrimoine mondial de l'Unesco**. La valeur des pratiques d'élevage multiséculaires de ces territoires est ainsi reconnue, de même que les savoir-faire et les traditions associés. Le PNC a pour responsabilité la gestion de 71% du « bien ». Il travaille avec l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes pour gérer et protéger ce territoire d'exception.

La commune est concernée par **la zone tampon de la réserve de biosphère** qui correspond à l'aire d'adhésion du Parc national des Cévennes.

Pour plus d'informations :

- *Parc national des Cévennes : https://www.cevennes-parcnational.fr*
- *Entente Causses et Cévennes : http://www.causses-et-cevennes.fr*

La Malène

Localisation des sites Natura 2000

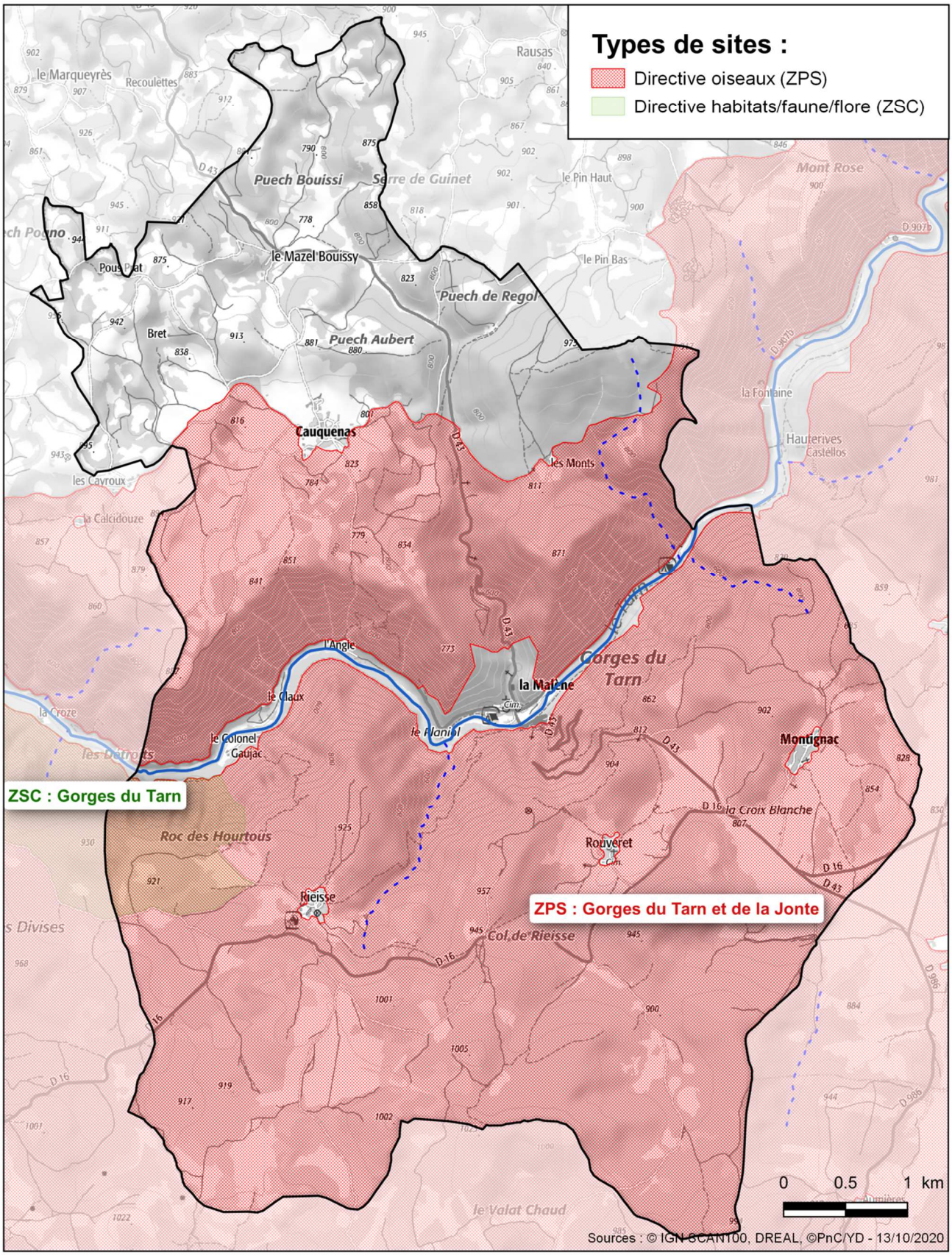

Figure 5 : Les sites Natura 2000

▪ Le parc national des Cévennes

Un parc national est un territoire dont les **patrimoines naturel, culturel et paysager sont jugés exceptionnels**.

Afin de les préserver et de mettre en œuvre une gestion adaptée, ces territoires sont confiés à un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Écologie.

Le Parc national des Cévennes est l'un des onze parcs nationaux de France. Il a été créé en 1970 et s'étend sur trois départements : la Lozère, le Gard et l'Ardèche. Il est, en métropole, le seul parc national de moyenne montagne et l'un des rares dont la population permanente est significative dans le cœur.

Comme tous les parcs nationaux français, le PNC se compose de deux zones :

- **le cœur qui est un joyau à protéger.**
  Cette zone concentre les patrimoines naturel, culturel et paysager les plus rares. Sa superficie est de 938 km2 et concerne 47 communes. Pour protéger ce territoire, **une réglementation spécifique s'applique**. **Ces règles encadrent les activités humaines pour limiter les pressions** sur le milieu naturel, encourager les comportements respectueux de l'environnement et préserver la beauté et le caractère du Parc.
- **L'aire d'adhésion qui est un territoire de projets.** Elle recouvre des territoires ayant une grande proximité à la fois biogéographique et culturelle avec le cœur. Elle est constituée des 113 communes qui ont adhéré à la charte du PNC. Dans cette zone, l'établissement public accompagne des projets de développement compatibles avec les objectifs de protection et dans une logique de solidarité avec le cœur. **La réglementation spéciale du cœur ne s'y applique pas.**

Les actions du PNC s'inscrivent dans le cadre d**e la « Charte 2013-2028» construite avec les communes et les acteurs du territoire**. Ce document fixe les objectifs de protection et précise les modalités d'application de la réglementation en zone cœur. Il définit également des orientations de préservation, de développement durable et de mise en valeur du territoire dans sa globalité (cœur et aire d'adhésion).

Une carte des vocations du PNC traduit géographiquement les grands axes stratégiques de la charte sur la commune (carte 6).

La commune de La Malène est en **« aire d'adhésion »** du Parc national des Cévennes.

Au regard de la charte 2013-2028, le territoire est concerné par l'axe stratégique **« Zone d'intérêt patrimonial majeur en dehors du cœur »** sur toute la partie centrale de la commune et notamment le long du Tarn.

Il comporte également une forêt importante pour la trame de vieux bois du Parc national et qui aurait vocation à être laissée en **« libre évolution »** vers le Roc des Hourtous**.**

Enfin, de **grands espaces paysagers à préserver et des zones à vocation de nidification pour les rapaces** sont identifiés le long des gorges du Tarn.

En 2013, la municipalité a adhéré à la charte du Parc et s'est engagée à mettre en œuvre plusieurs réflexions avec l'aide de l'établissement public du parc :

- élaboration du document d'urbanisme ;
- réglementation de la publicité ;
- modernisation de l'éclairage public ;
- exonération de la TFNB pour les terrains nouvellement exploités en agriculture biologique ;
- réglementation de la circulation motorisée ;
- promotion de la technique de construction en pierre sèche ;
- éducation à l'environnement dans les établissements scolaires ;
- réalisation d'un ABC ;
- protection des rapaces ;
- valorisation des villages et des centres-bourgs ;
- reconquête agricole et pastorale, actions en faveur de l'installation d'agriculteurs, de la transformation, des circuits courts ;
- commune sans OGM ;
- développement de trames de vieux bois.

Pour plus d'informations :

☞ *Parc national des Cévennes*
https://www.cevennes-parcnational.fr

Commune : La Malène

Charte du Parc national des Cévennes / carte des vocations

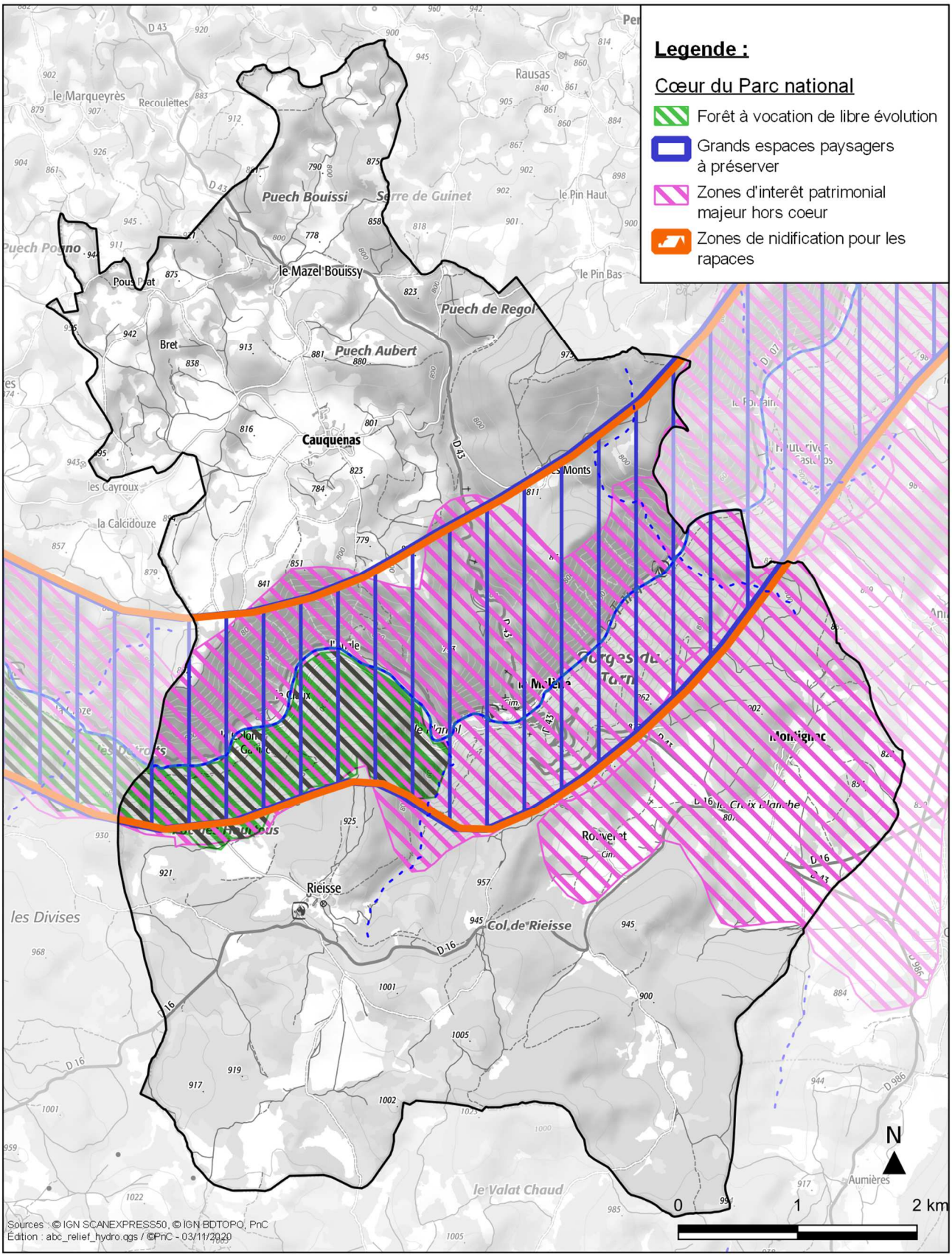

Figure 6 : Les zonages à enjeux de la charte du Parc national des Cévennes

▪ Les inventaires et outils de protection du patrimoine naturel

Les ZNIEFF

Les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) sont le fruit d'un inventaire national dont la mise en œuvre est déclinée par région. C'est un outil de « **porter à connaissance** » **qui doit être pris en compte** dans les documents d'aménagement (PLU, SDAU, SDAGE, SAGE...) et dans les décisions des administrations même s'il n'a pas de portée juridique directe.

Il existe deux types de ZNIEFF en fonction du degré d'importance écologique :

- les **ZNIEFF de type I** qui correspondent à des zones d'intérêt biologique remarquable particulièrement sensible à des aménagements ou à des modifications du fonctionnement écologique des milieux ;
- les **ZNIEFF de type II**, constituées de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La commune de La Malène est concernée par (carte 7) :

- **deux ZNIEFF de type I** :
  - la « Vallée du Tarn du Château e la Caze aux Vignes » ;
  - le « Versant sud du Causse de Sauveterre de la Malène au cirque des Baumes ».
- **deux ZNIEFF de type II** : « Gorges du Tarn » et « Causse Méjean ».

Ces zones totalisent une superficie d'environ 2 848 ha **soit 70 % du territoire.**

Pour plus d'informations :

- ☞ *DREAL Occitanie, service Biodiversité* *http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr*
- ☞ *cartographie : www.picto-occitanie.fr*

Les espaces naturels sensibles (ENS)

La politique des espaces naturels sensibles a pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'aménager certains de ces espaces pour les ouvrir au public. C'est une démarche portée par les conseils départementaux qui peuvent mener des actions en direct (droit de préemption spécifique, utilisation d'une part de la taxe d'aménagement...) ou soutenir des porteurs de projets comme les communes.

La commune de La Malène est concernée par **deux sites ENS** (carte 8) :

- Gorges du Tarn et de la Jonte
- Lavognes des grands Causses

Pour plus d'informations :

- ☞ *Conseil départemental de Lozère, https://lozere.fr*
  Contact : swatremez@lozere.fr

Commune : La Malène

Zones naturelles d'intéret écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

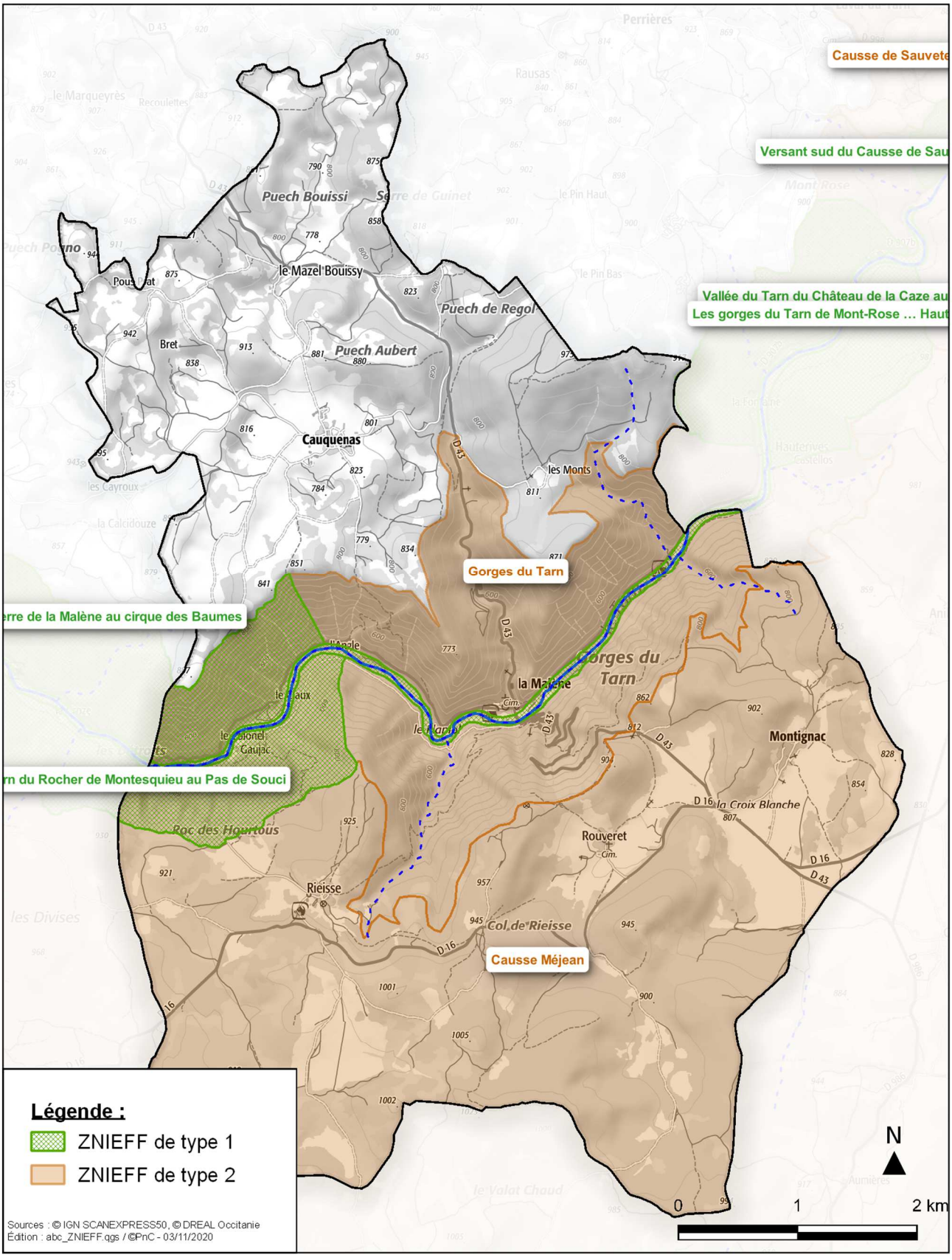

Figure 7 : ZNIEFF présentes sur le territoire

Commune : La Malène

Espaces naturels sensibles (ENS)

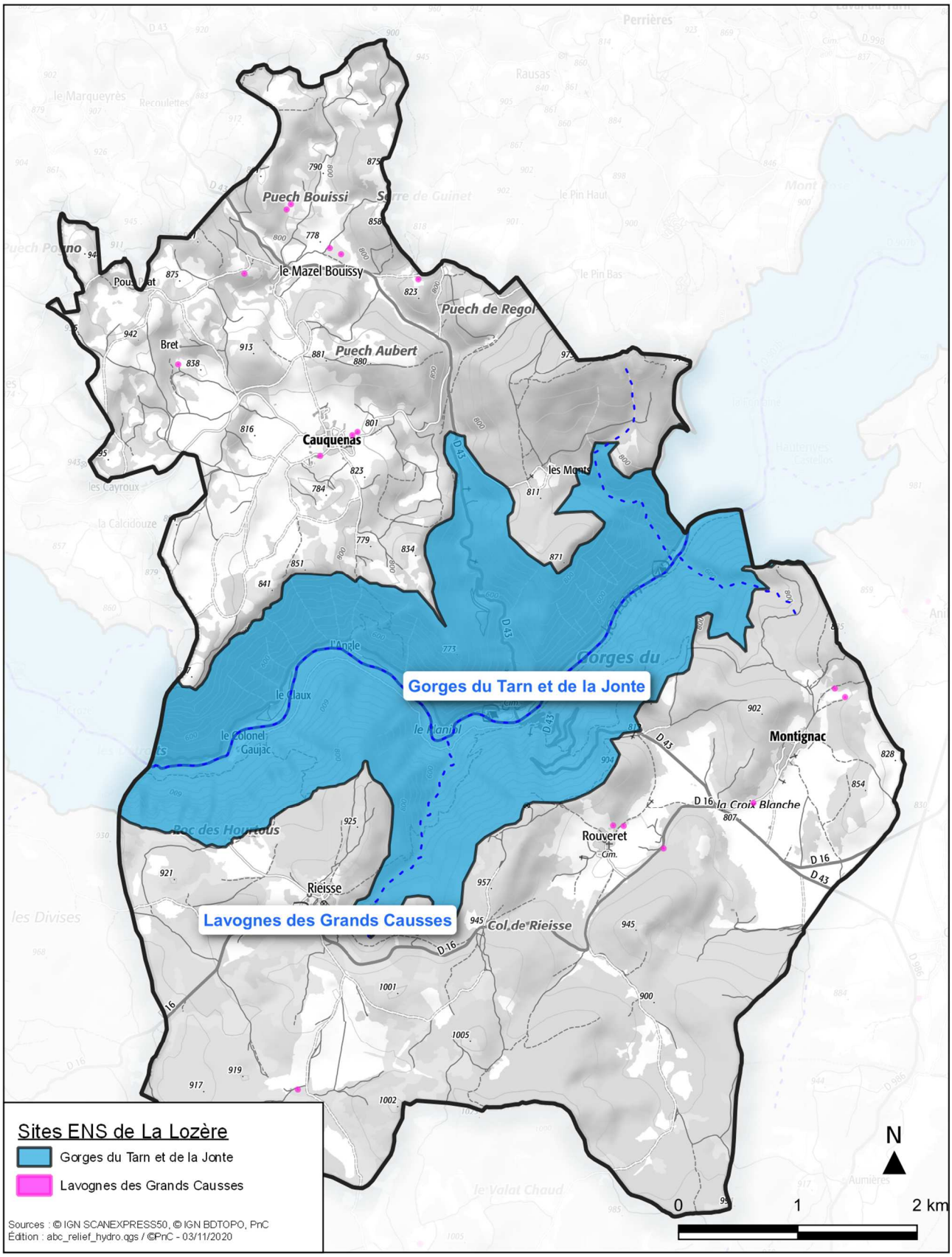

Figure 8 : Espaces Naturels Sensibles présents sur le territoire

Les zones humides

Les tourbières, marais, prairie humides, ripisylves, mares, roselières, forêts alluviales sont souvent plus difficiles à délimiter que les cours d'eau pourtant ces milieux bénéficient d'une **protection règlementaire inscrite dans la « loi sur l'eau » de 1992.**

Les zones humides jouent des rôles essentiels dans la régulation des crues, le soutien des étiages, la filtration des sédiments, le stockage du carbone, la qualité des eaux... En outre, elles constituent **l'un des principaux réservoirs de biodiversité en France** en hébergeant un tiers des espèces végétales remarquables ou menacées, la moitié des espèces d'oiseaux et la totalité des espèces d'amphibiens**.**

La commune ne bénéficie malheureusement pas d'une cartographie complète et récente des zones humides.

Diverses localisations ont été identifiées par l'Entente en charge du bien UNESCO, les structures animatrices de sites Natura 2000 (lavognes), le CEN48 (mares), le BRGM (sources, exsurgences) ou les agents du PNC…

La cartographie des lavognes est à actualiser et d'autres zones humides existent probablement au bord du Tarn en lien avec sa nappe ou des exsurgences ponctuelles (carte 9).

Les installations, ouvrages, travaux ou activités qui peuvent avoir un effet sur la ressource en eau ou sur les écosystèmes aquatiques sont **soumises à autorisation ou déclaration administratives.**

En amont de toute intervention en zone humide, il est donc préférable de contacter le service « eau » de la DDT.

Pour plus d'informations :

- *DDTM de Lozère / service environnement et forêt : ddt48@lozere.gouv.fr ou 04.66.49.41.00*

Les périmètres de quiétude pour les rapaces

La période la plus sensible chez les rapaces est la **période de reproduction**. Pendant celle-ci tout dérangement des adultes peut conduire à l'**abandon des jeunes**, qu'ils soient dans leur œuf ou déjà au stade de poussins.

Le Circaète Jean-le-Blanc *est un grand rapace diurne qui peut nicher sur la commune (photo :* Zeynel Cebeci*)*

Lors de l'installation d'un couple de rapaces, **une zone de tranquillité** est définie par le PNC autour du site de reproduction et signalée aux acteurs locaux. Ces périmètres permettent d'assurer la quiétude des lieux afin de **ne pas compromettre la reproduction des oiseaux**.

Cet outil permet d'engager le dialogue avec divers acteurs - agents de l'ONF, propriétaires forestiers, organisateurs de manifestations sportives – autour de la présence d'un couple d'oiseaux, des sources de dérangement possible et des précautions à prendre pour protéger ces espèces sensibles.

La commune possède plusieurs périmètres de quiétude (actifs ou anciens) pour la nidification de **l'Aigle royal, du Vautour fauve, du Faucon pèlerin, du Circaète Jean-le-Blanc et du Hibou grand-duc** *(carte 10).*

Ces zones se trouvent majoritairement le long des gorges du Tarn.

Un périmètre est valable durant 3 ans mais une nouvelle implantation est toujours possible. Il convient donc de rester en lien avec le PNC pour actualiser cette cartographie.

Pour plus d'informations :

- *Parc national des Cévennes*
  Contact : délégué territorial du massif

https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-preserver-les-patrimoines/les-especes-animales-et-vegetales/preservation-des

Commune : La Malène

Zones humides connues (non exhaustif)

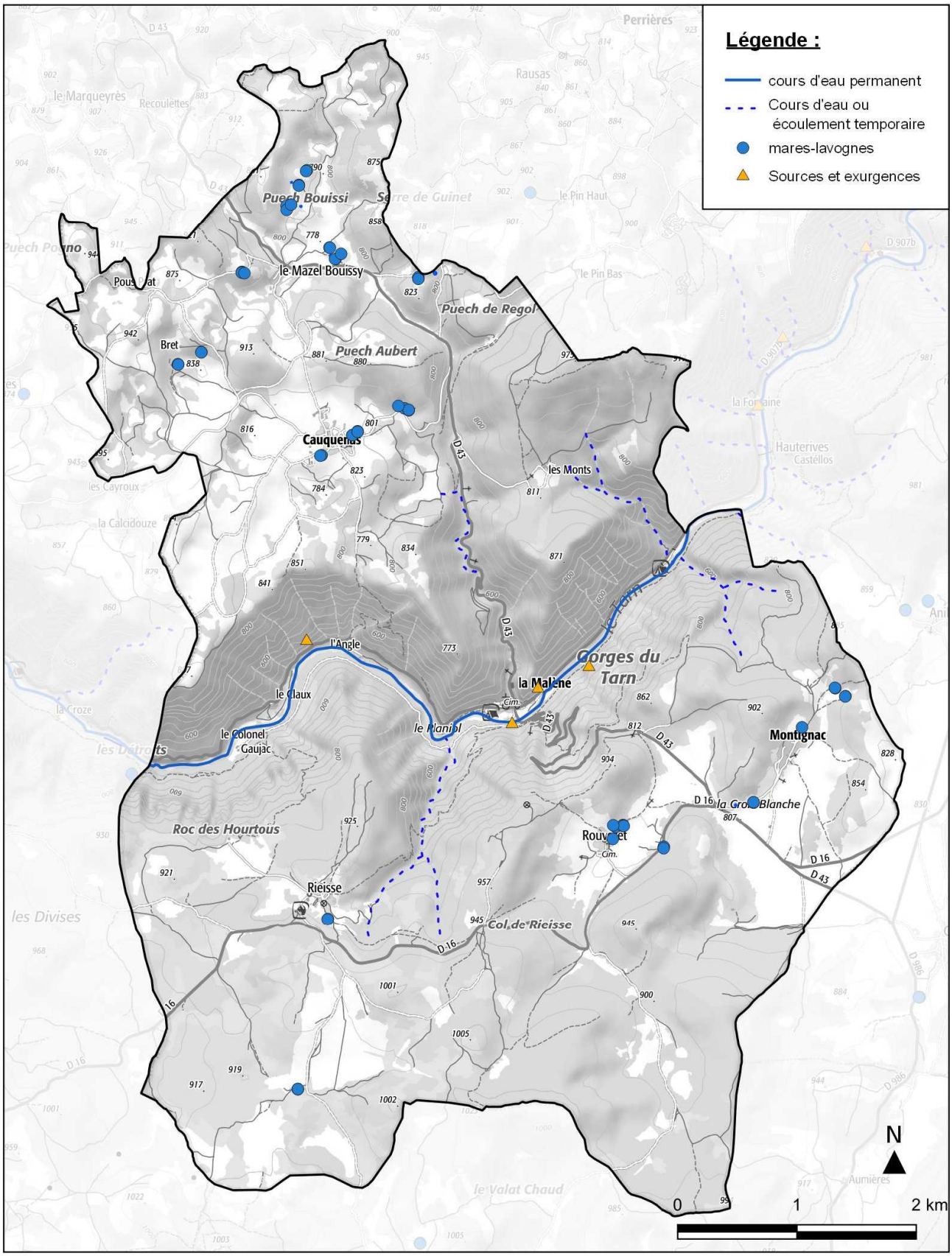

Figure 9 : Zones humides connues

Commune : La Malène

Zones à enjeux pour la nidification des rapaces

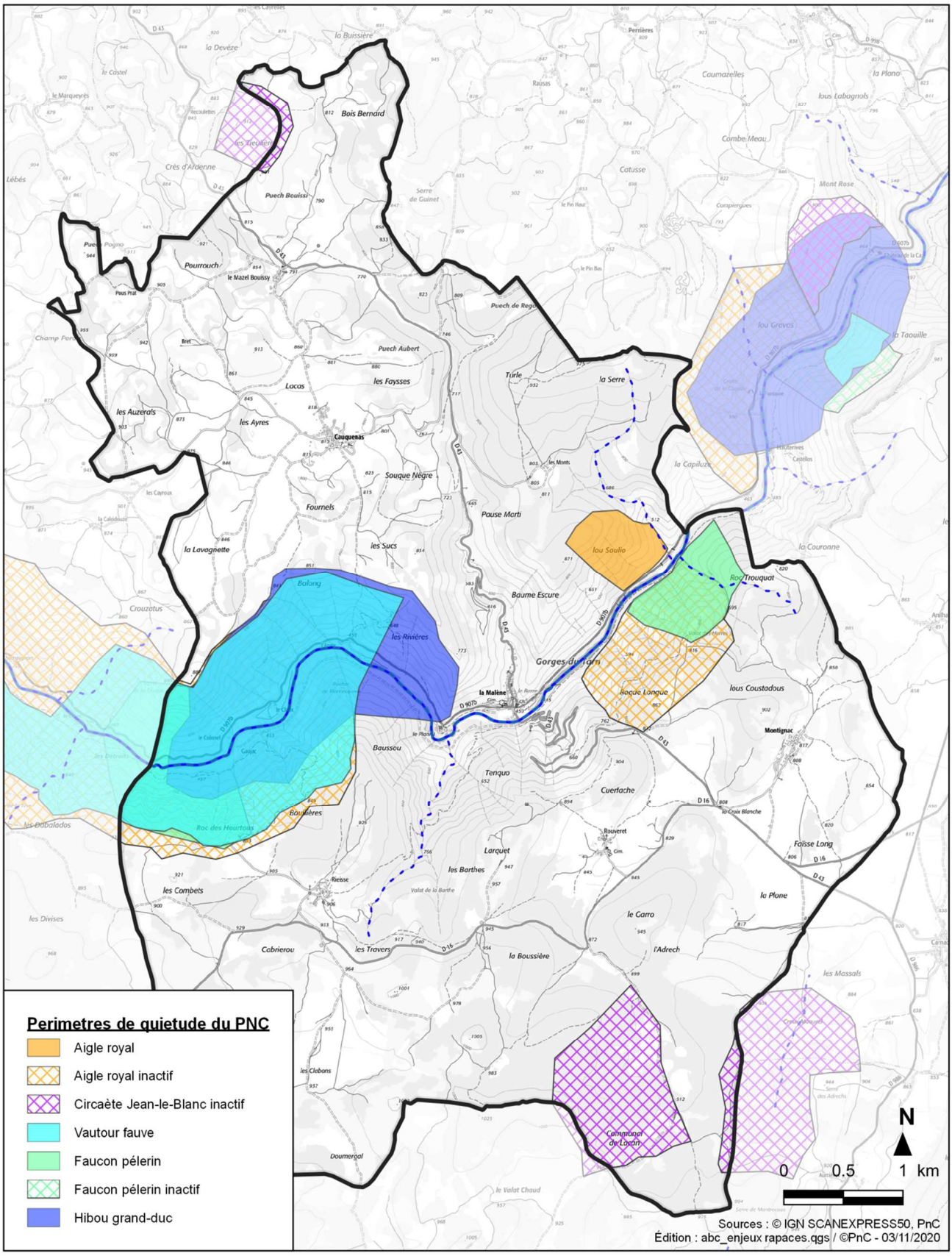

Figure 10 : Zones à enjeux pour la nidification des rapaces

3. Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

Le syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTAM) est constitué de neuf communautés de communes qui lui ont confié les compétences de **Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations**.

La commission locale de l'eau (CLE) n'ayant pas de personnalité juridique propre, le pilotage et l'animation du SAGE et du contrat de rivière du Tarn-amont sont assurés par le Syndicat mixte en qualifié de « structure porteuse ».

La cellule d'animation est constituée par des chargés de mission dont le rôle est de faire le lien entre les différents acteurs du territoire, de monter les projets, d'impulser une dynamique dans le cadre des démarches « SAGE » et « contrat de rivière » pour faciliter l'application des mesures et la mise en œuvre des actions.

Le syndicat a édité un livret destiné notamment aux propriétaires riverains des cours d'eau du bassin versant. Il présente le territoire et ses richesses, explique les droits et devoirs des riverains, apporte également des conseils pour l'entretien et la protection des rivières (consultation possible sur le site internet).

La commune est concernée par le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont qui a été approuvé par arrêté des préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère, le 15 décembre 2015. C'est un outil de planification de la politique de l'eau à l'échelle d'un bassin versant cohérent. Son objectif principal est la **recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages**. Son intérêt repose sur une démarche de concertation.

Le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) et le règlement sont les documents qui composent le SAGE et qui cadrent la politique de l'eau à l'échelle locale.

Ces documents ont une portée juridique forte puisqu'ils sont opposables aux décisions administratives et aux tiers.

Le SAGE du Tarn-amont est construit autour de six enjeux déclinés en objectifs, sous-objectifs et dispositions :

- enjeu I. Structurer la gouvernance à l'échelle du bassin versant du Tarn-amont ;
- enjeu II. Organiser la répartition et la gestion de la ressource en eau ;
- enjeu III. Gérer durablement les eaux souterraines karstiques ;
- enjeu IV. Assurer une eau de qualité pour le bon état des milieux aquatiques et les activités sportives et de loisirs liées à l'eau ;
- enjeu V. Préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau ;
- enjeu VI. Prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire.

Pour plus d'informations :

☞ syndicat mixte du bassin du versant du Tarn-amont
https://www.tarn-amont.fr/sage-tarn-amont
contact@tarn-amont.fr ou Tél. 04 66 48 47 95

Truite commune, photo d'Emilien Hérault PNC

4. Les trames écologiques

La fragmentation des paysages est aujourd'hui reconnue comme une cause majeure de l'érosion de la biodiversité mondiale. Depuis plusieurs années, une prise de conscience s'observe quant à la nécessité de connecter les espaces naturels ou semi-naturels entre eux en un réseau écologique fonctionnel.

Un réseau écologique comprend deux éléments de base :

- des « **réservoirs de biodiversité** » qui correspondent à des espaces où la biodiversité est riche et diversifiée, et qui abritent des espèces « patrimoniales » ;
- des « **corridors écologiques** », espaces naturels ou semi-naturels qui assurent la connectivité entre les réservoirs et qui sont importants pour toutes les espèces. Ces corridors permettent aux espèces de se déplacer pour accomplir toutes les étapes de leur cycle vie (reproduction, dispersion, migration…) et faciliter ainsi leur capacité d'adaptation dans un environnement changeant, notamment dans un contexte de réchauffement climatique.

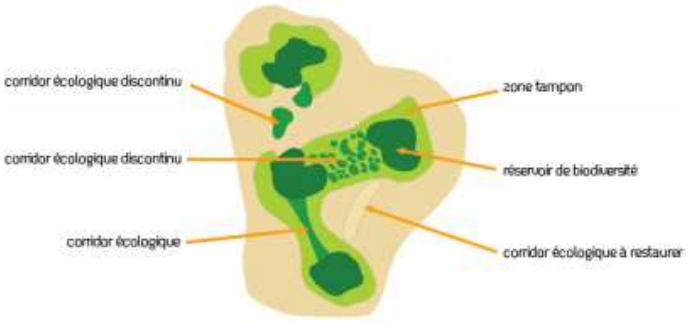

Représentation schématique des composantes de la TVB
(source : Site officiel du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Basse-Normandie)

On qualifie généralement ce réseau de **trame verte et bleue** (TVB) pour distinguer une composante « verte » (milieux terrestres) et une composante « bleue » (réseau de milieux aquatiques et de zones humides).

Plus récemment, d'autres types de trames écologiques ont été mis en évidence. C'est le cas de la **trame noire** qui relie les espaces non touchés par la pollution lumineuse et dont le maintien est important pour de nombreuses espèces nocturnes (insectes, chauves-souris, rapaces…) qui y chassent, s'y déplacent et migrent.

La préservation et la remise en état des continuités écologiques sont des objectifs inscrits dans le code de l'environnement (article L. 371-1. I.) et le code de l'urbanisme (article R123-11). Ils sont déclinés à l'échelle de chaque région dans un schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Les collectivités doivent prendre en compte le SRCE dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (PLU, SCOT et cartes communales).

La TVB à La Malène

Le SRCE n'est pas assez précis pour permettre une analyse à une échelle communale. En effet, ce document donne une information de niveau régional sur les réservoirs de biodiversités et les corridors écologiques. Ce travail doit être affiné et complété localement, par exemple lors de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme.

Seul le réservoir aquatique, qui correspond au **cours d'eau du Tarn et à ses berges,** ressort clairement. Il est également considéré comme un un corridor écologique mais présente un **obstacle potentiel au déplacement de la faune aquatique** qui est recensé dans le référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau (ROE).

Aucune discontinuité majeure n'a cependant été identifiée par le SRCE

La trame noire (*carte 11)* :

Une cartographie de la pollution lumineuse a été réalisée en 2019 à l'échelle régionale (Région, Darkskylab,OpenIg). Elle permet d'observer une intensité lumineuse modélisée au niveau du village et de certains hameaux (Cauquenas, Le Mazel Bouissy…). Elle met également en évidence une zone plus préservée au sud-ouest de la commune, sur le Causse Méjean.

Un travail de rénovation de l'éclairage public est en cours.

Pour plus d'informations :

- *SRCE - Languedoc-Roussillon : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-r2017.html*

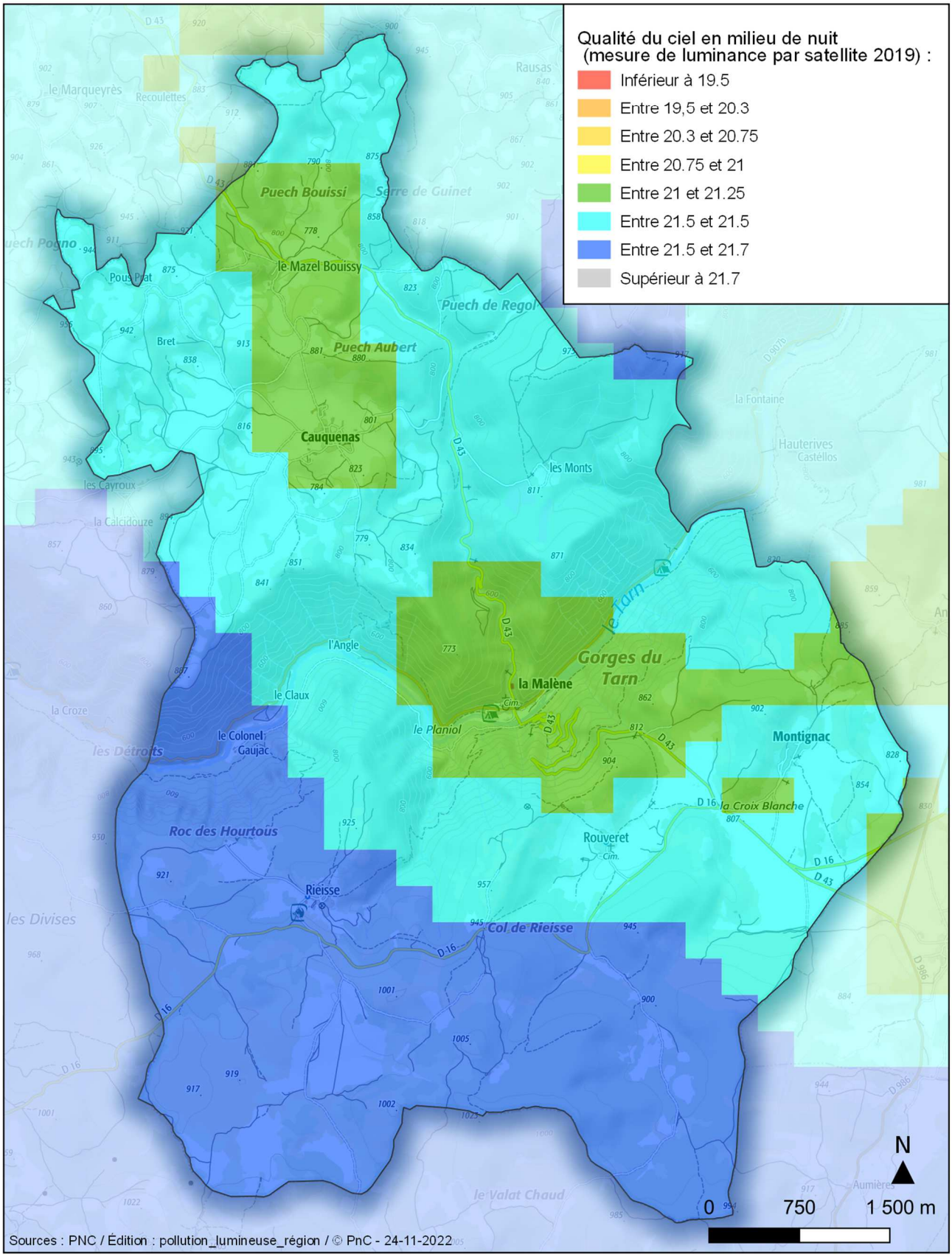

Figure 11 : Simulation de la pollution lumineuse (étude régionale)

La démarche ABC

1. La mise en place et la coordination

▪ L'émergence du projet

L'ABC s'est déroulé sur une période de quatre ans, de début 2019 à fin 2022 (prolongation en raison du contexte sanitaire du COVID19 et d'élections municipales).

L'idée a émergé lors d'échanges entre la municipalité et le PNC. Séduite par la démarche, la commune s'est portée volontaire et a délibéré pour candidater. Le projet a été retenu par l'OFB dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt de fin 2018.

▪ L'organisation

En tant que maire, Jean-Luc Aigouy a été l'instigateur du projet et son principal moteur durant la première année. Suite à son décès et à de nouvelles élections, madame Régine Doussière a assuré la continuité de la démarche. Le projet doit beaucoup à l'implication de trois élus, Marie Toupet, Didier Perségol et Nina Combet, qui ont été les chevilles ouvrières de la démarche avec l'appui des secrétaires Marie-Astrid Gatin puis François Ducouret Solans.

Début 2019, la première action a été de constituer un comité de suivi mobilisant des associations, des institutions compétentes et des personnes ressources du territoire.

Le comité s'est réuni plusieurs fois par an pour encadrer les étapes clés du projet (lancement, mise en place des actions d'animations et d'inventaires, bilans annuels et élaboration du rapport…).

Liste des membres du comité de suivi :

- Mairie de La Malène	- Fédération de chasse puis COPAGE au titre de l'animation de sites natura 2000
- PNC	- Collectif des bateliers
- ONF	- ALEPE
- Foyer rural	- Association et fédération de pêche
- Tanara aventure	- EORA sport Ingénierie
- Canoë 2000	- Canoë au moulin de La Malène
- Communauté de communes Gorges Causses Cévennes	…

▪ La construction des programmes

Les inventaires et les animations ont été concentrés sur les trois premières années.

Le comité de suivi a décidé d'ouvrir le champ des possibles en lançant un appel à contributions concernant les animations mais aussi les inventaires. Cet appel était ouvert à tous types d'acteurs, même aux habitants, et comportait quelques conditions (lien avec la biodiversité, localisation, gratuité…).

La mise en œuvre d'un programme très riche, n'a été possible que grâce à la mobilisation de nombreuses associations locales et d'acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

▪ La communication

Pour annoncer les animations et faire connaître la démarche ABC, des affiches et des programmes d'animations ont été édités et diffusés dans la commune (campings, commerces, tableaux d'affichage…). Marie Toupet et Nina Combet, des élues et habitantes très impliquées, ont assuré elles-mêmes l'édition de ces documents et une bonne partie de leur diffusion. Une communication complémentaire a été réalisée via le site internet de la commune, les outils numériques du foyer rural ainsi que le compte facebook du Parc national.

2. Les animations grand public

La commune de La Malène a officialisé le lancement de l'ABC lors d'une journée d'animation qui s'est déroulée le 26 avril 2019.

De nombreuses actions de sensibilisation ont ensuite rythmé la vie de la commune durant 3 années. Elles ont été particulièrement variées, tant sur le plan des sujets abordés que sur les formes adoptées**.**

Les principaux types d'interventions étaient :

- **des animations de sensibilisation** avec des « sorties à thèmes » qui ont permis d'améliorer la compréhension et l'appropriation du patrimoine naturel par le grand public ;
- **des inventaires participatifs** sous forme d'immersions « dans la peau d'un naturaliste » durant lesquelles les habitants ont réalisé des inventaires avec l'appui d'experts naturalistes ;
- **des manifestations et des expositions** comme une conférence sur les vautours, « le jour de la nuit », des expositions photographiques …

Au total ce sont près de 30 rendez-vous gratuits qui ont été proposés aux habitants et aux visiteurs de la commune de La Malène (cf. liste des animations).

Tableau récapitulatif de la contribution relative des types d'interventions grand public par année :

Année	Animation	Manifestation
2019	10	1
2020	6	
2021	12	
Bilan :	**28**	**1**

Une réflexion particulière a été menée pour choisir les dates et les lieux d'animations en fonction des disponibilités des vacanciers (nombreux sur la commune) mais aussi pour essayer de toucher les habitants à l'année. Les animations ont su trouver leur public avec une participation allant jusqu'à une vingtaine de participants et parfois au-delà.

Étant donné la présence de nombreux visiteurs en période estivale qui ont pu profiter des animations, on peut présumer que ces chiffres ne reflètent la participation réelle des habitants permanents.

Focus sur la mobilisation des habitants et des acteurs socio-économiques

L'un des objectifs des ABC est de générer une participation citoyenne. La commune et le PNC ont souhaité décliner cet objectif dans tous les volets du projet et c'est pourquoi plusieurs démarches ont été mises en œuvre :

- ***des inventaires participatifs,*** avec des sorties encadrées par des agents du PNC, de l'ALEPE et de la Fédération de chasse (fourniture d'outils, de guides de détermination, apports de conseils…). Elles ont contribué à la connaissance de la flore et de la faune ;
- ***un avis de recherche*** « Enquête Pic-noir » et un « Focus sur les pollinisateurs » ont été diffusés durant l'ABC et invitaient les habitants à signaler la présence d'espèces emblématiques ;

La Malène
CŒUR DES GORGES DU TARN
ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE
Un ABC, qu'est ce que c'est ?
Opération pollinisateurs Et si on participait !
Recensons ensemble les insectes avec un focus sur les pollinisateurs !
Pour participer, c'est tout simple :
1. Prenez en photo un insecte qui butine
2. Notez bien le lieu et la date
3. Postez votre photo sur le Facebook « ABC photo mystère » ou par mail à abc@cevennes-parcnational.fr
Tribute to Corine Pertier
Inutile d'être un expert, c'est simple comme ABC !
Experts et autres contributeurs aideront à identifier votre butineur. Il n'y a pas de petites contributions, un recensement très utile peut se cacher derrière une photo toute simple !
Votre contribution permettra de mieux connaître, comprendre et protéger la nature de votre territoire
Pour toute information contacter la mairie de la Malène au 04 66 48 51 16 www.lamalene.fr et www.cevennes-parcnational.fr

- ***la mobilisation des « bateliers » dans le cadre de temps d'échanges avec les agents du Parc national***. L'objectif était de leur donner des informations pour mieux connaitre et valoriser la biodiversité des gorges durant leurs prestations sur la rivière (une activités phare pour tous les visiteurs). Une soirée en salle a été organisée sur la faune puis une descente du Tarn a permis d'aborder la flore.

Animation sur les serpents

Animation « Focus sur les pollinisateurs »

Sortie « Le monde des insectes » avec l'ALEPE

3. Les inventaires d'experts

Les actions visant à améliorer la connaissance de la biodiversité communale se sont déroulées durant les deux premières années (2019-2020).

Elles se sont appuyées sur un **état initial des connaissances** élaboré par le PNS grâce aux données disponibles dans le système régional d'information sur la nature et les paysages (SINP).

L'analyse des informations récoltées (nombre, répartition, statuts…) a montré que le nombre de données disponibles sur le territoire communal (*une espèce identifiée à un endroit, à une date, par un observateur donné*) était relativement faible :

Etat des connaissances au 01/01/2019	Nombre d'observations recensées	Nombre d'espèces
Flore	1211	**541**
Faune	3217	**351**

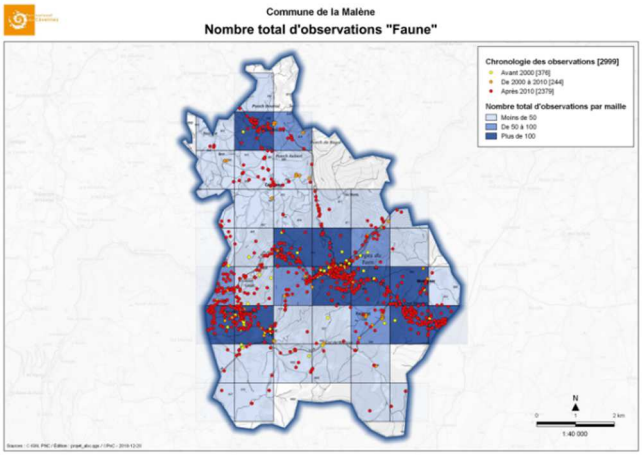

Il a été décidé de privilégier des inventaires ciblés, dans les secteurs peu renseignés (mailles vides) ou concernant des groupes faunistiques et floristiques moins connus.

Trois groupes ont été identifiés comme prioritaires* mais d'autres investigations ont été réalisées suite aux propositions reçues dans le cadre d'un appel à contributions ouvert (cf. tableau suivant).

Le PNC a assuré la coordination des différents intervenants (fourniture de cartes, collecte et intégration des résultats dans une base de données unique...).

GROUPES FAUNISTIQUES OU FLORISTIQUES ETUDIES	NOM DE LA STRUCTURE PILOTE
Flore* (prospections visuelles)	PNC, animateurs du site Natura 2000
Coléoptères* (piégeage passif sur 4 sites et relève tous les 15 jours + prospections visuelles et battage)	PNC, animateurs du site Natura 2000 (prestation ONF pour les identifications complémentaires)
Oiseaux (comptages type IPA sur des mailles vierges, avis de recherche pic noir)	ALEPE et animateurs du site Natura 2000 (Avis de recherche)
Les espèces des lavognes* (prospections visuelles, enregistrements ultrasons)	ALEPE
Comptage participatif sur le Mouflon	Federation de Chasse
Pêche scientifique (électrique)	Federation de pêche de la Lozère

L'inventaire des coléoptères est le fruit d'une collaboration entre le PNC et la structure d'animation du site Natura 2000 grâce à un financement de l'état français et de l'Europe.

Il s'est déroulé principalement dans le boisement patrimonial de Pin de Salzmann, à proximité du Roc des Hourtous.

Photos de Yann Dissac PNC

Focus sur l'inventaire des coléoptères de la forêt de Pin de Salzmann

Le Pin de Salzmann est un Pin noir endémique de la péninsule ibérique et du sud de la France. La station de La Malène est l'une des plus septentrionales.

L'essence est particulièrement menacée et l'habitat dans lequel elle s'intègre (9530) est d'intérêt communautaire et prioritaire au titre de la directive habitats/faune/flore. Le projet visait à inventorier les coléoptères liés au bois mort ou sénescent (dits saproxyliques).

Il participait à l'ABC mais aussi à l'acquisition de connaissances dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Gorges du Tarn » et de la politique scientifique du Parc.

Le protocole reposait sur la de pose de 4 pièges à interception (pièges à vitres) qui sont des dispositifs plutôt sélectifs. Ils étaient rendus attractifs grâce à l'ajout d'éthanol reproduisant un signal de stress émis par les arbres (notamment résineux). Ils ont fonctionné d'avril à octobre, sur la période 2019-2021, et ont été relevés tous les quinze jours par des agents du PNC, de la fédération de Chasse et du COPAGE (animateurs du site Natura 2000).

La méthode a été complétée par quelques prospections à vue et battage de la végétation. Deux animations de découverte des insectes ont également été organisées mais plutôt le long du Tarn en raison de l'inaccessibilité du boisement de Pin de Salzmann.

Les individus collectés ou photographiés ont été identifiés par les agents du Parc national et du Laboratoire d'Entomologie Forestière de l'Office National des Forêts (LNEF-ONF) sollicité pour son expertise.

La démarche a permis d'identifier **121 espèces de coléoptères**. Aucune n'est aujourd'hui « protégée » mais **9 sont considérées comme rares ou remarquables** : *Buprestis octoguttata, Acmaeops pratensis, Mesosa curculionoides, Purpuricenus globulicollis, Cis pygmaeus,Ampedus nigerrimus, Cryptolestes corticinus, Phloiophilus edwardsii, Temnoscheila caerulea.*

Cet inventaire partenarial confirme la valeur patrimoniale du site et illustre l'interet de conserver des forets en libre évolution, avec du bois mort et de vieux arbres, pour la préservation de la biodiversité forestière.

4. L'élaboration du rapport final et la valorisation des résultats

- **La collecte et la gestion des données d'observations**

La collecte des données naturalistes, anciennes et nouvelles, puis leur agrégation dans une base de données ont été assurées par les services du Parc national des Cévennes. Un canevas a été communiqué aux différents intervenants afin de garantir la compatibilité des formats (coordonnées GPS, standards taxonomiques…) et certains bénévoles ont également eu accès à une interface de saisie en ligne (Géonature).

Des extractions périodiques ont permis de faire des bilans d'étapes en comité de suivi (nombre d'observations, nombre de nouvelles espèces pour la commune, couverture du territoire…).

- **La hiérarchisation des enjeux**

Les données naturalistes ont fait l'objet d'une évaluation pour identifier **les espèces et les habitats à enjeux, les principales trames écologiques** puis **localiser des secteurs prioritaires à l'échelon communal.**

Cette mission a été confiée **à l'ONF** et mise en œuvre par Violette Treil du Bureau d'études Nord Occitanie. Elle s'est appuyée sur les éléments patrimoniaux (espèces, habitats, périmètres…) mais aussi sur des **espèces plus « communes »** mises en avant pour leurs caractères emblématiques et/ou pour illustrer certains enjeux actuels (pollution lumineuse, sensibilité des zones humides...). Les **espèces exotiques « envahissantes »** ont fait l'objet d'une attention particulière.

- **La rédaction du rapport et la valorisation des résultats**

Les partenaires ont souhaité que ce document soit synthétique, pour faciliter sa diffusion et surtout son usage régulier par les élus et agents municipaux.

FOCUS sur « Biodiv Cévennes »

Biodiv'Cevennes est l'atlas en ligne de la flore et de la faune du Parc national des Cévennes.

Cet outil met donc à disposition l'ensemble des observations rassemblées depuis la création du PNC, en 1970. De la localisation des espèces à leur description, les données sont recueillies et enregistrées par les agents de terrain avec l'aide d'associations naturalistes, d'amateurs éclairés, de scientifiques, d'organisations gouvernementales...

L'ensemble des observations de faune et de flore collectées durant l'ABC sont visibles sur le site internet :

https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/

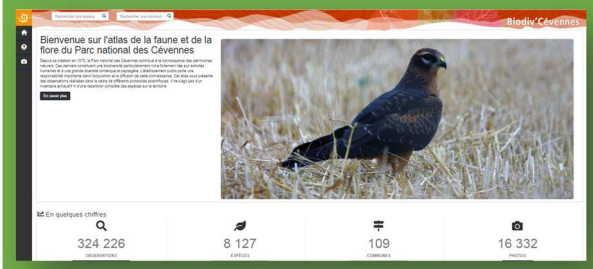

Les présentations d'espèces, très nombreuses dans certains Atlas, sont donc volontairement limitées mais des liens avec la nouvelle plateforme **« Biodiv'Cévennes »** permettront aux lecteurs d'accéder à des fiches nombreuses et actualisées. Cette extension du rapport offre, à ceux qui le souhaitent, l'occasion d'en apprendre d'avantage sur la biologie d'une espèce, sa répartition sur la commune et dans le parc.

L'ensemble des données collectées durant l'ABC a été versé au **système régional d'information sur la nature et les paysages** (SINP Occitanie) afin de contribuer à la mutualisation des connaissances entre les acteurs de l'environnement.

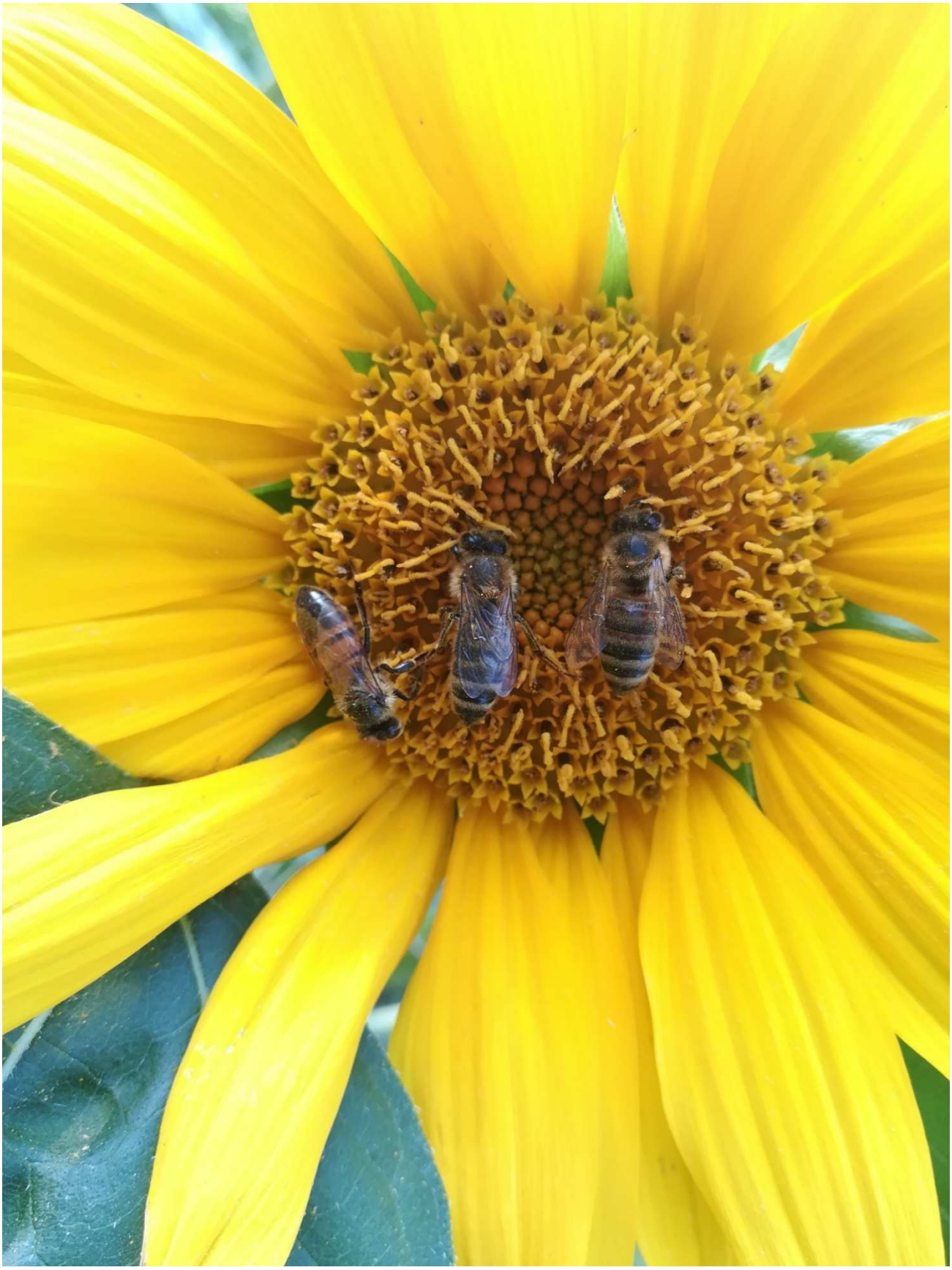

Photo de Yann Dissac (PNC)

La biodiversité communale

1 L'évolution du niveau de connaissance de la biodiversité durant l'ABC

▪ Nombre d'observations naturalistes recensées sur la commune

Le travail de collecte d'informations naturalistes auprès des partenaires et des particuliers a permis d'agrémenter de **6 863 observations** la liste communale existante.

Avant l'ABC, la commune disposait de 11 461 données contre 18 324 dorénavant. Le travail de collecte d'informations naturalistes auprès des partenaires a permis de mutualiser 6 863 observations complémentaires. Les nouvelles observations sont issues d'une part de bases de données des partenaires, et d'autre part des observations de terrain.

Concernant les données bibliographiques, une grande partie est issue de l'ALEPE et du Système régional d'information sur la nature et les paysages (SINP).

Les inventaires réalisés durant l'ABC par le PNC, l'ALEPE, la structure animatrice du site Natura 2000 "Gorges du Tarn et de la Jonte" et par les habitants (via la page Facebook ABC Photo mystère) ont permis de compléter les connaissances et d'agrémenter de 6731 observations la liste communale existante.

Au tout début de l'ABC (au 01/01/2019), la seule base de données disponible est celle du PNC avec 3846 observations, ce qui est relativement moyen pour une commune du territoire.

On peut imputer de résultat aux contributions des bénévoles et salariés de l'ALEPE (4269 observations !), des agents du Parc national des Cévennes notamment dans le cadre des inventaires de la flore (1276) et de l'étude plus ciblée des coléoptères forestiers qui n'avaient jamais été étudiés (685).

Les données naturalistes

Une donnée naturaliste correspond à une observation d'une espèce ou d'un habitat. 4 principales informations sont à prendre en compte :

- Le nom de l'espèce (ou de l'habitat)
- Sa localisation (le plus souvent : coordonnées GPS)
- La date de l'observation
- Le nom de l'observateur

Ces paramètres indispensables à la description d'une observation peuvent être complétés par d'autres informations plus précises telles que le nombre d'individus, la floraison, la nidification…

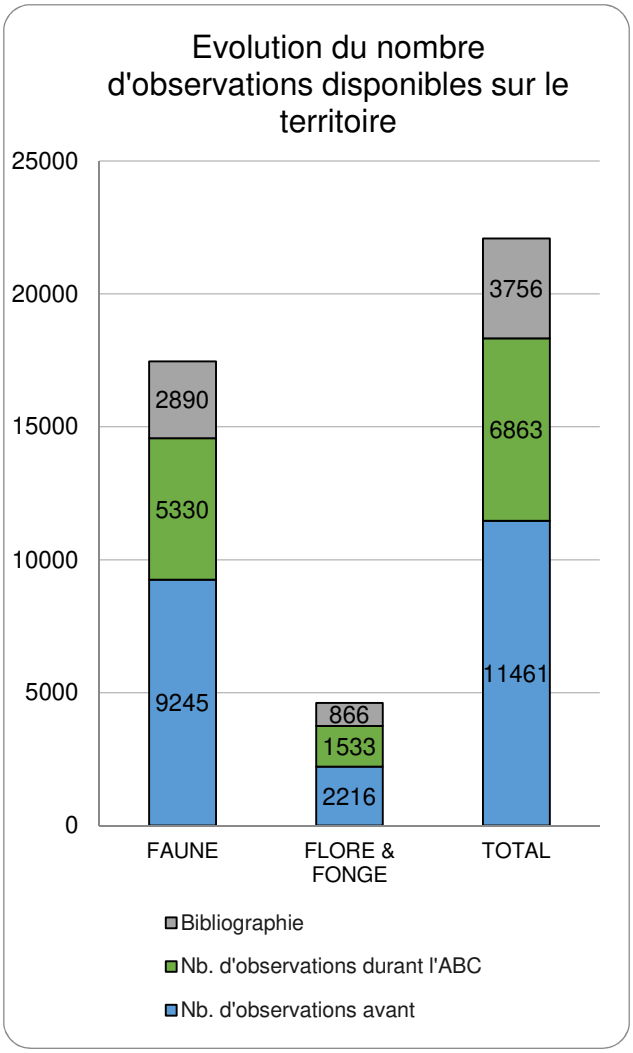

Les inventaires réalisés au cours de l'ABC ont permis de réaliser une nette avancée dans les connaissances naturalistes.

Les connaissances ont surtout augmenté pour la faune, avec **5330 nouvelles observations**. Pour la flore, **1533 nouvelles observations** ont été effectuées.

On peut imputer ce résultat aux études ciblées sur les coléoptères saproxyliques (se nourrissant de bois mort) qui n'avaient jamais été étudiés. Pour les oiseaux, une nette augmentation du nombre d'observations est constatée (passant de 5942 à 9389), pour seulement 7 nouvelles espèces sur la commune.

Certains groupes présentent encore un manque de connaissances malgré l'effort entrepris au cours de l'ABC. Celui des champignons et lichens comporte le plus de lacunes, avec 6 nouvelles observations. Il s'agit d'un groupe difficile nécessitant des compétences particulières.

On observe ainsi une différence de connaissances entre les différents groupes taxonomiques : d'un côté des groupes bien identifiables, très étudiés et assez faciles d'accès en termes de connaissances naturalistes. De l'autre, des groupes d'espèces peu connus et peu étudiés, avec des espèces difficilement différenciables, et peu d'experts et de spécialistes.

▪ Evolution du nombre d'espèces connues

853 nouvelles espèces et sous-espèces ont été ajoutées à la liste communale au cours de l'ABC, soit **79 % d'augmentation**.

223 nouvelles espèces et sous-espèces ont été ajoutées via la bibliographie et **577 grâce aux inventaires** (pour un total de 1074 au départ).

Comme pour l'évolution du nombre d'observations, le nombre d'espèces connues sur la commune concernant la flore et la fonge a augmenté de 60 % grâce à l'effort de prospection sur ce groupe taxonomique, induisant une bonne progression des connaissances. Si l'on regarde un peu plus en détail, le même schéma que pour le nombre d'observations se distingue : une forte progression pour les plantes à fleurs (ou angiospermes), alors que pour les groupes réputés plus difficiles tels que les mousses, fougères et lichens la progression est bien moins impressionnante. Pourtant, la diversité au sein de ces groupes est très importante, notamment chez les champignons pour lesquels on estime qu'elle serait supérieure aux plantes.

Côté faune, les nouvelles espèces concernent surtout les insectes. Ce résultat est en grande partie dû à l'étude sur les coléoptères

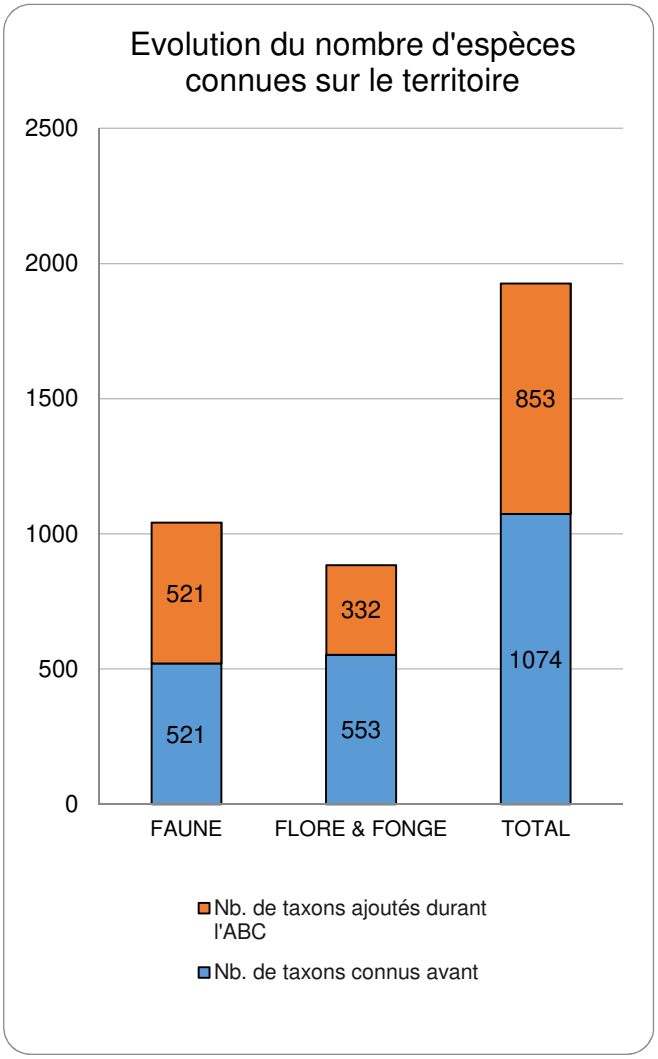

Groupes simplifiés	Observations réalisées avant l'ABC	Observations disponibles à la fin de l'ABC	Espèces connues avant l'ABC	Espèces connues au terme de l'ABC
Amphibiens	91	111	9	9
Araignées	21	51	19	37
Bryophytes	21	29	20	25
Champignons et lichens	43	50	28	32
Conifères	25	39	6	8
Fougères	20	41	11	19
Gastéropodes (escargots, limaces)	27	27	16	16
Insectes	2618	4180	276	508
Mammifères	308	535	41	54
Oiseaux	5942	9389	141	148
Plantes à fleurs / arbres feuillus	2107	3590	488	801
Poissons	14	15	7	8
Reptiles	224	267	12	13
Total	**11461**	**18324**	**1074**	**1678**

Aperçu de quelques nouvelles espèces nouvelles pour la commune :

La Germandrée dorée (*Teucrium aureum*) : première observation pour la commune en 2019.

Bupestris octoguttata, nouveau pour la commune et très rare à l'échelle du PNC : 3 observations au total

L'Ail jaune (*Allium flavum*) a été observé pour la première fois sur la commune en 2020.

La Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) est une espèce exotique envahissante.

Le Gand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), espèce patrimoniale pour l'ABC, a été observé pour la première fois en 2020.

2 Tour d'horizon des habitats, de la faune et de la flore communale

2.1 Organisation de la présentation

Ce rapport constituant une synthèse des données disponibles pour la commune, l'ensemble du patrimoine naturel n'a pas pu être illustré. Un certain nombre d'espèces et d'habitats ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères :

- L'intérêt patrimonial : espèce ou habitat protégé, rare ou menacé,
- Le caractère esthétique ou emblématique pour le site d'étude,
- Espèce indicatrice de certaines conditions,
- Certaines problématiques, comme les espèces exotiques envahissantes.

Pour chaque espèce, une rapide description est donnée, ainsi qu'un rappel des statuts et de la catégorie issue de l'évaluation sur liste rouge.

Les espèces et habitats choisis ont été regroupés au sein de 5 grands types de milieux présents sur la commune :

- Les milieux ouverts et semi-ouverts,
- Les milieux boisés,
- Les zones humides et cours d'eau,
- Les zones rocheuses,
- Les milieux anthropisés.

Comment définir la patrimonialité ?

La notion de patrimonialité est subjective et attribue une valeur d'existence forte aux espèces qui sont plus rares que les autres et qui sont bien connues. Cette catégorie est informelle et non fondée écologiquement, et regroupe généralement les espèces prises en compte dans l'inventaire ZNIEFF (déterminantes), les espèces Natura 2000, beaucoup des espèces menacées ou protégées…

Cette notion peut aussi inclure les espèces sauvages souvent utiles aux êtres humains et importante pour eux dans une région donnée.

La liste rouge de l'UICN

L'Union Internationale pour la Conservation de la nature (UICN) est à l'origine de la création de cet indicateur de suivi de l'état de la biodiversité dans le monde. Il consiste à évaluer le niveau de menace pesant sur la diversité biologique des espèces. De cette évaluation, déclinée au niveau mondial, national et régional, découle un classement dans une des catégories suivantes :

	NE	Non évaluée
	NA	Non applicable
	DD	Données insuffisantes
	LC	Préoccupation mineure
	NT	Quasi menacée
Menacée	VU	Vulnérable
Menacée	EN	En danger
Menacée	CR	En danger critique
	RE	Disparue au niveau régional
	EW	Eteinte à l'état sauvage
	EX	Eteinte au niveau mondial

L'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est une espèce patrimoniale : protégée nationalement, rare et en déclin, et classée VU (vulnérable) sur la liste rouge française.

2.2 Les milieux ouverts et semi-ouverts

Sur la commune, ces milieux se retrouvent au sein des paysages caussenards du Sauveterre et du Méjean et sont constitués d'habitats herbacés et buissonnants marqués par les activités d'origine anthropique, hérités des pratiques agropastorales locales.

Les prairies et pelouses sont les principaux constituants des milieux ouverts. Caractérisées par des formations herbacées plus ou moins hautes et denses, ces habitats sont composés en majorité de poacées (graminées) et de diverses plantes frêles et non ligneuses. Les cortèges se répartissent principalement selon un gradient de richesse et d'aridité du sol, donnant lieu à une mosaïque de milieux. Les principaux habitats sont :

- Les pelouses xériques de la Méditerranée occidentale (code Corine : 34.51)
- Les steppes méditerranéo-montagnardes (34.71)
- Les formations du mésobromion subméditerranéen (34.326)
- Les prairies de fauche de basse altitude (38.2)

Les milieux semi-ouverts regroupent quant à eux les landes et fruticées, qui sont des formations composées d'arbrisseaux et d'arbustes. Il s'agit d'un stade de transition entre les milieux ouverts et les milieux forestiers. Ils sont issus des déclins des pratiques de pâturage et constituent un stade plus ou moins dynamique de colonisation. Les habitats que l'on peut retrouver sont :

- Les fourrés (31.8)
- Les fruticées à Genévrier commun (31.88)
- Les broussailles supra-méditerranéennes à Buis (32.64)

La valeur patrimoniale de ces espaces est très forte, tant au niveau de la biodiversité qu'au niveau culturel.

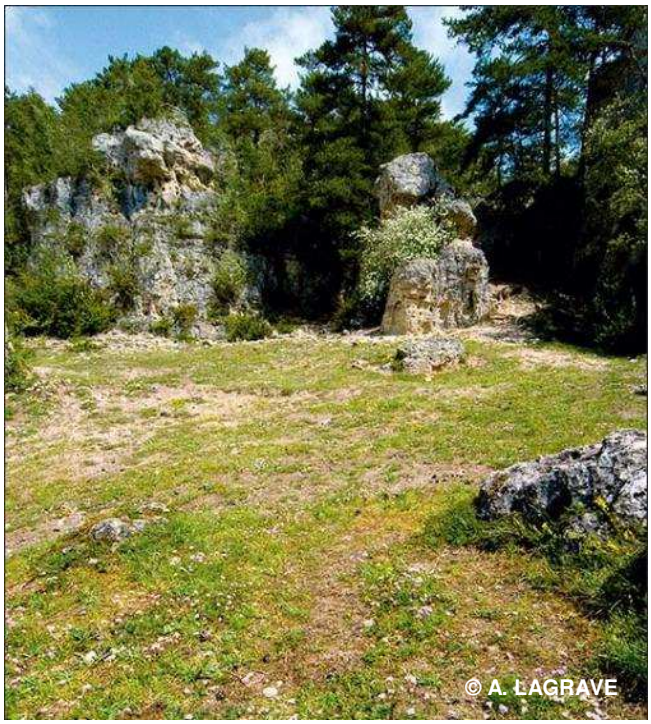

▪ **Habitat naturel représentatif**

Les pelouses sèches d'allure steppique des Causses	*Habitat patrimonial*

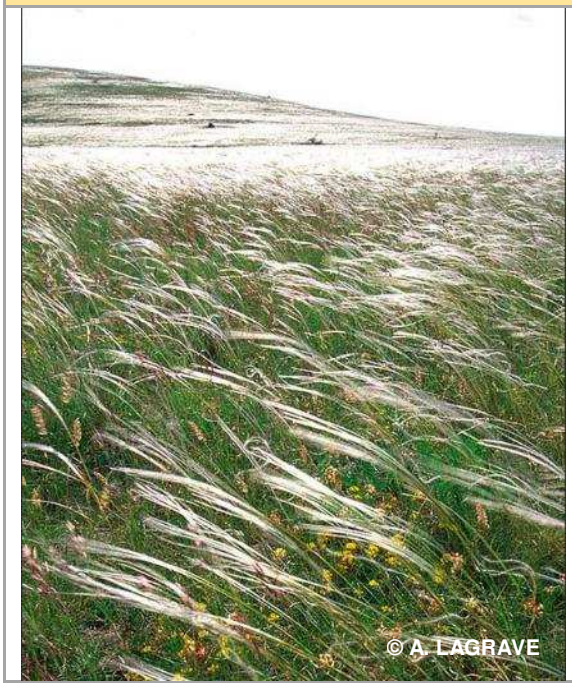

Les pelouses sèches constituent la végétation caractéristique des causses, et recouvre la majorité des plateaux calcaires sur sols peu épais, souvent rocailleux et ne retenant pas l'eau. Ces formations sont composées d'une mosaïque d'habitats naturels dominés par les poacées telles le stipe penné (aussi appelé cheveu d'ange), le brome érigé, différentes espèces de fétuques ou encore la seslérie bleue. Les cortèges sont complétés par une multitude d'herbacées et d'arbrisseaux appartenant surtout aux familles des astéracées, des cistacées, des fabacées et des orchidées. Ces pelouses sont classées parmi les milieux les plus riches floristiquement et faunistiquement, leur conférant un intérêt patrimonial fort.

Comme la plupart des milieux ouverts, les pelouses sèches sont majoritairement issues de pratiques pastorales séculaires. Le maintien du pâturage extensif est un moyen efficace de conserver ces habitats uniques.

▪ Aperçu de quelques espèces des milieux ouverts et semi-ouverts

Ophrys d'Aymonin (*Ophrys aymoninii* (Breistr.) Buttler, 1986)

Espèce protégée	Liste rouge France : Quasi menacée	Taille : 15 à 40 cm	Observation : floraison mai-juin	***Espèce patrimoniale***

Cette orchidée endémique des causses est caractérisée par de petites fleurs évoquant un insecte. Son aire de distribution est cantonnée aux départements de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Hérault et du Gard. Elle se retrouve sur terrains calcaires, de 600 à 1000 m d'altitude, de pleine lumière à mi-ombre (lisières, bois clairs).

La partie inférieure de la fleur, appelée labelle, est à peu près aussi large que longue, de couleur brune à bordures jaunes. Les pétales, situés au-dessus du labelle, sont verdâtres (parfois faiblement lavés de brun) dont deux forment des sortes de petites antennes.

Autrefois considérée comme une sous-espèce de l'ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), elle est considérée comme une espèce à part entière depuis 1986.

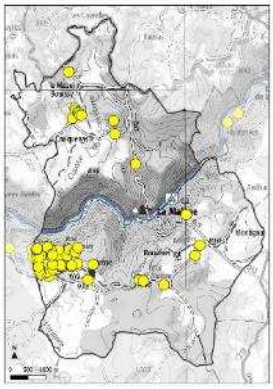

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/110356

Ail jaune (*Allium flavum* L., 1753)

Espèce en régression	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 20 à 50 cm	Observation : floraison juillet-août	***Espèce patrimoniale***

Cette plante herbacée vivace et bulbeuse présente des feuilles linéaires charnues et jamais creuses, insérées le long de la tige jusqu'à son milieu. Ses petites fleurs jaunes sont disposées en ombelle, et sont pourvues d'une grande bractée finissant en pointe terminale. Elle affectionne les milieux chauds et secs tels que les pelouses, les sables dolomitiques, les rocailles et les rochers bien exposés.

Il s'agit d'une relique steppique peu fréquente et dont les populations sont en régression, surtout présente dans le sud de la France.

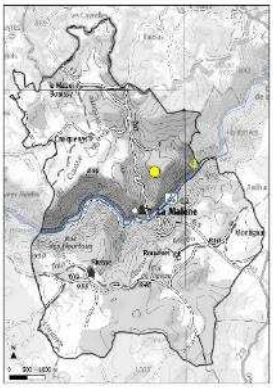

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/50814

Carline à feuilles d'Acanthe (*Carlina acanthifolia* All., 1773)

Espèce emblématique	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 3 à 10 cm	Observation : floraison juin-septembre	***Espèce esthétique***

Hôte des pelouses sèches, des rocailles et bois clairs, cette carline est une herbacée vivace acaule (sans tige). Ses grandes feuilles épineuses sont disposées en rosette et s'étalent sur le sol au moment de la floraison. Un seul capitule (l'inflorescence) est présent au centre de la rosette, d'une largeur de 10 à 15 cm.

Elle est aussi appelée chardon baromètre, car le capitule sec se referme à l'approche de la pluie. Une fois séché le capitule peut se conserver longtemps et l'on peut le retrouver accroché aux portes des maisons en guise de porte-bonheur et de protection. Autrefois, ses feuilles épineuses servaient à carder la laine des moutons. Sa cueillette est réglementée dans certains départements.Cette espèce peut être confondue avec la carline commune (*Carlina vulgaris*) qui possède une tige feuillée et plusieurs petits capitules.

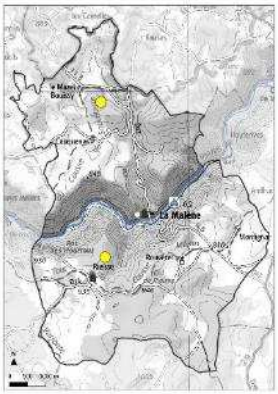

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/89145

Renard roux (*Vulpes vulpes* (Linnaeus, 1758))

Espèce ubiquiste	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 35 à 45 cm au garrot	Observation : toute l'année	***Espèce esthétique***

Le renard roux occupe une vaste aire de répartition comprenant le nord de l'Afrique, l'Europe et l'Asie continentale à l'exception des zones de toundra, jusqu'au nord de l'Inde, à l'Indochine et au Japon.

Il s'agit d'une espèce ubiquiste, c'est-à-dire que l'on retrouve dans une gamme de milieux variés allant de la forêt aux milieux ouverts, en passant par les espaces anthropisés. De même, il gite dans des abris d'origine divers : fourrés, souches, tas de bois, terriers d'autres espèces… Le renard est crépusculaire, mais peut aussi s'observer en journée suivant les saisons.

La coloration de son pelage est typique de l'espèce, la plus commune étant à dominante rousse mais pouvant varier d'un jaune-isabelle au marron foncé. Les pattes sont plus sombres tandis que le pourtour des lèvres, le dessous du ventre et généralement le bout de la queue sont blancs.

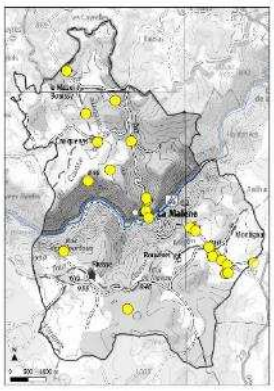

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/60585

Huppe fasciée (*Upupa epops* Linnaeus, 1758)

Espèce protégée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 25-29 cm, envergure 44-48 cm	Observation : avril-septembre	***Espèce patrimoniale***

La huppe fasciée est un des oiseaux les plus caractéristiques de la région. Elle se reconnait facilement à son plumage chamois orangé, ses larges ailes arrondies à larges bandes noires et blanches et surtout sa huppe érectile qu'elle abaisse presque instantanément lorsqu'elle se pose. Sa queue est noire et barrée d'une large bande blanche horizontale.

Elle fréquente les cultures et les zones ouvertes, herbeuses, même pâturées, avec bosquets et buissons. Migratrice, elle rejoint l'Afrique à partir du mois de septembre. Elle trouve sa nourriture à terre, dans des lieux à herbe rase ou dénudés où elle pourra facilement trouver des vers et des insectes. Son nid se trouve généralement dans un trou d'arbre, parfois de muret ou de bâtiment et dégage une forte odeur caractéristique.

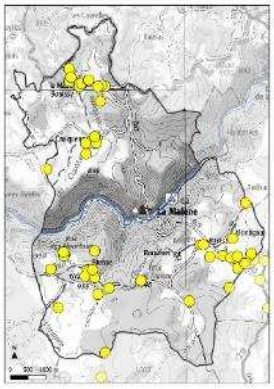

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/3590

Lézard ocellé (*Timon lepidus* (Daudin, 1802))				***Espèce patrimoniale***
Espèce protégée	**Liste rouge France : Vulnérable**	**Taille : 50 à 70 cm**	**Observation : (mars) avril à septembre (octobre)**	

© J. GARIN

Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. Il ne doit pas être confondu avec le Lézard vert occidental, qui est beaucoup plus répandu en France, dont la taille est sensiblement plus petite (30-40 cm de longueur) et qui n'a pas de gros ocelles bleus sur les flancs.

En France il est présent en zone méditerranéenne, sur les causses du Lot et le long du littoral atlantique (au nord jusqu'à l'île d'Oléron). Les populations lozériennes constituent la limite nord de sa répartition dans le Languedoc-Roussillon. Souvent très farouche, il vit dans des milieux secs et ouverts (pelouses, garrigues et maquis clairs, vergers…) pourvus d'abris en réseaux et de zones dégagées (places d'ensoleillement).

Son régime alimentaire est composé d'invertébrés, et peut inclure de petits fruits.

La régression du Lézard ocellé en France est liée à la perte et à la dégradation de ses habitats. L'étalement urbain et la création de routes fragmentent son aire de présence. L'espèce pâtit aussi de la diminution des populations de lapin de garenne dont il occupe les terriers.

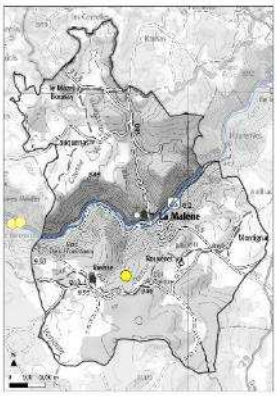

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/79273

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua* (Scopoli, 1769))				***Espèce patrimoniale***
Espèce protégée	**Liste rouge France : Préoccupation mineure**	**Taille : 23 à 27,5 cm, envergure 50-57 cm**	**Observation : toute l'année**	

© L. CAUSSADE

Cette petite chouette vit dans dans les régions basses ouvertes, avec une mosaïque de champs, vigne, vergers, prairies pâturées, bosquets… Elle est partiellement diurne et se tient souvent à découvert, elle peut ainsi être facilement observée. Son alimentation est composée d'insectes, de petits oiseaux, et de petits amphibiens ou reptiles. Son nid est logé dans un trou, souvent d'arbre ou de bâtiment, mais aussi dans une falaise, une carrière, un mur de pierre sèche ou au sol.

La chevêche d'Athéna est petite et trapue, avec une globalement ronde et un peu aplatie sur le dessus, de longues pattes et une courte queue. Les dessus des ailes, du corps et de la tête est brunâtre avec des taches blanches, le dessous est blanchâtre avec des rayures brunes serrées. Ses grands yeux jaunes sont surmontés de deux bandes claires formant des sourcils obliques lui donnant un air « sévère ».

Un gradient de couleur de plumage est observé au sein de son aire de répartition : les populations les plus au sud et à l'est possèdent des couleurs plus claires, puis sont graduellement plus sombres jusqu'en Europe de l'ouest ou en Asie mineure.

Même si l'espèce est classée en préoccupation mineure sur la liste rouge nationale, elle est considérée comme quasi-menacée en Languedoc-Roussillon.

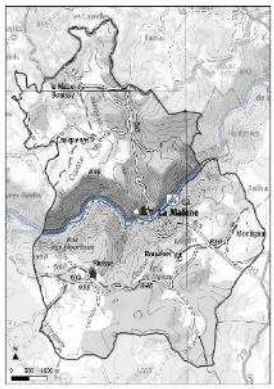

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/3511

Pleurote du Panicaut (*Pleurotus eryngii* (DC. : Fr.) Quél.)				***Espèce***
Espèce	**Liste rouge France : Non évalué**	**Taille : 2 à 6 cm**	**Observation : septembre-décembre**	

Le pleurote du panicaut est un champignon méditerranéen présentant un chapeau de 3 à 10 cm, gris à brun-roux ou brun sombre, à bords longtemps enroulés et légèrement creusés avec l'âge. Il s'agit d'un champignon à lamelles de couleur blanche à crème, au pied blanchâtre et bien développé.

On le retrouve dans des prairies sur sol calcaire plutôt sec et caillouteux. Ce pleurote pousse sur les racines de panicaut (du genre *Eryngium*) qui sont des plantes herbacées ressemblant à des chardons.

2.3 Les milieux boisés

A l'échelle de la commune, la majorité des forêts se retrouvent sur les causses, avec une large dominance du Pin sylvestre. Les contreforts sont en partie occupés par les chênaies et plus localement par le Pin de Salzmann. La création du fond forestier national (FFN) en 1946 a donné lieu a une vague de plantation de 1960 à 1980 ; sur les causses, la principale essence utilisée pour les reboisements est le Pin noir d'Autriche.

Les principaux habitats forestiers sont :

- Les chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes (41.7)
- Les forêts de Pins sylvestres (42.5)
- Les forêts de Pin de Salzmann (42.631)
- Les plantations de Pin noir (42.67).

Focus sur les ripisylves

Les boisements qui longent les cours d'eau sont nommés ripisylves (de *ripa* signifiant rive et *sylva* forêt). Ces types de formations végétales riveraines se développent à l'interface entre l'eau et la terre. Leurs fonctions sont multiples et intimement liées au cours d'eau :

- Protection des berges contre l'érosion
- Dissipation du courant
- Zone tampon, parfois d'épuration et de fixation des minéraux
- Zone ressource et de refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales
- Ombrage des eaux, permettant de conserver les qualités physico-chimiques du milieu.

▪ **Habitat naturel remarquable :**

Les forêts de pin de Salzmann des Causses	*Habitat patrimonial*

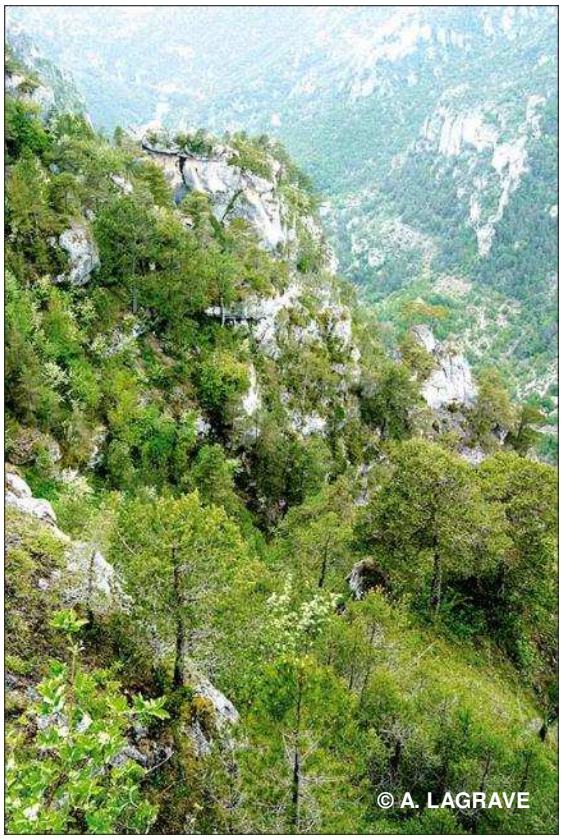

Le pin de Salzmann, aussi appelé pin des Cévennes ou pin de pays, est un arbre endémique de la région méditerranéenne. Il y a plusieurs millions d'années, il n'y avait qu'une seule espèce : *Pinus nigra.* Au cours des évènements géologiques qui ont modelé le paysage que nous connaissons, la population d'origine s'est divisée en sous-populations qui se sont cantonnées sur les montagnes méditerranéennes. Elles ont ainsi divergé génétiquement chacune de leur côté. C'est de là que proviennent nos sous-espèces actuelles, comme le pin de Salzmann, nommé *Pinus nigra subsp. Salzmannii* (*subsp.* pour sous-espèce).

Autrefois très présent dans nos régions, il est désormais représenté par quelques populations éparses, la plus grande étant celle de Saint-Guilhem-le-Désert. Cette régression est surtout due aux activités humaines qui ont grandement bouleversé son aire de répartition.

Malgré sa raréfaction, un peuplement demeure encore présent sur la commune, quasiment exclusivement au niveau du Roc des Hourtous.

Cette pineraie constitue un habitat rare et en régression dans son aire de répartition. Ces habitats classés d'intérêt communautaire prioritaire au titre de Natura 2000 présentent un grand intérêt patrimonial pour la conservation de la sous-espèce en tant que telle mais aussi pour les espèces associées.

▪ Aperçu de quelques espèces des milieux boisés

Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus* L., 1753)

Espèce protégée	Liste rouge France : Quasi menacée	Taille : 15 à 50 cm	Observation : floraison : mai-juin	Espèce patrimoniale

Cette orchidée à grandes fleurs est emblématique des sous-bois clairs et des lisières forestières sur sol calcaire. C'est une herbacée vivace à souche rampante, aux feuilles alternes embrassant la tige et aux nervures saillantes. En général une fleur est présente, parfois deux, de grande taille (5 à 9 cm) et au parfum délicat. Comme toutes les espèces d'orchidées, la symbiose avec un champignon mycorhizien est nécessaire à sa survie et à son développement.

Elle se rencontre de 300 à 2000 m d'altitude dans les Alpes, plus rarement sur les causses et les Pyrénées. Les stations caussenardes constituent le seul relais entre ces deux chaînes de montagnes.

Son inflorescence majestueuse en fait une espèce convoitée par les amateurs de botanique mais aussi de personnes beaucoup moins bien intentionnées et recherchant à la cueillir ou la transplanter de manière illicite dans les jardins. La protection réglementaire nationale dont elle bénéficie interdit sa cueillette, sa destruction ou encore son arrachage.

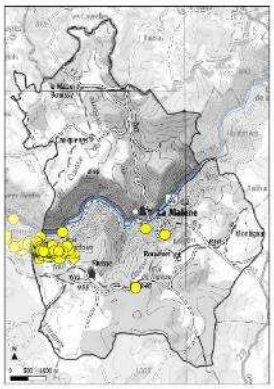

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/94041

Truffe d'été (*Tuber aestivum* Vittad.)

Espèce comestible	Liste rouge France : Non évalué	Poids : 30 à 60 g en moyenen	Observation : septembre - janvier	Espèce patrimoniale

© C. PERSEGOL

Les champignons sont des êtres vivants majoritairement souterrains, dont la plus grande partie de la biomasse est constituée d'un mycélium composé de fins filaments. La fructification ou carpophore est la partie que nous dégustons lorsque le champignon est comestible.

Comme toutes les autres espèces de truffe, la truffe d'été est un champignon de type mycorhizien. Cette catégorie de relation interspécifique (entre plusieurs espèces) est synonyme d'entraide pour les deux organismes. Le champignon, via son mycélium, va entrer en association symbiotique avec les racines de l'arbre et va favoriser sa nutrition minérale et lui permettre de capter plus d'eau. L'arbre va quant à lui fournir au champignon essentiellement du carbone qu'il ne peut pas synthétiser ni puiser dans le sol.

Les truffes se développent uniquement sur sol calcaire, faisant des gorges et causses une zone particulièrement propice à son développement.

Muguet (*Convallaria majalis* L., 1753)

Espèce emblématique	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 10 à 20 cm	Observation : floraison avril-juin	Espèce indicatrice

Reconnaissable entre tous avec ses hampes florales ornées de petites fleurs en clochette blanches, le muguet est une géophyte à rhizome rampant donnant naissance à une colonie. L'espèce affectionne les forêts d'ubac, les éboulis frais, ou encore les ravins encaissés.

Elle se retrouve dans presque toute la France, sauf en région méditerranéenne où elle est quasiment absente. Sur les causses, les stations sont assez rares et localisées. Elle est plus fréquente dans les forêts anciennes et peu perturbées.

Très toxique, elle peut être confondue avec l'ail des ours lorsque seules les feuilles sont présentes. La forte odeur de l'ail des ours permet entre autres de discriminer l'espèce.

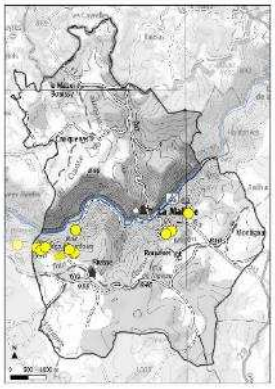

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/92282

Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum* (L.) Sw., 1799)

Espèce indicatrice

Espèce emblématique	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 30 à 80 cm	Observation : mai-juillet

Le limodore à feuilles avortées est une plante vivace de la famille des orchidacées, aux fleurs et à la tige engainée de feuilles réduites en écailles de couleur violette. Les fleurs forment un épi lâche et allongé munies d'un éperon dirigé vers le bas, avec à leur base une grande bractée violacée. Elle est commune dans les bois clairs et très secs sur calcaire.

Cette orchidée terrestre est une plante parasite qui ne produit pas sa propre chlorophylle. Elle va donc puiser les éléments nécessaires à sa croissance sur les racines des arbres en y fixant son rhizome.

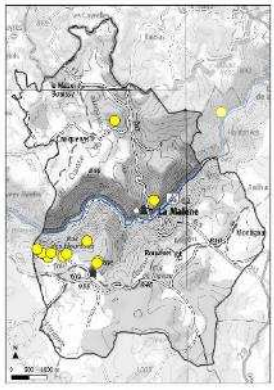

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/106026

Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus* (Linnaeus, 1758))

Espèce patrimoniale

Espèce indicatrice	Liste rouge Europe : Quasi menacé	Taille : 20 à 90 mm	Observation : adulte juin-juillet

Le lucane est le plus gros et imposant des insectes européens. Les mâles sont très différents des femelles : la tête est élargie, et ils possèdent de grandes mandibules ayant l'aspect des bois de cerf, ce qui lui a valu son nom vernaculaire de « cerf-volant ». Ces mandibules ont vocation à maintenir la femelle durant l'accouplement et ne sont pas fonctionnelles pour l'alimentation. La femelle possède une tête et de toutes petites mandibules. Elle porte le nom de « biche ».

L'espèce est naturellement forestière mais peut s'établir dans les bocages et parcs urbains, et particulièrement liée aux vieux arbres. La larve se développe dans de vieilles souches d'arbres en décomposition durant 2 à 5 ans.

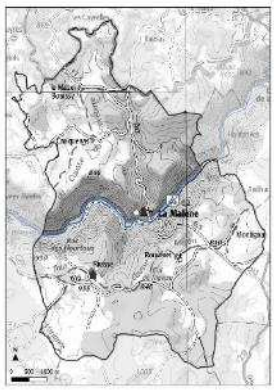

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/10502

Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros* (Borkhausen, 1797))

Espèce patrimoniale

Espèce protégée	Liste rouge France : Vulnérable	Taille : 50 à 70 cm	Observation : (mars) avril à septembre (octobre)

Les Rhinolophes se reconnaissent facilement à leur museau constitué d'une feuille nasale en forme de fer à cheval. Le petit rhinolophe est le plus petit représentant, pesant le poids d'un sucre.

C'est une espèce anthropophile car les colonies de reproduction sont presque exclusivement localisées dans des constructions humaines. Comme toutes les chauves-souris de France, le petit rhinolophe est insectivore. Il chasse essentiellement dans les haies et en lisière de forêts où il capture ses proies jusque sur les feuilles des arbres.

Ces animaux pâtissent de la fermeture des caves et des greniers mais aussi du traitement chimique des charpentes qui les intoxique. Des actions simples comme la mise en place de « chiroptères » peuvent permettre leur maintien dans les centres des villages.

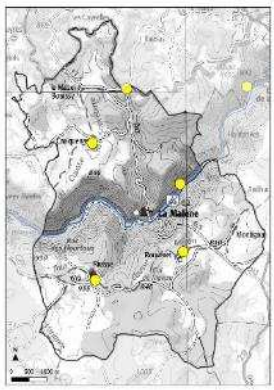

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/60313

Cerf élaphe (*Cervus elaphus* Linnaeus, 1758)

Espèce forestière	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 160 à 260 cm au garrot	Observation : toute l'année	*Espèce indicatrice*

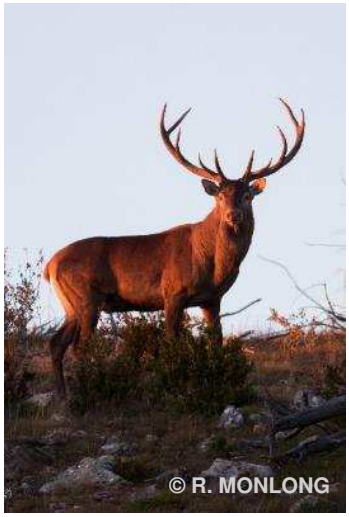

Le cerf élaphe est l'un des plus grands mammifères d'Europe pouvant vivre jusqu'à 15 ans. Il est facilement différenciable du chevreuil par sa taille, et pour les mâles par les grands bois qui ornent sa tête. Ces derniers sont caducs et tombent à la fin de chaque automne pour repousser au printemps. Les cerfs vivent en groupes appelés hardes, composés des biches et de jeunes de l'année.

Il affectionne les forêts feuillues ou mixtes, les forêts méditerranéennes et les friches épaisses. Les habitats qu'il fréquentent varient suivant l'altitude où il se trouve. Le cerf est un animal nocturne et crépusculaire, ayant un territoire avoisinant les 3000 hectares.

La période de reproduction se déroule en automne, et de mi-septembre à mi-octobre les forêts retentissent d'étranges sons rauques. Le brâme du cerf a commencé, et durant toute cette période les mâles vont donner de la voix et se livrer à des combats pour saisir l'opportunité de se reproduire. C'est le seul moment où les mâles adultes sont dans les hardes, autrement ils sont solitaires.

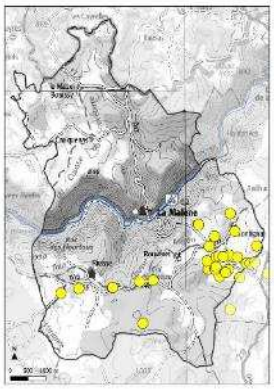

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/61000

2.4 Les zones humides et cours d'eau

Les milieux humides de la commune sont représentés par trois grands types d'habitats :

- Les rivières, avec le Tarn incisant de profondes gorges entre les deux causses
- Les mares permanentes, ou lavognes, présentes sur les causses et liées au pastoralisme (point d'eau pour les troupeaux)
- Les mares temporaires, également sur les causses, caractérisées par une période annuelle d'assec (le plus souvent l'été)

Les habitats qui en découlent sont rares et patrimoniaux et accueillent une faune et une flore diversifiée et parfois inféodée aux zones humides.

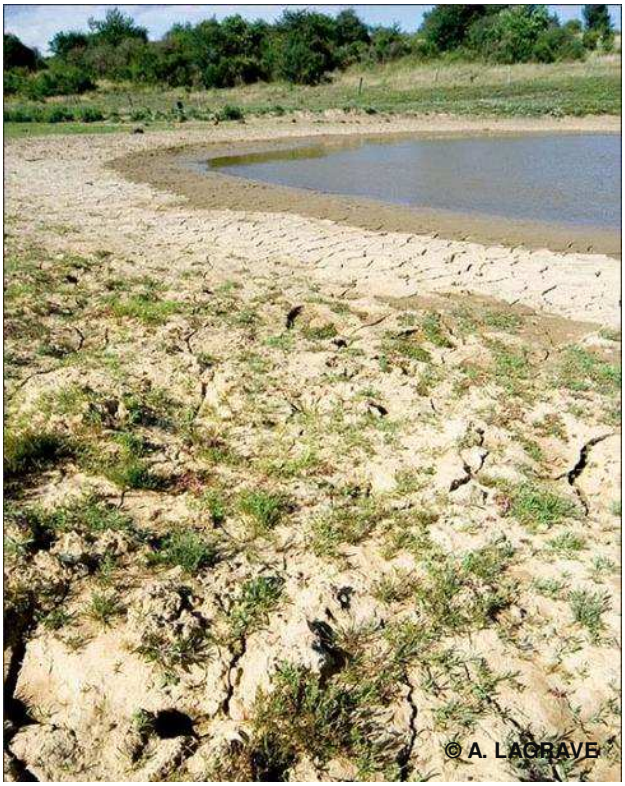

▪ **Habitat naturel**

Les rivières	*Habitat emblématique*

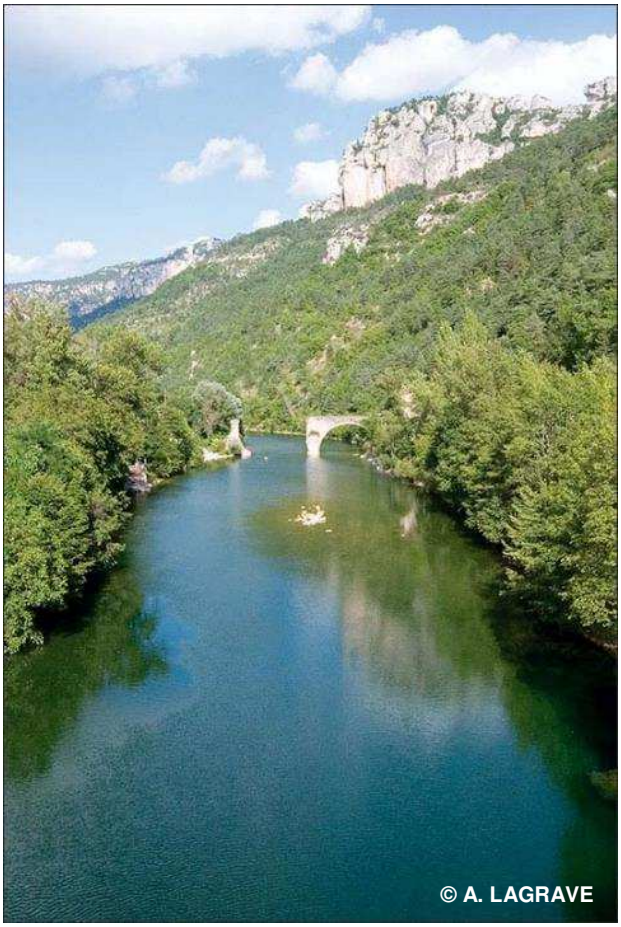

Sur la commune, la rivière emblématique du Tarn a creusé de profondes gorges entre le causse de Sauveterre et le causse Méjean. Située en versant atlantique, le Tarn présente des pentes plus douces et un régime plus régulier que ses homologues méditerranéennes. Les rives les moins pentues permettent l'installation d'une ceinture de végétation enracinée. La forêt riveraine se nomme ripisylve, et accueille différentes espèces en fonction de la distance à l'eau. Les bancs de gravier les plus souvent inondés et aux couches superficielles souvent emportées seront colonisés par des formations arbustives à saules, tandis que les zones plus stables du lit majeur seront propices aux grands arbres tels que les aulnes, les frênes et les peupliers. Les parois abruptes des gorges sont le lieu de vie des mousses et lichens crustacés aquatiques.

Le profil de la rivière varie en fonction de sa distance à la source. Selon les conditions, les cortèges de poissons seront différents et permettent entre autres de catégoriser les rivières. Dans les parties amont, la pente et le courant sont plus forts, les éléments nutritifs peu nombreux, la température est plus faible et l'eau bien oxygénée. Ce milieu constitue le royaume de la truite fario. Plus en aval, dans des parties encore bien oxygénées mais aux courants plus faibles, l'ombre commun s'y substituera. Les barbeaux fluviatile ou méridional se retrouvent dans les parties inférieures des rivières à lit plus profonds aux eaux moins oxygénées et plus riches en éléments nutritifs.

Certaines espèces d'invertébrés, d'algues et de végétaux aquatiques sont tributaires de certaines caractéristiques de l'eau et d'un bon état de conservation du milieu. Elles sont qualifiées d'indicatrices biologiques, car leur présence renseigne des conditions écologiques de la rivière.

▪ Aperçu de quelques espèces des zones humides et cours d'eau

Rorippe amphibie (*Rorippa amphibia* (L.) Besser, 1821)				***Espèce indicatrice***
Espèce localisée	**Liste rouge France : Préoccupation mineure**	**Taille : 30 cm à 1-2 m**	**Observation : floraison juin-septembre**	

Aussi appelée cresson amphibie, cette espèce de la famille des Brassicacées se retrouve au niveau des grèves des cours d'eau, des marais et des fossés longtemps en eau.

Ses tiges sont enracinées à leur base dans la vase. La forme des feuilles inférieures peut être très variable : les feuilles submergées sont généralement découpées, tandis que les feuilles émergées présentent un limbe moins découpé. Les fleurs jaunes sont disposées en grappe.

Elle est présente partout en France mais est particulièrement rare dans le midi.

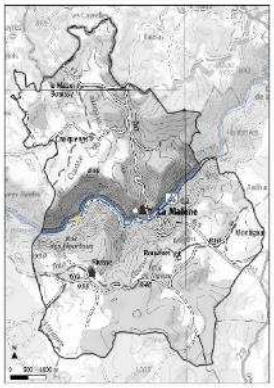

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/117933

Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis* (Poir.) Rich., 1817)				***Espèce patrimoniale***
Espèce protégée	**Liste rouge France : Vulnérable**	**Taille : 50 à 70 cm**	**Observation : juillet-août**	

La Spirante d'été est l'une des 6 espèces d'orchidées présentes en Lozère et protégées au niveau national.

C'est une espèce de pleine lumière, qui aime la chaleur, et qui trouve son optimum dans des formations très basses, ouvertes, sur des sols temporairement mouillés ne se desséchant pas trop en été, pauvres en nutriments. Elle se reconnait à ses petites fleurs blanches disposées en une inflorescence hélicoïdale peu dense comptant de 6 à 24 fleurs.

Autrefois répandue sur tout le territoire national, la Spiranthe d'été n'est plus présente que dans la moitié des départements français, de façon très disséminée et avec des effectifs excédant exceptionnellement quelques centaines d'individus.

A l'échelle de la commune, cette orchidée discrète se rencontre dans les mares méditerranéennes temporaires, sur les berges de certains cours d'eau (Cévennes notamment).

En Lozère, les stations connues de l'espèce sont essentiellement localisées sur les rives de cours d'eau cévenols, peu propices à la baignade (donc avec un risque limité de piétinement des plantes). Les projets d'aménagements et les travaux forestiers sont ici les principales menaces.

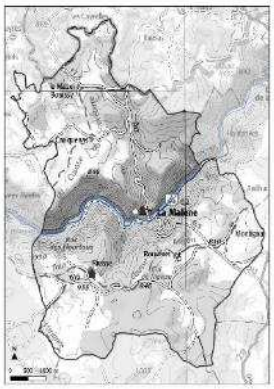

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/124699

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa* (L.) Gaertn., 1790)

Espèce rivulaire	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 20 à 30 m	Observation : juillet-août	*Espèce indicatrice*

L'aulne glutineux est un arbre, très présent dans toute l'Europe, peu commun en région méditerranéenne où on le retrouve essentiellement dans les ripisylves. Il est reconnaissable à son écorce d'un brun noir et crevassée. Les jeunes rameaux sont anguleux et et de couleur brun-verdâtre, devenant pourpres à l'automne. Ses feuilles sont arrondies et irrégulièrement dentées sur les bords. Comme les autres membres de sa famille (les bétulacées), ses fleurs mâles sont sous forme de chatons pendants. Les fruits sont de petits cônes ligneux (contenant du bois) de 10 à 30 mm de longueur.

Son bois possède des propriétés imputrescibles, c'est-à-dire qui ne pourrit pas, lorsqu'il est constamment immergé dans l'eau. Il était autrefois utilisé pour la fabrication de drains, de tuyaux et de pilotis. Venise a ainsi été construite sur des pilotis d'aulne et d'orme. De nos jours les utilisations les plus courantes de ce bois se travaillant facilement concernent la pâte à papier, les panneaux de fibres ou de particules, la caisserie, parfois la tournerie ou la sculpture.

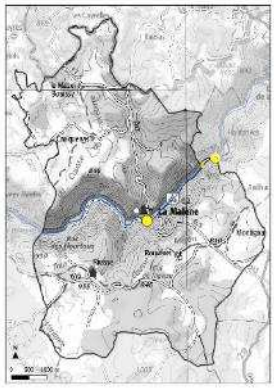

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/81569

Arbre aux papillons (*Buddleja davidii* Franch., 1887)

Espèce introduite	Liste rouge France : Non applicable	Taille : jusqu'à 5 m	Observation : floraison juin-septembre	*Espèce envahissante*

Le Buddléia a été introduit délibérément pour l'ornement en France par le père David, en 1869, depuis la Chine. Il possède des feuilles légèrement dentées avec une face supérieure vert foncé et une face inférieure blanche et duveteuse et des fleurs pourpres regroupées de façon dense en épis.

Le buddléia peut former rapidement des peuplements monospécifiques denses qui peuvent exclure localement d'autres espèces. Il pose un réel problème dans certaines ripisylves (blocage de la régénération naturelle dans les forêts riveraines, concurrence avec les formations pionnières à saules et peupliers, risque de disparition d'espèces endémiques de lits de torrents par modification du milieu et compétition).

L'arrachage manuel des jeunes pousses ou arbustes est considéré comme la méthode la plus efficace pour gérer le buddléia. La coupe mécanique des inflorescences, réalisée immédiatement après la floraison et avant la formation de graines (entre juin et octobre) peut également être réalisée sur des petites surfaces. Elle permet d'empêcher la formation de graines et par conséquent de limiter la dissémination de l'espèce. Il s'agit d'une technique préventive, à coupler avec une technique curative (arrachage, coupe).

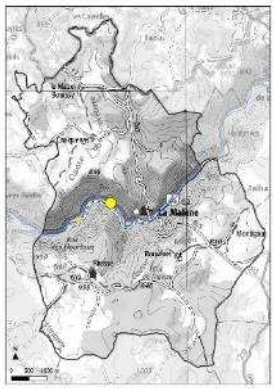

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/86869

Truite fario (*Salmo trutta* Linnaeus, 1758)

Espèce protégée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : max 1 m	Observation : toute l'année	*Espèce indicatrice*

Elle réalise des migrations de reproduction uniquement de nuit et peut parcourir durant cette période de 8,5 km à 25 km.

La truite commune ou truite fario est polymorphe, ce qui signifie que ses couleurs sont variables et ce en fonction de son patrimoine génétique, de sa situation (côtière ou rivulaire) et de son habitat. Ce poisson vit dans les eaux claires et vives, riches en oxygènes et consomme aussi bien des invertébrés que des insectes (aquatiques ou aériens) en fonction de sa maturité. La truite fario est active de jour comme de nuit et capture ses proies au cours d'une nage stationnaire, à l'abri des forts courants.

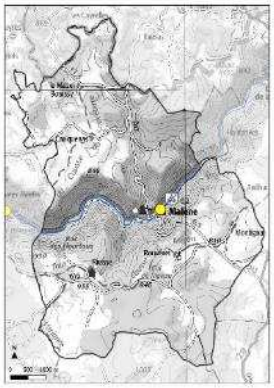

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/67772

Castor (*Castor fiber* Linnaeus, 1758)

Espèce protégée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : peut dépasser 1 m	Observation : juillet-août	*Espèce patrimoniale*

Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe. Persécuté par l'homme dès le XVIIème, il disparaît de nombreuses régions de France. Au XXème siècle, il ne subsiste plus que dans la basse vallée du Rhône. Il a été réintroduit en Lozère à partir de ce noyau de population.

L'activité du Castor s'accomplit principalement à l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Il est principalement actif en début et fin de nuit.

Sociable, les 2/3 des castors vivent en groupes familiaux composés de deux adultes, des jeunes de plus d'un an et des jeunes de l'année. La taille d'une famille varie de 4 à 6 individus.

L'activité d'un groupe familial s'effectue sur un territoire d'environ 1 à 3 km de cours d'eau.

Le Castor est strictement végétarien. Les besoins quotidiens d'un adulte s'élèvent à 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorce. Environ une trentaine d'espèces d'arbres peuvent être consommées, mais ce sont les salicacées (saules et peupliers) qui sont les plus recherchées. L'essentiel des coupes concerne des troncs et des branches de 3 cm à 8 cm de diamètre.

En Lozère, l'espèce n'est menacée que par le braconnage et la mortalité routière. Il s'agit toutefois de menaces faibles. La conservation de l'espèce implique de maintenir la continuité des cours d'eau, en assurant notamment la franchissabilité des ouvrages d'arts par l'espèce

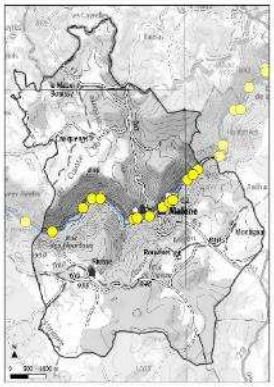

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/61212

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus* (Linnaeus, 1758))

Espèce protégée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 17 à 20 cm	Observation : toute l'année	***Espèce patrimoniale***

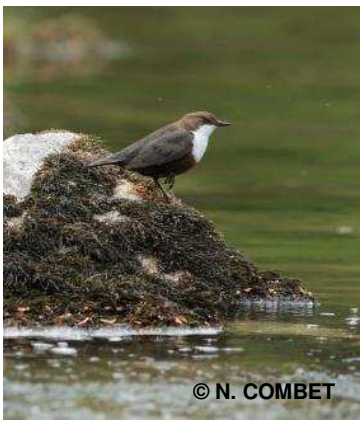

Hôte des cours d'eaux vifs de montagne, le Cincle plongeur apprécie les rives abruptes, les cascades et les torrents. Il se nourrit d'invertébrés aquatiques en plongeant ou en marchant sur le fond du lit des rivières.

L'eutrophisation des rivières élimine ces invertébrés et met en péril son succès reproductif en diminuant l'épaisseur des coquilles d'œufs. Le remplacement des ponts de pierre par des ponts en béton enlève de possibles sites de nidification.

Il est essentiellement présent autour du Tarn, où il trouve un habitat propice à son développement.

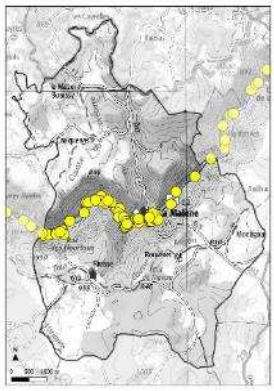

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/3958

Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803))

Espèce protégée	Liste rouge France : Vulnérable	Taille : 50 à 70 cm	Observation : juillet-août	***Espèce patrimoniale***

La répartition du Pélodyte ponctué suit principalement les vallées fluviales. Il est présent dans une grande partie de la France, excepté dans les Pyrénées, presque tout le Massif central (hors causses), et dans l'extrême est du pays. La France abrite ainsi la moitié de l'aire mondiale de l'espèce, le reste des populations étant en Espagne.

Ce petit crapaud s'accommode aussi bien des mares permanentes que des pièces d'eau temporaires. Tout comme le Crapaud calamite, il est considéré comme une espèce pionnière. Les secteurs de lavognes présentent des milieux pierreux constituent des zones de refuge pour les jeunes et les adultes.

Les menaces sur l'espèce sont principalement liées à la fragmentation des populations, accentuant à terme leur fragilisation. L'introduction de poissons dans les mares permanentes constitue également une menace.

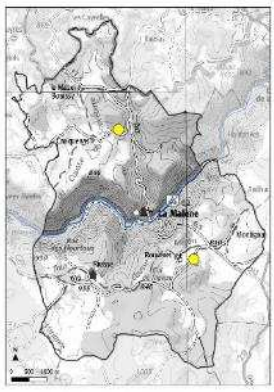

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/252

2.5 Les zones rocheuses

Les milieux rocheux sont essentiellement présents sur les contreforts des causses et représentés par les falaises et les éboulis.

Le monde minéral forme des paysages extraordinaires. Entaillant de hauts plateaux calcaires perchés à plus de 500 m d'altitude, les gorges du Tarn offrent des panoramas grandioses. Les Causses sont bordés de falaises calcaires et dolomitiques, appelées « couronnes ». Les éboulis se nichent au creux des pentes et sont formés par l'érosion.

Les Causses sont formés d'un ensemble de réseau karstique, qui sont des formations calcaires parcourues de vastes systèmes de circulation d'eau souterraine.

Les espèces rupicoles (inféodées aux zones rocheuses) sont adaptées à des conditions extrêmes. Elles doivent aussi bien affronter les brûlures du soleil que le gel et le froid, résister aux vents violents et à la sécheresse. La flore a développé des stratégies uniques pour se protéger et économiser leurs réserves en eau (feuilles charnues, pilosité, échanges gazeux réalisés la nuit…).

- **Habitat naturel**

Les falaises calcaires	*Habitat emblématique*

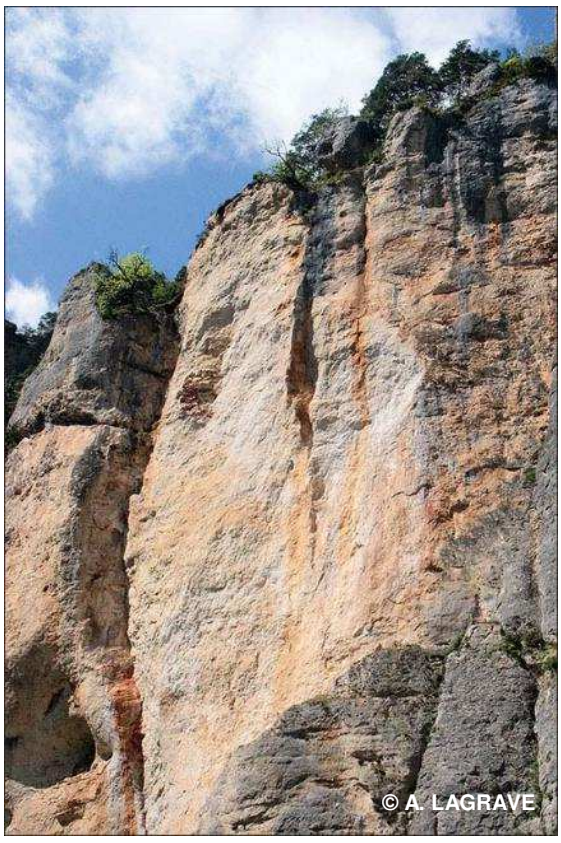

Les falaises calcaires se trouvent en bordure des Causses et forment des à-pic verticaux surplombant le Tarn de plusieurs centaines de mètres, formant des vallées encaissées en profonds canyons. Les rochers des falaises accueillent tout un cortège d'espèces saxicoles (du latin *saxum*, rocher, et *colere*, habiter). Les organismes pionniers se nomment les lithophytes, parmi eux se trouvent les cyanobactéries, les algues, puis les lichens et les mousses. Les plantes vasculaires sont quant à elles éparses et s'installent dans des fissures plus ou moins apparentes. Les cortèges sont formés d'herbacées, de sous-arbrisseaux et d'arbustes. Les fougères sont fortement représentées dans ce type de milieu.

Ces habitats abritent de nombreuses espèces patrimoniales, dont des espèces endémiques des Causses, c'est-à-dire se retrouvant uniquement dans ce territoire.

Les falaises font partie des rares milieux qui ne sont pas colonisés par les arbres. Seuls quelques buissons ou arbres rabougris arrivent à se cramponner çà et là. Le processus de colonisation est particulièrement en milieu rocheux et permet difficilement l'installation des espèces.

Les actions de gestion conservatoire ne sont pas forcément pertinentes dans ce type de milieu, relativement stable dans le temps. L'intérêt patrimonial des espèces végétales et des oiseaux nicheurs exigent toutefois l'encadrement des activités de pleine nature hors de sites à enjeux.

▪ Aperçu de quelques espèces des zones rocheuses

Grassette des causses (*Pinguicula longifolia subsp. caussensis* Casper, 1962)

Espèce endémique	Liste rouge France : Quasi menacée	Taille : 5-15 cm	Observation : floraison avril-juin	***Espèce patrimoniale***

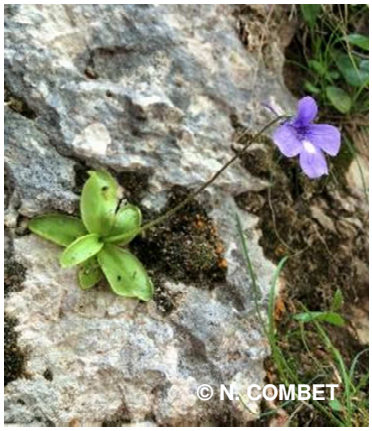

C'est une petite herbacée vivace à feuilles elliptiques ou lancéolées, toutes disposées en rosette, entières et sessiles (sans pétiole), grasses au toucher. Les fleurs sont solitaires et portées par un long pédoncule, mesurant de 22 à 35 cm de long et possédant un long éperon légèrement recourbé.

Cette petite plante carnivore se développe sur les falaises suintantes et les tufs (concrétions calcaires dues à des suintements). Insectivore, les insectes qui se posent sur ses feuilles s'y engluent puis sont digérées à la surface. Plusieurs sous-espèces de grassette existent, celle-ci est endémique des causses.

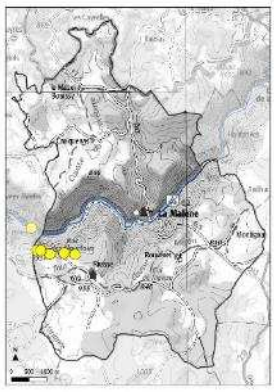

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/138819

Violette des rochers (*Viola rupestris* F.W.Schmidt, 1791)

Espèce localisée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 2-20 cm	Observation : floraison avril-juin	***Espèce indicatrice***

Cette petite violette se rencontre dans les rocailles et les pelouses sèches. Sa courte tige possède une pilosité dense et rase, tout comme le reste de la plante. Les feuilles sont d'un vert assez foncé, cordées (en forme de cœur), d'une longueur de 8 à 18 cm. Les fleurs sont généralement violettes mais peuvent être bleues ou blanches, de 1 à 1,5 cm de largeur.

C'est une espèce de milieux pionniers, ayant subi des perturbations récentes. Elle semble par exemple se développer rapidement à la suite d'incendies.

Elle peut être confondue avec d'autres espèces de violette, et s'en différencie grâce à la présence de poils et son écologie particulière.

Cette espèce est assez mal connue, probablement à cause des erreurs de détermination et confusions du 19ème siècle. Elle est aujourd'hui menacée par la fermeture des milieux, la plantation et l'intensification des pratiques agricoles.

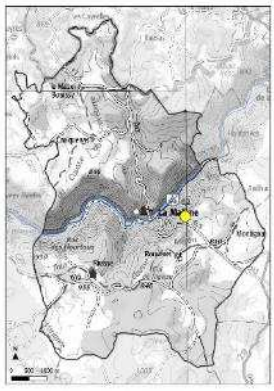

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/129674

Saxifrage des Cévennes (*Saxifraga cebennensis* Rouy & E.G.Camus, 1901)

Espèce rare et endémique	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 5-15 cm	Observation : floraison mai-juin	***Espèce patrimoniale***

Ce Saxifrage est une plante endémique des causses et des des Cévennes, et se retrouve dans 4 départements : Gard, Lozère, Aveyron et Hérault. Il pousse en gazons denses sur les rochers escarpés des Cévennes, uniquement sur calcaire.

C'est une plante vivace, vert pâle, dont les tiges grêles portent de 2 à 5 feuilles entières, linéaires. Les feuilles inférieures sont imbriquées en colonnes courtes, rougeâtres ou brunâtres, à pétiole court, très large. Les fleurs sont blanches, groupées par 1-5 en panicule courte.

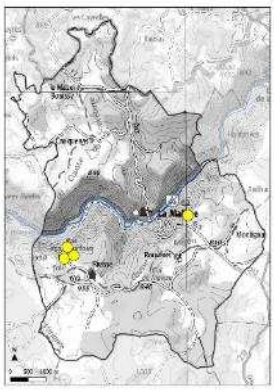

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/121002

Centranthe de Leucoq (*Centranthus lecoqii* Jord., 1852)

Espèce indicatrice	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 30-70 cm	Observation : floraison mai-juillet	***Espèce indicatrice***

Le centranthe de Lecoq est un proche cousin du centranthe rouge, qui est cultivé comme plante ornementale. Il se distingue de ce dernier par des feuilles plus fines, larges de 6-15 mm, au somment pointu. L'ensemble de la plante est glabre (sans poils) et d'un vert bleuté. Ses fleurs rose foncé sont regroupées en petite tête appelée corymbe. Son nom provient du grec *kentron,* éperon, et *anthos,* fleur : si l'on regarde ses petites fleurs de près, on se rend compte qu'un petit éperon est présent à la base.

Recherchant les expositions chaudes et ensoleillées, il se retrouve dans les éboulis calcaires de l'étage mésoméditerranéen.

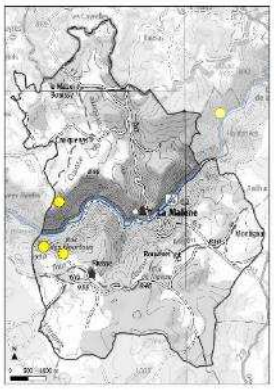

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/89884

Vautour fauve (*Gyps fulvus* (Hablizl, 1783))

Espèce protégée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Envergure : 230-265 cm	Observation : toute l'année	***Espèce patrimoniale***

Le vautour fauve a été réintroduit dans les gorges du Tarn et de la Jonte dans les années 80, après y avoir été décimés dans les années 40 par des tirs ou des empoisonnements. Cette action a rencontré un grand succès et la colonie s'élève aujourd'hui à environ 800 individus, dont les suivis sont effectués par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Parc National des Cévennes.

Il installe son nid sur une corniche de falaise, souvent en colonies lâches de 10 à 20 couples. Il est un peu plus petit que le vautour moine ou le gypaète barbu, eux aussi réintroduits dans la région. Il est caractérisé par de larges ailes à très longues plumes terminales (rémiges) formant des sortes de doigts. La queue est courte et arrondie. La tête, semblant petite en vol, est blanche comme le cou, avec un bec jaunâtre. Il possède une collerette de plumes blanches à la base du cou (beige foncé chez les jeunes). Le dessous du corps est brun moyen et le dessous des ailes a un aspect bicolore : la partie supérieure est de la même couleur que le ventre, souvent barré de bandes chamois, et le reste du plumage foncé.

Les vautours sont des oiseaux monogames, et gardent le même partenaire toute leur vie. Ils atteignent l'âge adulte autour de 4 ans et peuvent ensuite gagner en autonomie. Ils recherchent leur nourriture en se déplaçant à plusieurs à la recherche de carcasses qu'ils mangeront ensemble (cette action se nomme la curée). Le vautour fauve se nourrit des tissus mous, des viscères et des muscles. Le vautour moine se chargera de la peau, du cartilage et des tendons, tandis que le gypaète barbu se régalera des os qu'il est capable de casser avec son gros bec.

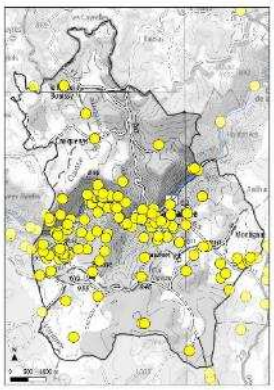

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/2860

Hibou grand-duc (*Bubo bubo* (Linnaeus, 1758))

Espèce protégée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 59-73 cm, envergure 138-170 cm	Observation : toute l'année	*Espèce patrimoniale*

Le hibou grand-duc est le plus grand des hiboux français. Il vit dans les montagnes et forêts, et recherche les rochers, falaises et vieux arbres (conifères) lui faisant office de dortoirs diurnes. Il installe son nid de préférence sur une corniche rocheuse inaccessible, plus rarement au sol près d'un rocher, dans un arbre dans un ancien nid de rapace ou encore une grange. Ce rapace nocturne se nourrit de petits mammifères tels que les rongeurs ou les lagomorphes (lièvres et lapins), parfois d'oiseaux (gallinacés, corvidés…).

Les longues aigrettes qu'il porte sur la tête (caractéristique des hiboux, les différenciant des chouettes) peuvent renseigner sur son humeur : clame ou inquiet, il les tient basses sur les côtés, et les relève lorsqu'il chante ou qu'il est irrité. Il possède de grands yeux rouges-orangés. Le dessous du corps est à fond brun-jaunâtre rayé de sombre, le dessus est plus foncé et ponctué de barres et tâches noires.

Malgré sa grande taille et ses serres puissantes, c'est un rapace paisible et discret près du nid. Comme d'autres espèces, il peut user de manœuvres de diversion si un danger menace ses petits en simulant une blessure au sol en geignant. Il chante généralement à la fin de l'hiver et au début du printemps (parfois d'autres saisons, y compris en automne), et son hululement caractéristique est audible jusqu'à 4 km.

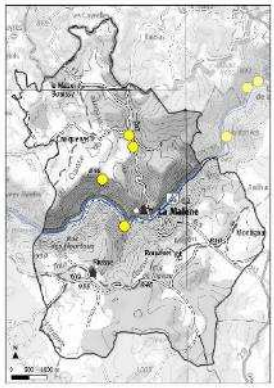

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/3493

Chamois (*Rupicapra rupicapra* (Linnaeus, 1758))

Espèce protégée	Liste rouge France : Préoccupation mineure	Taille : 70-80 cm au garrot	Observation : toute l'année	*Espèce patrimoniale*

Montagnard par excellence, le chamois peut gravir 1000 m de dénivelé en 15 minutes. Il est reconnaissable à ses cornes noires recourbées vers l'arrière qu'il garde toute l'année, plus petites que celles du bouquetin. La femelle porte également des cornes, moins recourbées que chez le mâle. Son front et ses joues sont blancs, séparés par une bande noire des oreilles au museau. Son pelage varie du brun clair en été au brun foncé en hiver. Grâce à ses sabots aux bords durs et tranchants et à la membrane interdigitale limitant l'écartement des doigts, il évolue avec beaucoup d'aisance dans les pentes enneigées et les terrains friables. Le chamois bêle d'une manière rappelant la chèvre domestique. Pour avertir ses congénères d'un danger, il chuinte : il s'agit d'un sifflement soutenu que l'animal produit bouche fermée, par une brusque expiration nasale.

La période de reproduction est entre novembre et décembre. Les mâles en rut se combattent et se coursent dans les pentes abruptes pour courtiser les femelles. Après 6 mois de gestation, les femelles s'isolent pour mettre bas en mai-juin. Ils peuvent vivre entre 15 et 20 ans.

Le chamois est une espèce très craintive qui se laisse difficilement approcher. Dans les zones où il est chassé, l'approche ne peut guère dépasser les 300 m.

La population des gorges du Tarn a récemment été réintroduite. Une trentaine d'individus ont été capturés dans le Mercantour pour être relâchés en Lozère. L'espèce étant mobile, des individus sont régulièrement observés dans les Cévennes gardoises.

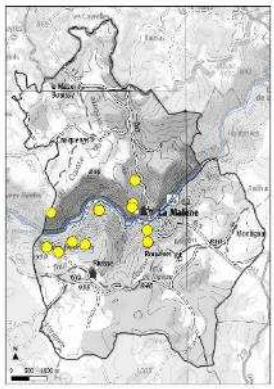

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/61119

Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax* (Linné, 1758))				
Espèce protégée	**Liste rouge France : Préoccupation mineure**	**Envergure : 76 à 80 cm**	**Observation : toute l'année**	***Espèce patrimoniale***

Avec son bec et ses pattes rouges, le Crave à bec rouge est un corvidé un peu plus grand que le choucas, lié aux pelouses rases proches de falaises. Il occupe une aire fragmentée qui couvre les montagnes de l'Afrique du Nord et du continent eurasiatique jusqu'en Mongolie, ainsi que les côtes rocheuses du Finistère et de l'Est de l'Angleterre et de l'Irlande.

Après de spectaculaires parades nuptiales au printemps, le Crave à bec rouge niche en couple ou en semi-colonies dans des trous de falaises.

Il se nourrit principalement d'invertébrés terrestres, auxquels s'ajoutent graines et baies en hiver. Il s'alimente dans des milieux herbacés ras.

Grégaire en hiver, il forme des bandes pouvant compter plus de 200 oiseaux. En Lozère, 574 oiseaux ont été comptés en janvier 2019, répartis en une vingtaine de dortoirs. La population française est comprise entre 2000 et 3000 couples nicheurs.

La principale menace pour le Crave réside dans le changement des pratiques agricoles qui ont mené au déclin des populations, à des extinctions locales et à la fragmentation de l'aire de l'espèce en Europe. L'escalade est un facteur de dérangement près des nids.

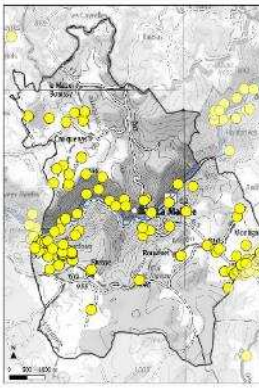

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/4488

2.6 Les milieux anthropisés ou aménagés

On regroupe dans les milieux dits anthropisés tous les espaces ayant été modifiés par la main humaine et ayant ainsi des structures et des fonctions pour toute ou partie artificielles.

Sur la commune, plusieurs grands types peuvent être distingués :

- Le bâti, regroupant le village, les hameaux, les habitations isolées et les bâtiments agricoles, mais aussi tout le petit patrimoine bâti tels que les murets de pierre sèche
- Les cultures céréalières des causses
- Les terrains en friche et terrains vagues, dans lesquels sont inclus les terrains de camping ou d'activités sportives, les jardins potagers...

Ces milieux peuvent accueillir une biodiversité relativement importante et parfois inféodée à ces types d'habitats. Les habitations et le bâti abritent des espèces animales patrimoniales telles que les chauves-souris, de nombreux oiseaux (les plus connues et remarquées étant les hirondelles) qui y trouveront un lieu de reproduction favorable ou un gîte d'hibernation. Les jardins abritent une biodiversité certes peu remarquable en termes de rareté des espèces mais essentielle au fonctionnement des écosystèmes. Cette biodiversité que l'on nomme ordinaire est aujourd'hui menacée et une baisse des effectifs des populations est constatée depuis quelques années.

Enfin, les cultures abritent un grand nombre d'espèces patrimoniales qui peuvent également être inféodées aux milieux ouverts et trouvent dans ces espaces des conditions favorables à leur développement. Les espèces végétales spontanées des cultures (adventices ou messicoles) ne sont pas toujours les bienvenues et sont repoussées à l'aide d'herbicides, ce qui a entrainé leur raréfaction et un effet boule de neige sur les espèces animales.

▪ **Habitat semi-naturel**

Les cultures sur sol calcaire sec — *Habitat emblématique*

Ces cultures extensives de céréales sur sols calcaire secs et plutôt caillouteux sont typiques des causses. Elles accueillent des groupements non cultivés de plantes adventices des moissons, appelées « messicoles » (du latin *messis*, moissons et *colère*, habiter). Ces cortèges sont principalement composés de plantes annuelles caractéristiques et emblématiques, telles que les coquelicots et les bleuets. Des espèces géophytes peuvent également être présentes, tant que le labourage reste superficiel et n'atteint pas le bulbe, comme la gagée des champs. De plus en plus rares, elles sont encore présentes dans les dolines (petites dépressions argileuses) des Causses. Destinées à l'alimentation des troupeaux, les céréales ont occupé jusqu'à 30 % de la superficie du causse Méjean au 19ème siècle.

Ces plantes accompagnent les cultures labourées depuis le début de l'agriculture. Elles sont parvenues en Europe il y a environ 6000 ans, en se mêlant aux semences sous forme de graines. Ainsi, un grand nombre d'espèces sont originaires du Proche ou du Moyen-Orient. Certaines ont des vertues médicinales et enrichissent la pharmacopée locale. La plupart sont aujourd'hui en régression et sont devenues très rares en Europe principalement à cause des traitements chimiques.

Les champs cultivés sont également importants pour des espèces d'oiseaux et de reptiles patrimoniaux, ainsi que pour certains insectes (papillons).

▪ Aperçu de quelques espèces des milieux anthropisés

Adonis flamme (*Adonis flammea* Jacq., 1776)				***Espèce patrimoniale***
Messicole	**Liste rouge France : Quasi menacée**	**Taille : 5 à 50 cm**	**Observation : floraison mai-juillet**	

Ce petit adonis est une plante messicole que l'on retrouve dans les cultures extensives de préférence sur sol calcaire. Les feuilles sont multifides (très découpées, plusieurs fois fendues jusque vers le milieu). Ses fleurs sont rouge vif et composées de 3 à 6 pétales étroits et étalés.

Il peut être confondu avec l'adonis d'été, dont il diffère par sa tiges velue dans sa partie inférieure.

L'espèce est en forte régression en France, sauf en Provence et sur les Causses.

Pour faire face à la régression des populations d'espèces messicoles, un Plan National d'Actions (PNA Messicoles) a été validé en 2012. Les objectifs sont de mettre en place des dispositifs et des actions au niveau national et régional, afin de conserver et restaurer les populations de plantes messicoles. L'adonis flamme est Inscrite à ce PNA et bénéficie dans ce cadre de mesures de gestion conservatoire.

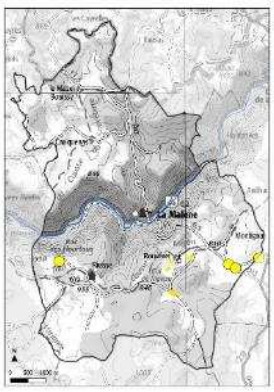

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/80224

Cardère à foulon (*Dipsacus fullonum* L., 1753)				***Espèce indicatrice***
Espèce indicatrice	**Liste rouge France : Préoccupation mineure**	**Taille : 0,5 à 2 m**	**Observation : floraison juin-août**	

La cardère à foulon est une espèce dite rudérale, c'est-à-dire que l'on retrouve dans les milieux riches en azote marqués par la présence de l'homme et du bétail.

Son allure de chardon pourrait faire penser qu'elle fait partie de la même famille, or elle appartient à celle des Caprifoliacées (même famille que les chèvrefeuilles ou les valérianes).

Cette plante annuelle se reconnait à ses grands capitules (2-10 cm) entourés de bractées parfois plus longues qu'eux. Les feuilles caulinaires (feuilles de la tige) sont triangulaires et soudées à leur base, formant une petite retenant l'eau, d'où son autre nom commun « cabaret des oiseaux ». La tige et les nervures des feuilles sont hérissées d'épines.

Une autre espèce proche de cardère (*Dipsacus sativus*) était autrefois cultivée pour carder la laine. Elle se différencie par des capitules allongés et des bractées plus courtes et recourbées vers le bas.

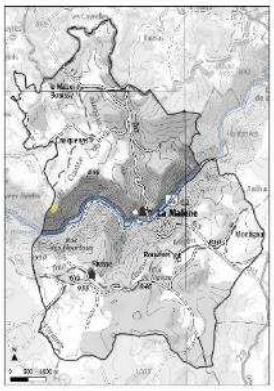

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/95149

Coquelicot (*Papaver rhoeas* L., 1753)

Espèce esthétique

Messicole	**Liste rouge France : Préoccupation mineure**	**Taille : 20 à 60 cm**	**Observation : floraison mai-juillet**

Le coquelicot est une espèce emblématique des champs de céréales, des prairies de fauche et des bords de route, que l'on retrouve généralement de 0 à 1700 m d'altitude. Il se reconnait à ses grandes fleurs rouges, plus rarement blanches ou roses. Sa tige est hérissée de poils et les boutons floraux sont inclinés vers le bas. Les plantes du genre Papaver sont caractérisées par la présence de latex blanc, que l'on remarque facilement lorsque la tige vient d'être coupée.

Le coquelicot est parfois utilisé en herboristerie, ses pétales possèderaient des vertus apaisantes.

Il est dépourvu de nectar, mais produit du pollen en abondance dont se nourrissent les abeilles et les bourdons, et qui représente leur principale source de protéines.

Cette espèce est également inscrite au PNA Messicoles et peut bénéficier à ce titre d'actions de gestion conservatoire.

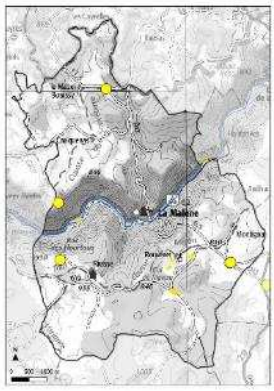

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/112355

Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus* Linnaeus, 1758)

Espèce patrimoniale

Espèce protégée	**Liste rouge France : Préoccupation mineure**	**Envergure : 76 à 80 cm**	**Observation : toute l'année**

Le Hérisson d'Europe est un mammifère omnivore et nocturne, classé dans l'ordre des Insectivores. Sa particularité est connue de tous : son corps est recouvert de 5 000 à 7500 poils piquants.

Le Hérisson est une espèce emblématique des jardins et parcs urbains, où ses densités sont généralement plus élevées qu'en zone rurale.

Dès le crépuscule, l'animal cherche sa nourriture composée d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, d'œufs, de fruits et de baies. Il est à ce titre un auxiliaire précieux pour les jardiniers. Il s'attaque parfois aux serpents, lézards, rongeurs, amphibiens, ou les oiseaux nichant à terre.

Il passe la journée à dormir dans un gîte localisé dans une souche, un tas de bois, ou sous un buisson. Au début de l'automne, il prépare un nid garni de feuilles mortes puis se roule en boule et s'endort d'un profond sommeil entrecoupé de brefs réveils.

Les femelles mettent bas 4 à 7 jeunes. Il peut y avoir 2 mises-bas dans l'année. Sur 5 petits, seuls un ou deux en moyenne atteindront l'âge d'une année. Le maintien d'une population viable nécessite une mosaïque de milieux et des corridors biologiques permettant la dispersion et des échanges génétiques entre individus.

En France, de 1 à 3 millions de hérissons sont tués chaque année sur les routes. L'espèce pâtit également de la disparition des haies et du bocage, des pesticides (raréfaction de la nourriture et empoisonnement indirect notamment par les anti-limaces) et du cloisonnement trop parfait des jardins. Bien qu'en régression, l'espèce n'est pas considérée comme menacée en France.

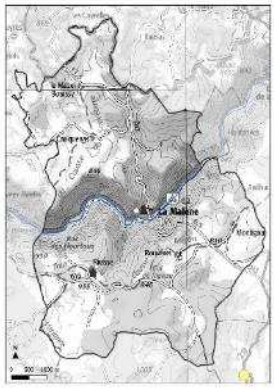

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/60015

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum* (Linnaeus, 1758))				***Espèce patrimoniale***
Espèce protégée	**Liste rouge France : Quasi menacé**	**Envergure : 13,5-15 cm**	**Observation : avril-octobre**	

L'hirondelle de fenêtre niche généralement en colonies, surtout dans les villes et villages, parfois sur les parois rocheuses des régions inhabitées. C'est une espèces migratrice, qui hiverne en Afrique et reviens en France à partir du mois d'avril. Très peu sensible à la présence humaine, elle bâtit des nids clos en argile sous les avancées de toit, contre les murs des maisons, sous les arches des ponts… Certains nids ont même été observés sur des ferrys en service. Après le départ des petits, les adultes se regroupent souvent en grand nombre sur les fils téléphoniques, donnant une impression de notes sur une portée.

Elle chasse les insectes à toutes les hauteurs, mais souvent assez haut. Elle se reconnait facilement à son ventre blanc, tranchant avec le dessus du corps noir et le dessus de la tête, le dos et les épaules bleu luisant. Le dessus du croupion est blanc et se distingue même à grande distance. La queue est courte et moyennement fourchues, sans filets (longues plumes fines prolongeant les deux fourches de la queue), contrairement à l'hirondelle rustique. A la différence de cette dernière, son vol est plus lent avec de fréquents et parfois longs planés, ailes étendues, souvent selon une trajectoire légèrement circulaire.

Trois sous-espèces sont actuellement décrites, différent les unes des autres par des détails de plumage et de mensurations.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/459478

Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus* (Lacepède, 1789))				***Espèce patrimoniale***
Espèce protégée	**Liste rouge France : Préoccupation mineure**	**Envergure : 76 à 80 cm**	**Observation : toute l'année**	

L'aire de répartition de la Couleuvre verte et jaune occupe une grande partie de la France, avec une limite septentrionale au niveau de la Loire et une absence du littoral méditerranéen.

Elle fréquente des milieux secs, ensoleillés, broussailleux et rocheux, et peut parfois fréquenter des biotopes humides. La principale menace pesant sur cette espèce est la destruction automobile. Les adultes se font écraser lors de la période des accouplements et les jeunes au moment de la dispersion suivant l'éclosion.

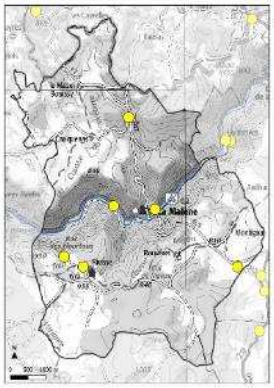

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/77949

Grand paon de nuit (*Saturnia pyri* (Denis & Schiffermüller, 1775))			***Espèce esthétique***
Liste rouge France : Non évalué	**Envergure : 10 à 20 cm**	**Observation : adultes de mars à juin**	

Le grand Paon de nuit est le papillon le plus grand d'Europe, avec une envergure de 10 à 20 cm. Il doit son nom à des cercles de couleur (« ocelles » rappelant l'ornementation des plumes de la queue des paons) sur ses quatre ailes. La chenille est aussi remarquable par sa très grande taille, ses couleurs et ses longues soies noires émergeant de petites protubérances bleu turquoise. Le papillon adulte est visible de fin mars à juin. Il ne s'alimente pas (il ne possède pas de trompe), d'où une durée de vie réduite, environ une semaine, temps uniquement dévolu à la reproduction.

On le trouve dans les bois clairs, broussailles et vergers jusqu'à 2 000 m d'altitude, souvent à proximité des habitations. Le Grand paon de nuit est répandu dans l'Ouest et le Sud de l'Europe et jusqu'au Moyen Orient, en Arménie et en Afrique du Nord. Il semble en forte régression et une enquête sur sa répartition actuelle est en cours.

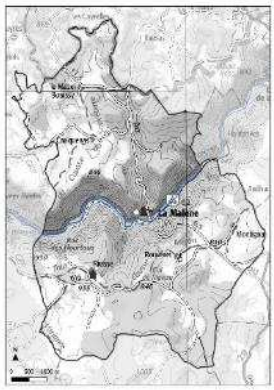

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiv.cevennes-parcnational.fr/espece/54713

Analyse globale des enjeux

1. Connaissance de la biodiversité : où en sommes-nous ?

▪ Connaissance globale et par groupe

La réalisation de l'ABC et des inventaires ciblés a permis de nettement faire progresser le niveau de connaissances sur la commune, même si certains groupes restent sous prospectés.

Le niveau de connaissance peut s'appréhender selon plusieurs échelles, plus ou moins grandes ou locales. Des listes de référence avec les nombres d'espèces connues permettent de dresser des comparaisons et d'évaluer le niveau de connaissance local. Ces chiffres sont des indicateurs, qui doivent être mis en perspective avec les connaissances locales.

Pour la commune de La Malène, certains groupes bénéficient d'un très bon niveau de connaissance :

- Les chauves-souris sont particulièrement bien représentées, avec 23 espèces inventoriées, soit plus de 67 % des espèces présentes en France et presque 85 % de celles présentes à l'échelle du Parc National des Cévennes.
- Si l'on prend les coléoptères, le niveau de connaissance à l'échelle du PNC est assez élevé (38 %), mais très faible à l'échelle de la France. Pour ce groupe, et plus largement pour l'ensemble des insectes, plus on élargit le domaine de référence, plus le nombre d'espèces est élevé.
- Les oiseaux représentent également un groupe bien connu avec 148 espèces inventoriées.
- Concernant la flore, la connaissance est assez bonne au niveau local. La répartition géographique des plantes est un facteur à prendre en compte, en effet certaines sont associées à certains types de milieux. Dans le cas présent il serait plus pertinent de comparer les chiffres communaux avec ceux de la région géographique des Causses.

Des groupes restent encore avec un niveau de connaissance faible, que ce soit à l'échelle du PNC ou de la France. Les lichens et champignons sont un groupe très peu connu et sous-prospecté, difficile à appréhender sans connaissances spécifiques.

▪ Répartition géographique des observations

Afin d'étudier la répartition des connaissances sur le territoire communal, un système de mailles virtuelles représentées par des carrées de 1 km de côté a été mis en place. Il permet de comptabiliser le nombre d'observations collectées par unité de surface.

En ce qui concerne la faune, 43 mailles disposent d'au moins une observation. Pour la flore, de nombreuses mailles sont encore vides et ne recensent aucune observation, et 21 mailles disposent d'au moins une observation.

Une différence dans la répartition des observations est ainsi constatée à l'échelle de la commune. Les espèces sont plus souvent décrites aux abords de routes et chemins d'accès, tandis que moins d'observations sont effectuées dans les milieux naturels. Cette différence est particulièrement marquée pour la faune, notamment les oiseaux. Elle peut s'expliquer par des passages plus fréquents sur les voies de circulation et une observation facilitée.

En ce qui concerne la flore, cette différence de pression d'observation due aux voies de circulation est moins marquée. La répartition des observations est inégale sur la commune et localisée sur certaines mailles, notamment au niveau du Roc des Hourtous et dans la vallée du Tarn. Cette inégalité spatiale s'observe également entre les deux Causses, avec peu d'observations sur le causse de Sauveterre et une concentration plus importante sur le causse Méjean.

Zoom sur la notion de diversité

La diversité biologique, ou biodiversité, est parfois associée à la richesse. Ces deux termes certes proches présentent toutefois des nuances et ne signifient pas la même chose.

La diversité désigne l'ensemble du monde vivant, au sein de laquelle 3 niveaux sont généralement distingués :

- La diversité **génétique**, qui représente la diversité des individus au sein d'une espèce
- La diversité **spécifique**, qui désigne la diversité des espèces
- La diversité **écosystémique**, qui désigne les différents écosystèmes (forêts, zones humides, prairies, océans, etc.) constitués donc de différentes espèces et surtout des interactions entre celles-ci.

La **richesse spécifique** correspond quant à elle au nombre d'espèces présentes dans un milieu donné. Il s'agit d'une **mesure de la biodiversité.**

Tableau récapitulatif des niveaux de connaissance acquis au terme de l'ABC :

Groupes simplifiés		Espèces inventoriées	Nombre total dans le PNC	Nombre total en France	Niveau de connaissance (échelle PNC) %	Niveau de connaissance (échelle France) %
Insectes	Coléoptères	191	467	11583	40.9	1.6
	Dermaptères (perce-oreilles)	1	3	19	33.3	5.3
	Diptères (mouches)	9	83	8904	10.8	0.1
	Ephémères	11	51	146	21.6	7.5
	Hémiptères (punaises, cigales, pucerons)	6	122	3588	4.9	0.2
	Hyménoptères (guêpes, abeilles, fourmis)	20	40	8710	50.0	0.2
	Lépidoptères (Papillons)	184	766	5725	24.0	3.2
	Mantidés (Mantes)	2	3	8	66.7	25.0
	Névroptères (chrysopes, fourmilions…)	6	13	177	46.2	3.4
	Odonates (libellules, demoiselles…)	28	75	104	37.3	26.9
	Orthoptères (criquets, grillons, sauterelles)	48	137	260	35.0	18.5
Autres invertébrés	Gastéropodes (escargot, limaces)	16	133	743	12.0	2.2
	Arachnides	37	40	3539	92.5	1.0
Vertébrés	Amphibiens	9	18	50	50.0	18.0
	Chauve-souris	23	26	223	88.5	10.3
	Mammifères (hors chauve-souris)	31	50	133	62.0	23.3
	Oiseaux	148	252	655	58.7	22.6
	Poissons	8	27	119	29.6	6.7
	Reptiles	13	38	65	34.2	20.0
Flore	Hépatiques, Anthocérotes	8	123	330	6.5	2.4
	Mousses	17	373	1009	4.6	1.7
	Plantes à fleurs / arbres feuillus	801	2706	8898	29.6	9.0
	Conifères	8	36	85	22.2	9.4
	Fougères	19	86	203	22.1	9.4
Lichens et champignons	Ascomycètes (Champignons)	1	129	22618	0.8	0.0
	Lichens	5	74	3386	6.8	0.1
	Basidiomycètes (Champignons)	26	129	22618	20.2	0.1

Commune de la Malène

Nombre total d'observations "Faune"

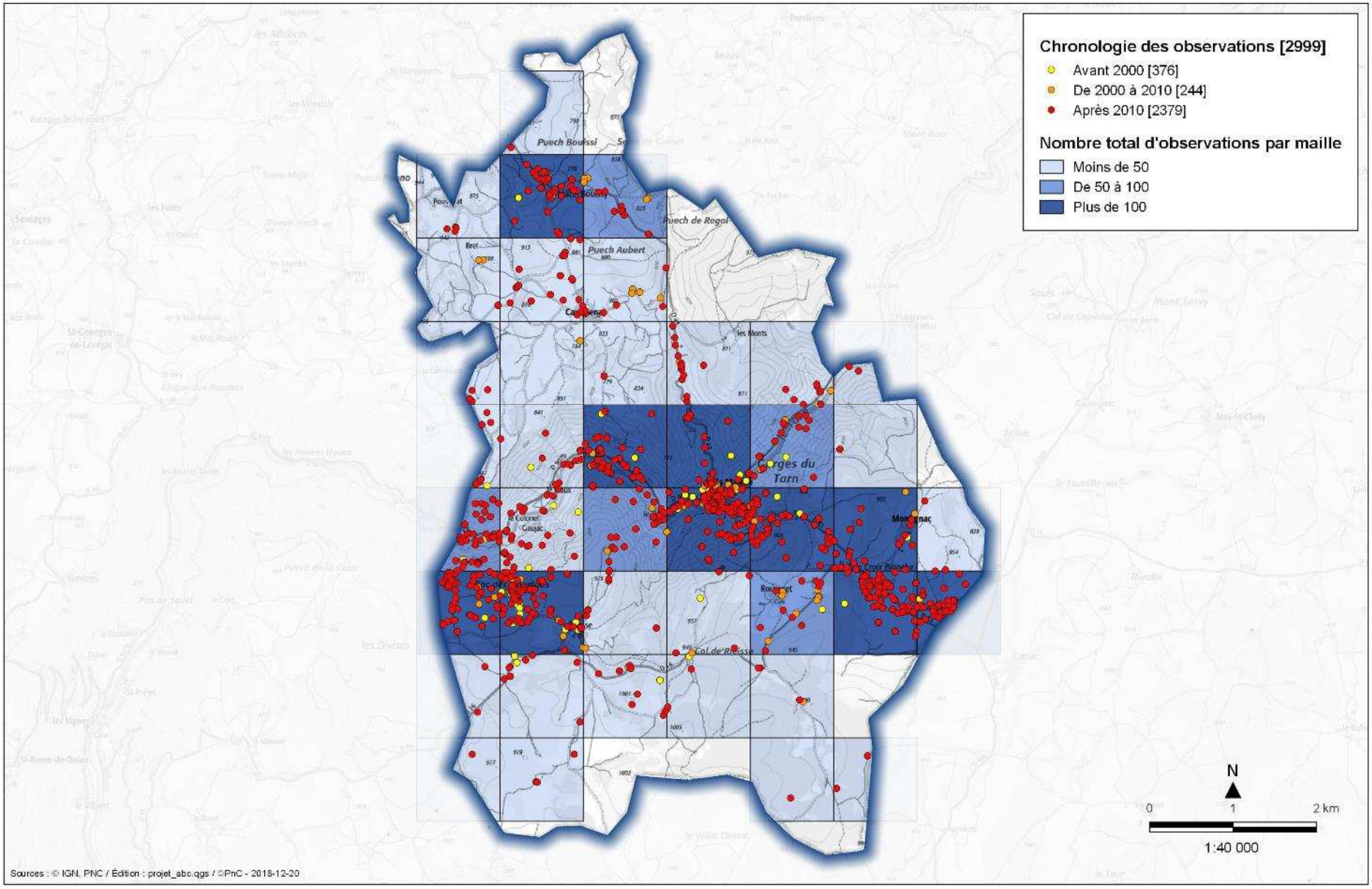

Commune de la Malène

Nombre total d'observations "Flore"

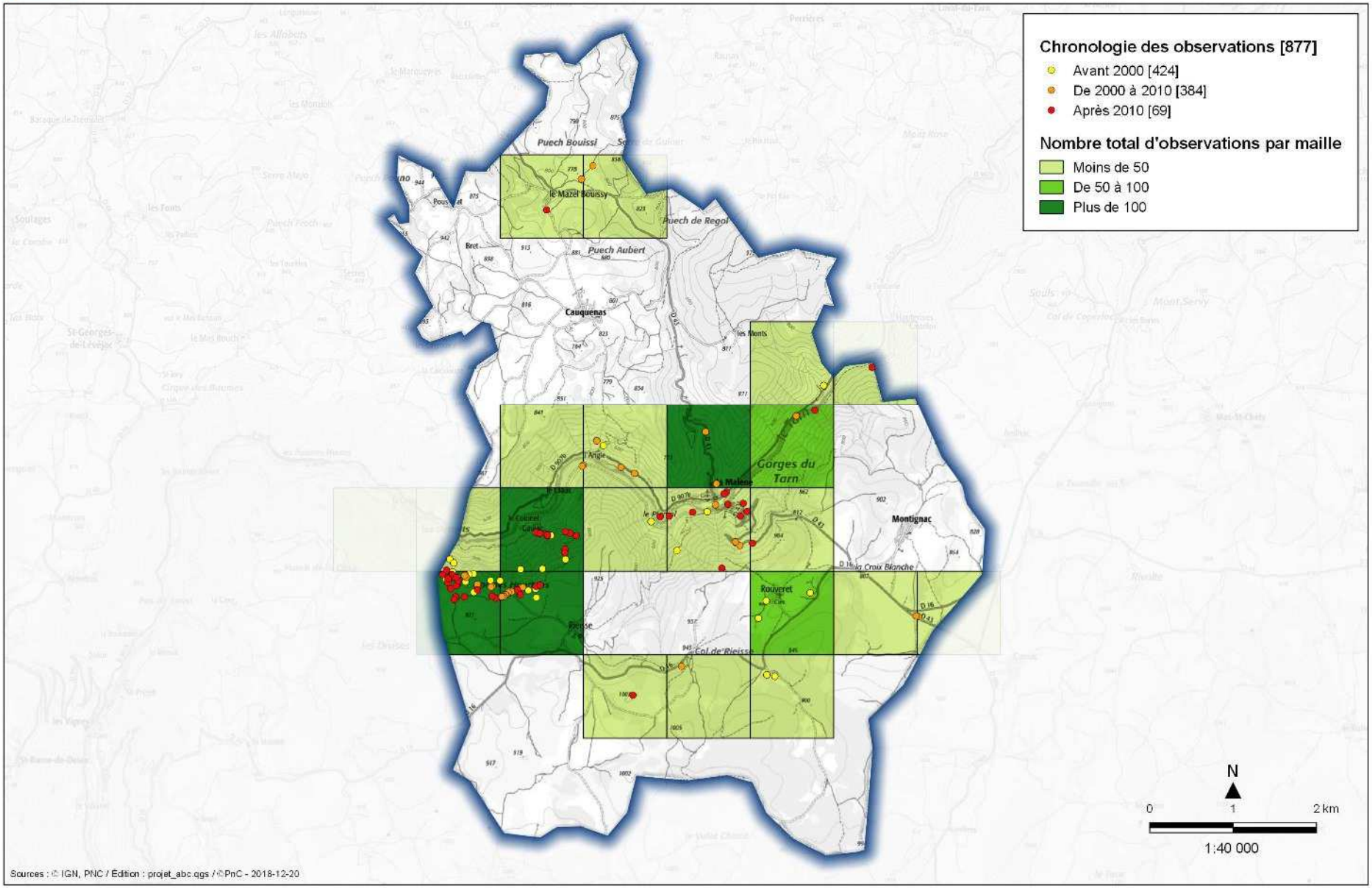

2. Les espèces et habitats à enjeux

▪ Les espèces d'intérêt patrimonial

La commune accueille un grand nombre d'espèces protégées, rares ou menacées.

La flore et la fonge

Au total 5 espèces bénéficient d'un statut de protection réglementaire (européen, national ou régional). 7 espèces sont considérées comme menacées (liste rouge nationale ou régionale), et 28 espèces sont à enjeu de conservation pour le Parc national des Cévennes. Les enjeux de conservation ne concernent pas toujours les espèces à statut, certaines peuvent être particulièrement rares à l'échelle du territoire ou avoir l'essentiel de leurs effectifs français dans les Cévennes.

Groupe	Espèces protégées	Espèces menacées	Enjeu Parc
Angiospermes	3	7	25
Gymnospermes			1
Mousses	2	1	2

La faune

Au total 182 espèces bénéficient d'un statut de protection réglementaire (européen, national ou régional), dont la majorité sont des oiseaux (126 espèces). 43 espèces sont considérées comme menacées. Pour les oiseaux, seule la liste rouge des oiseaux nicheurs a été prise en compte.

67 espèces au total sont considérées à enjeux pour le Parc.

Groupe	Espèces protégées	Espèces menacées	Enjeu Parc
Amphibiens	9		
Insectes	6	2	11
Mammifères	26	3	11
Oiseaux	126	43	42
Poissons	2		2
Reptiles	13	1	2

Analyse géographique de la répartition des espèces à enjeux

L'analyse spatiale de la répartition des données permet de localiser les secteurs à enjeux. Ainsi, les espèces patrimoniales se retrouvent principalement dans les milieux et localisations suivantes :

- Les milieux ouverts : sur les plateaux des causses, les espèces à enjeux sont surtout présentes au niveau des milieux ouverts, notamment pour les oiseaux et les reptiles. Quelques observations sont également localisées dans les milieux boisés avec des espèces caractéristiques de ces milieux telles que l'Autour des Palombes ou le Circaète Jean-Le-Blanc.
- Les milieux rocheux des contreforts des causses abritent également de nombreuses espèces patrimoniales. De nombreuses données sont disponibles au niveau du Roc des Hourtous, tant au niveau de la flore que de la faune. On y retrouve principalement l'Ophrys d'Aymonin, le Vautour fauve ou l'Aigle royal.
- Les contreforts présentent également des milieux forestiers, avec notamment le peuplement de Pins de Salzmann. Les forêts de pente abritent des cortèges caractéristiques de ces milieux, avec notamment la présence du Pic noir et du Sabot de Vénus.
- Enfin, le fond de la vallée est propice au développement des espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides, parmi lesquelles le castor, le Cincle plongeur, la Proserpine ou encore la Truite commune.

▪ Les habitats naturels d'intérêt patrimonial

Sur la commune de La Malène, seule une partie du causse Méjean, correspondant au site Natura 2000, bénéficie d'une cartographie d'habitat. Les moyens mobilisés dans le cadre de l'ABC ne permettaient pas une actualisation à l'échelle du territoire communal. Seules les données disponibles ont été prises en compte.

Intitulé de l'habitat	Code Corine	Code Natura 2000	Enjeu
Fruticées à Genévriers communs	31.88	5130	Habitat d'intérêt européen
Mésobromion subméditerranéen	34.326	6210	Habitat d'intérêt européen
Prairies de fauche de basse altitude	38.2	6510	Habitat d'intérêt européen
Fruticées à Buis	31.82	5110	Habitat d'intérêt européen
Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale	34.51	6220	Habitat d'intérêt européen
Forêts de Pins de Salzmann des Causses	42.631	9530	Habitat d'intérêt européen/rare et localisé

Liste des espèces patrimoniales de la commune :

Groupe	Nom vernaculaire	Dernière année d'obs.	Espèce protégée	Menace (listes rouges)	Enjeu PNC	Enjeu région
Mousses	Buxbaumia viridis	2009	Oui		Enjeu règlementaire	
Hépatiques	Mannia triandra	2018	Oui	VU (LRE)	Enjeu règlementaire	
Gymnospermes	Pin de Salzmann	2017			Gestion forestière	
Angiospermes	Ail jaune	2020			Très fort	
Angiospermes	Arabette à feuilles de Chou	2019			Très fort	
Angiospermes	Athamanthe de Crète	2008			Fort	
Angiospermes	Campanule à belles fleurs	2020			Très fort	
Angiospermes	Cirse glutineux	2020			Très fort	
Angiospermes	Euphorbe de Duval	2020			Fort	
Angiospermes	Gagée des champs	2004	Oui		Fort	
Angiospermes	Genêt-hérisson	1998	Oui	VU (LRN)	Exceptionnel	
Angiospermes	Gentiane de l'écluse	2021			Exceptionnel	
Angiospermes	Germandrée dorée	2020			Très fort	
Angiospermes	Laîche blanche	2019			Fort	
Angiospermes	Lin des Alpes	2020			Très fort	
Angiospermes	Marguerite de la Saint-Michel	1997	Oui		Fort	
Angiospermes	Minuartie de la Lozère	2008			Très fort	
Angiospermes	Ophrys d'Aymonin	2021			Exceptionnel	
Angiospermes	Ophrys mouche	2020			Fort	
Angiospermes	Aristoloche pistoloche	2021			Très fort	
Angiospermes	Racine de corail	2017			Fort	
Angiospermes	Sabline de Lozère	2008		VU (LRN)	Très fort	
Angiospermes	Sabot de Vénus	2021	Oui		Enjeu règlementaire	
Angiospermes	Saule à cinq étamines	2019			Très fort	
Angiospermes	Saxifrage des Cévennes	2019			Très fort	
Angiospermes	Scorzonère pourpre	2019			Très fort	
Angiospermes	Séneçon de Gérard	2019			Très fort	
Angiospermes	Silène des prés	2008			Très fort	
Insectes	Arcyptère cévenole	2020			Exceptionnel	
Insectes	Azuré du Serpolet	2018	Oui	EN (LRE)	Très fort	Modéré
Insectes	Cordulie à corps fin	2011	Oui		Très fort	Modéré
Insectes	Damier de la Succise	2019	Oui		Très fort	Modéré
Insectes	Dectique des brandes	2021			Très fort	
Insectes	Échiquier de Russie	2018			Très fort	
Insectes	Hermite	2019		VU (LRN)	Très fort	
Insectes	Hespérie des Hélianthèmes	2011			Très fort	
Insectes	OEdipode cévenole	2020			Exceptionnel	
Insectes	Proserpine	2022	Oui		Très fort	Modéré
Mammifères	Barbastelle d'Europe	2020	Oui	VU (LRE)	Fort	Modéré
Mammifères	Castor d'Europe	2020	Oui		Fort	Modéré
Mammifères	Grand Murin	2020	Oui		Très fort	Modéré
Mammifères	Grand rhinolophe	2020	Oui		Très fort	Modéré
Mammifères	Loutre d'Europe	2020	Oui		Fort	Fort
Mammifères	Murin à oreilles échancrées	2020	Oui		Très fort	Modéré

Mammifères	Murin de Bechstein	2020	Oui	VU (LRE)	Très fort	Fort
Mammifères	Noctule de Leisler	2020	Oui		Fort	Modéré
Mammifères	Petit Murin	2020	Oui		Très fort	Fort
Mammifères	Petit rhinolophe	2020	Oui		Très fort	Modéré
Mammifères	Sérotine commune	2020	Oui		Fort	Modéré
Oiseaux	Aigle botté	2022	Oui	VU (LRR)	Très fort	Fort
Oiseaux	Aigle royal	2020	Oui	VU (LRR)	Exceptionnel	Fort
Oiseaux	Alouette lulu	2022	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Autour des palombes	2020	Oui		Très fort	Faible
Oiseaux	Bec-croisé des sapins	2020	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Bergeronnette des ruisseaux	2021	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Bondrée apivore	2020	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Bouvreuil pivoine	2019	Oui	VU (LRR)	Fort	Modéré
Oiseaux	Bruant fou	2020	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Bruant jaune	2021	Oui	VU (LRN)	Fort	Modéré
Oiseaux	Bruant ortolan	2019	Oui	VU (LRR)	Très fort	Très fort
Oiseaux	Busard cendré	2020	Oui	EN (LRR)	Exceptionnel	Fort
Oiseaux	Busard Saint-Martin	2020	Oui	EN (LRR)	Exceptionnel	Modéré
Oiseaux	Cincle plongeur	2021	Oui		Très fort	Faible
Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	2022	Oui		Très fort	Modéré
Oiseaux	Crave à bec rouge	2022	Oui	VU (LRR)	Très fort	Modéré
Oiseaux	Engoulevent d'Europe	2022	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Faucon pèlerin	2019	Oui	VU (LRR)	Très fort	Modéré
Oiseaux	Fauvette orphée	2021	Oui		Très fort	Modéré
Oiseaux	Gobemouche noir	2020	Oui	EN (LRR)	Exceptionnel	Modéré
Oiseaux	Grand-duc d'Europe	2019	Oui		Très fort	Modéré
Oiseaux	Gypaète barbu	2020	Oui	CR (LRR)	Exceptionnel	Exceptionnel
Oiseaux	Hibou petit-duc	2020	Oui		Très fort	Modéré
Oiseaux	Hirondelle de rochers	2021	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Linotte mélodieuse	2021	Oui	VU (LRN)	Fort	Modéré
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	2019	Oui	VU (LRN)	Très fort	Modéré
Oiseaux	Milan noir	2022	Oui		Fort	Modéré
Oiseaux	Milan royal	2022	Oui	EN (LRR)	Très fort	Fort
Oiseaux	Pic épeichette	2020	Oui	VU (LRN)	Très fort	Modéré
Oiseaux	Pic noir	2022	Oui		Très fort	Faible
Oiseaux	Pie-grièche à tête rousse	2021	Oui	VU (LRN)	Très fort	Fort
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	2021	Oui		Fort	Modéré
Oiseaux	Pie-grièche méridionale	2020	Oui	EN (LRR)	Exceptionnel	Très fort
Oiseaux	Pipit farlouse	2019	Oui	VU (LRR)	Très fort	Modéré
Oiseaux	Pipit rousseline	2020	Oui	VU (LRR)	Très fort	Modéré
Oiseaux	Pouillot de Bonelli	2021	Oui		Fort	Faible
Oiseaux	Traquet motteux	2020	Oui		Très fort	Modéré
Oiseaux	Traquet tarier	2020	Oui	EN (LRR)	Très fort	Fort
Oiseaux	Vautour fauve	2021	Oui	VU (LRR)	Exceptionnel	Modéré
Oiseaux	Vautour moine	2020	Oui	CR (LRR)	Exceptionnel	Très fort
Oiseaux	Vautour percnoptère	2016	Oui	CR (LRR)	Exceptionnel	Exceptionnel
Oiseaux	Venturon montagnard	2018	Oui		Fort	Modéré

Poissons	Truite commune	2018	Oui		Fort	Modéré
Reptiles	Lézard catalan	2020	Oui		Très fort	Modéré
Reptiles	Lézard ocellé	2022	Oui	VU (LRN)	Très fort	Très fort

*Le **niveau de menace** correspond aux critères UICN employés, d'une part, pour la liste des espèces menacées de France métropolitaine et, d'autre part, pour les oiseaux nicheurs. Pour rappel, VU=vulnérable, NT=quasi menacée et CR=en danger critique.*

*Les **niveaux d'enjeux** ont été évalués en 2019 à l'échelle du Parc national (niveau de responsabilité du territoire pour la conservation de l'espèce) et par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (séance du 17/09/2019).*

Le Pic noir (*Dryocopus martius*)

Le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca)*

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

L'aristoloche pistoloche (*Aristolochia pistolochia*)

Le Lézard catalan (*Podarcis liolepis*)

3. Les principales menaces pour la biodiversité

Créée en 2012 sous la tutelle des Nations Unies et rassemblant aujourd'hui 129 états, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services éco systémiques), surnommé le « GIEC de la biodiversité », publie des rapports d'experts mondiaux qui confirment que la Terre est en train de subir sa sixième extinction de masse.

Cinq principales causes de déclin de la biodiversité sont identifiées depuis plusieurs décennies, que ce soit à l'échelle planétaire ou locale :

- La destruction des habitats et des espèces,
- Les espèces exotiques envahissantes,
- La surexploitation des ressources,
- Les pollutions,
- Le changement climatique.

Dans les paragraphes suivants, nous avons essayé d'identifier les menaces potentielles ou avérées sur le territoire communal.

▪ Espèces exotiques envahissantes

Les **espèces exotiques envahissantes** désignent des espèces non indigènes (allochtones), introduites volontairement ou involontairement par l'activité humaine.

L'introduction hors de son aire de répartition naturelle entraine une menace pour les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales. Une espèce introduite est considérée comme envahissante à partir du moment où son expansion et sa colonisation du milieu se fait **au détriment d'espèces locales**, qu'elle va supplanter voire totalement éradiquer, en s'accaparant les ressources.

Concernant **la faune**, une seule espèce exotique envahissante a été répertoriée : le Rat brun ou Surmulot (*Rattus norvegicus*). Une autre espèce, l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) est régulièrement observée dans le cours du Tarn. Aucune observation n'est cependant mentionnée dans les bases de données.

Parmi les espèces de plantes inventoriées, 12 sont considérées comme exotiques et envahissantes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Type d'enjeu
Ambrosia artemisiifolia	Ambroise élevée	Régional (Occ)
Campylopus introflexus	Mousse cactus	A surveiller
Erigeron canadensis	Conyze du Canada	Régional (MP)
Erigeron sumatrensis	Vergerette de Barcelone	Régional (MP)
Impatiens balfouri	Impatience de Balfour	Modéré
Juncus tenuis	Jonc grêle	Régional (MP)
Oenothera biennis	Onagre bisannuelle	Régional (MP)
Phytolacca americana	Raisin d'Amérique	Modéré
Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Régional (Occ)
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	Régional (Occ)
Sporobolus indicus	Sporobole fertile	Modéré
Veronica persica	Véronique de Perse	Régional (MP)

L'Onagre bisannuelle (*Oenothera biennis*) a été introduite en Europe pour la production d'huile cosmétique.

Les qualités du bois du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) en font une essence largement plantée en France.

La destruction des espèces et des habitats

La destruction directe des espèces, qu'elle soit volontaire ou involontaire, constitue la menace la plus visible et évidente. Pourtant, le phénomène le plus impactant concerne la destruction et la fragmentation de leur habitat.

La destruction directe concerne à la fois la faune et la flore. La cueillette de plantes rares et protégées à l'échelle du territoire et nationale peut menacer les populations, comme le sabot de Vénus qui a longtemps pâtit de son aspect esthétique auprès des collectionneurs. Les espèces faunistiques peuvent également être concernées par des destructions directes en étant confrontées aux activités humaines : collisions avec les voitures, empoisonnement volontaire ou involontaire, tir…

La destruction indirecte passe notamment par du dérangement, notamment en période de reproduction, moment particulièrement sensible pour la quasi-totalité des espèces animales. Les grands rapaces tels que les emblématiques Vautours ou les Aigles sont particulièrement sensibles aux dérangements durant la nidification (par exemple, escalade des falaises où ils nichent).

D'autres facteurs peuvent entrer en jeu, comme l'artificialisation des sols, l'exploitation intensive et l'uniformisation des forêts, la mise en culture des milieux naturels et l'intensification des pratiques agricoles…

Au niveau de la commune, les principaux secteurs concernés seraient les abords des villages et les plateaux des causses. L'exploitation forestière intensive des pinèdes à Pin sylvestre ou à Pin noir du causse Méjean engendrerait une perte d'habitat pour de nombreuses espèces patrimoniales comme le Circaète Jean-Le-Blanc (zone de nidification). Ces habitats peuvent aussi être menacés par le risque incendie. Les cultures dans les dolines présentes sur ces espaces entrent en concurrence avec des habitats de prairies semi-sèches patrimoniales et rares à l'échelle de la région. Les contreforts des causses, par leur situation topographique, sont préservés des activités humaines impactantes.

Le Circaète Jean-Le-Blanc (*Circaetus gallicus*) est un rapace se nourrissant quasi-exclusivement de reptiles et nichant dans les grands Pins.

Les pollutions

La pollution des rivières et des milieux aquatiques est un enjeu majeur pour la commune qui est traversée par le Tarn. De nombreuses sources et résurgences sont présentes tout au long du lit de la rivière, dont les eaux souterraines proviennent en majeure partie des causses du Méjean et de Sauveterre. La principale menace sur la qualité de l'eau concerne l'apport d'intrants et de pesticides au début de leur cycle. Les milieux agricoles sont également soumis à cette menace, qui est liée à l'intensification des pratiques.

La surexploitation des ressources

Les écosystèmes nous fournissent les ressources dont nous avons besoin pour vivre et que nous consommons : eau, aliments, minerais et combustibles. Deux types sont distingués : les renouvelables et les non renouvelables. La surexploitation des ressources participe fortement à l'érosion de la biodiversité : destruction d'habitats naturels, réduction des ressources disponibles dont dépendent de nombreuses espèces sauvages, pollutions, perturbation et mortalité de certaines espèces sauvages voire protégées (récolte/chasse/pêche intensive).

Sur la commune de La Malène, aucune surexploitation des ressources n'a été constatée. La seule préoccupation qui ressort concerne la ressource en eau, notamment en période estivale. Des villages proches, tels que Meyrueis, commencent à manquer d'eau en été et pourraient être contraints de se fournir dans des réservoirs naturels du causse Méjean qui alimente actuellement la commune.

Le changement climatique

Les émissions de gaz à effet de serre issues des activités humaines sont à l'origine des changements globaux que nous traversons. Afin d'en réduire les conséquences, l'accord de Paris visent à limiter le réchauffement mondial à 2°C en 2100. Selon les experts du GIEC, une limitation à 1,5°C permettrait de protéger d'avantage le vivant et les écosystèmes et diminuer les impacts sur les sociétés humaines.

Le changement climatique est caractérisé par :

- Une hausse des températures
- Un accroissement de la gravité des tempêtes
- Une augmentation de la fréquence des sécheresses
- Le réchauffement des eaux et la montée des océans
- La perte de la biodiversité
- Des risques pour les sociétés telles que pénuries alimentaires, augmentation des risques de santé, pénuries et déplacements.

La Truite fario, l'Alyte accoucheur et la Spiranthe d'automne sont des espèces inféodées aux zones humides

Les effets sur les espèces et les habitats sont pour certains déjà visibles. Les espèces d'altitude régressent depuis leurs limites les plus basses et colonisent, si elles le peuvent, des zones plus hautes. Les espèces les plus mobiles et qui se déplacent ou adaptent leur comportement assez rapidement peuvent être confrontées à la disparition de leurs proies ou de leurs plantes hôtes. Les espèces se développant dans les eaux vives et fraiches peuvent se retrouver en difficulté pour survivre dans des eaux plus basses et plus chaudes en été.

Les espèces concernées au niveau de la commune sont en premier lieu toutes celles dépendantes des zones humides. La Truite fario, certains éphémères et plécoptères, que l'on retrouve dans le Tarn, sont des espèces particulièrement sensibles aux qualités physico-chimiques des cours d'eau (température, oxygénation, courant…). Cette problématique est à prendre en compte dans les années à venir, notamment en lien avec l'exploitation des ressources. Les lavognes et les mares temporaires risquent aussi d'être menacées par le manque d'eau. Ces milieux dépendent quasi exclusivement des apports par les pluies, or une période trop longue sans précipitation peut les mettre en péril.

Le **risque incendie** est également à prendre en compte, il peut en effet être accentué à cause des longues périodes de sécheresse et l'augmentation des températures. Ce risque est d'autant plus fort en été. La déprise agricole et pastorale qui contient la végétation engendre quant à elle l'augmentation de la quantité de matière organique donc du combustible. Il concerne principalement les pinèdes des causses et le peuplement de Pin de Salzmann des contreforts.

4. Synthèse des enjeux

Les cartes de synthèse des enjeux constituent un point clef de la réalisation d'un ABC. Ces documents ont pour but de visualiser rapidement les secteurs les plus riches ou les plus sensibles du territoire, et de mettre en évidence les enjeux supra-communaux ainsi les problématiques ou les potentialités de la commune.

Cette base a également vocation à constituer un élément structurant pour la création du plan d'action communal, dans lequel la biodiversité dite « ordinaire » peut également être prise en compte.

Au vu de tous les éléments récoltés lors de l'ABC (données bibliographiques, données naturalistes, informations issues des comités de suivi), une cartographie des enjeux a pu être dressée. La commune de La Malène est un territoire riche et varié, aux nombreux enjeux naturalistes, paysagers et sociaux. Plusieurs cartes regroupant de grandes thématiques ont ainsi pu être créées :

- Les enjeux relatifs aux milieux boisés
- Les enjeux relatifs aux milieux humides et aquatiques
- Les enjeux des milieux rocheux et souterrains
- Les enjeux habitats, faune et flore des milieux ouverts et semi-ouverts
- Les périmètres de protection du patrimoine naturel.
- Leur élaboration s'est basée sur plusieurs éléments :
- La présence de dispositifs destinés à protéger la biodiversité
- Les habitats à forts enjeux écologiques (intérêt européen ou à l'échelle du Parc)
- La localisation des observations d'espèces faunistiques et floristiques patrimoniales (statuts de protection, enjeux pour le Parc) ou exotiques et envahissantes
- Les enjeux identifiés concernant les trames écologiques
- Les autres enjeux signalés par les membres du comité de suivi (aspects socio-économiques, projets d'aménagements, potentialités en termes de sensibilisation et d'implication du public…).

Les cartes sont accompagnées d'un tableau synthétique reprenant les éléments décisifs pour les choix des enjeux. Une version plus détaillée est disponible en Annexe.

Les zones identifiées par l'ONF et le Parc National des Cévennes ont été validées lors du comité de pilotage du 22/04/2022.

Carte de synthèse des enjeux

ABC de La Malène

Zones à enjeux concernant la biodiversité des milieux rocheux

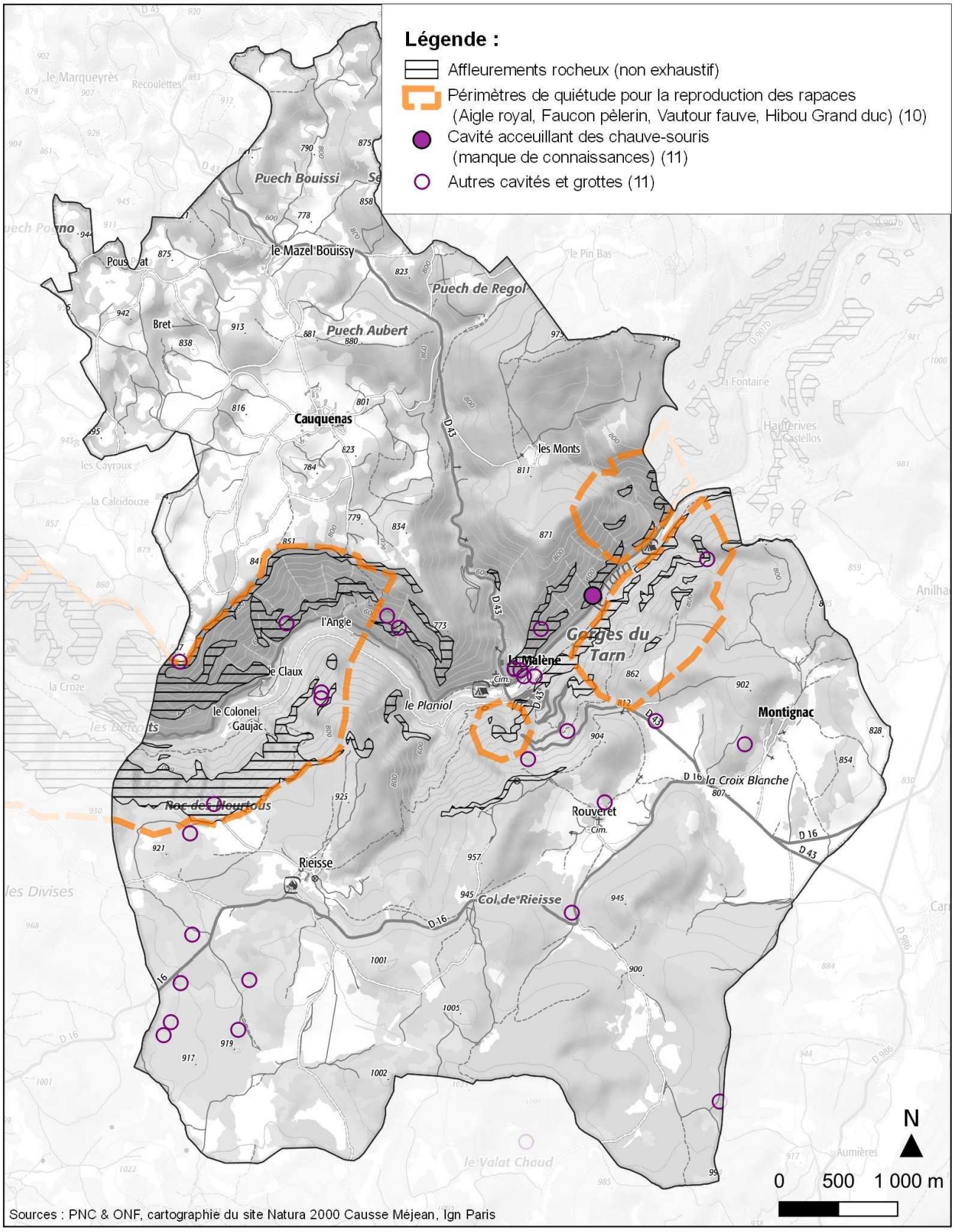

ABC de La Malène

Zones à enjeux concernant la biodiversité des milieux herbacés et buissonnants

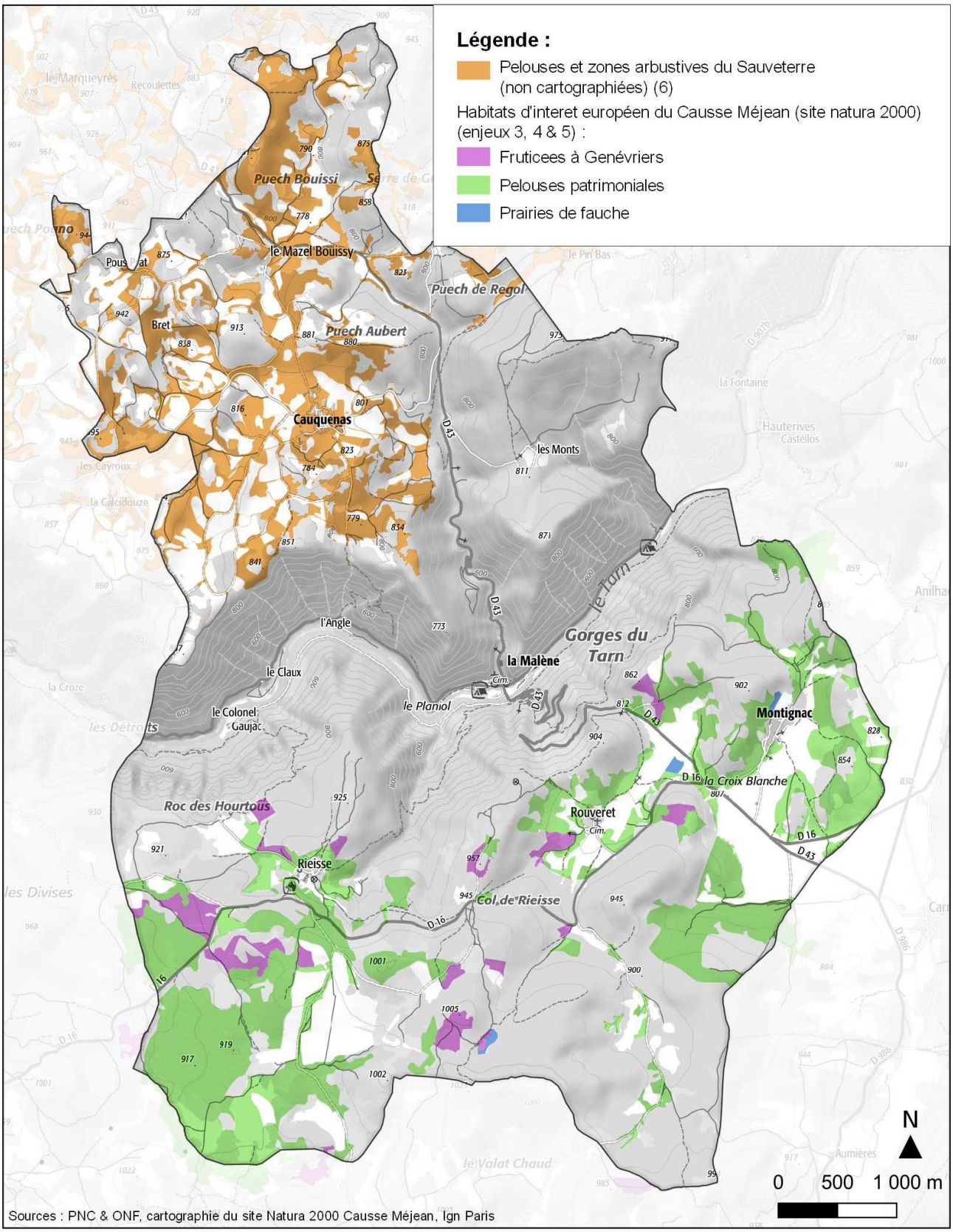

ABC de La Malène

Zones à enjeux concernant la biodiversité des milieux aquatiques et humides

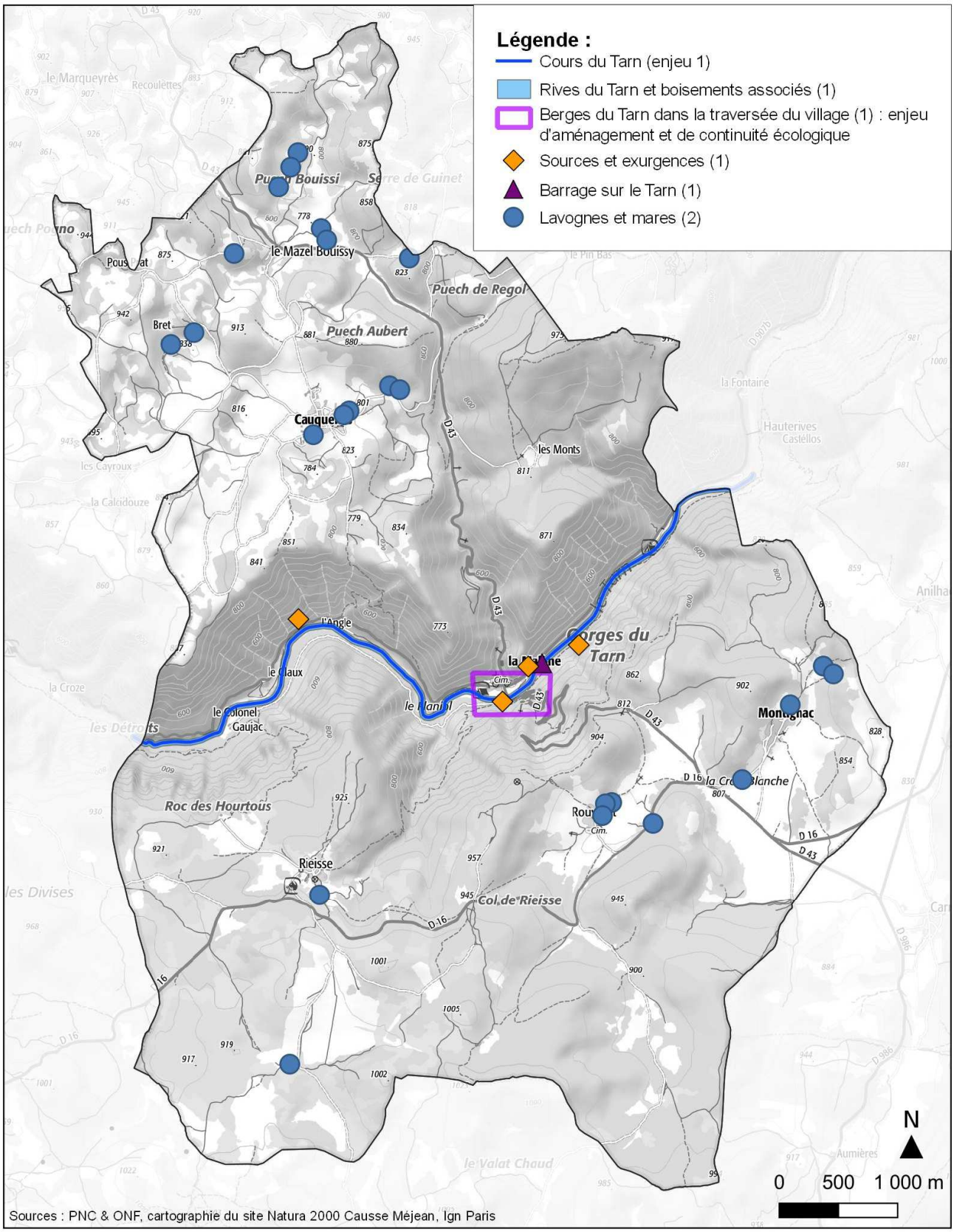

ABC de La Malène

Zones à enjeux concernant la biodiversité des milieux boisés

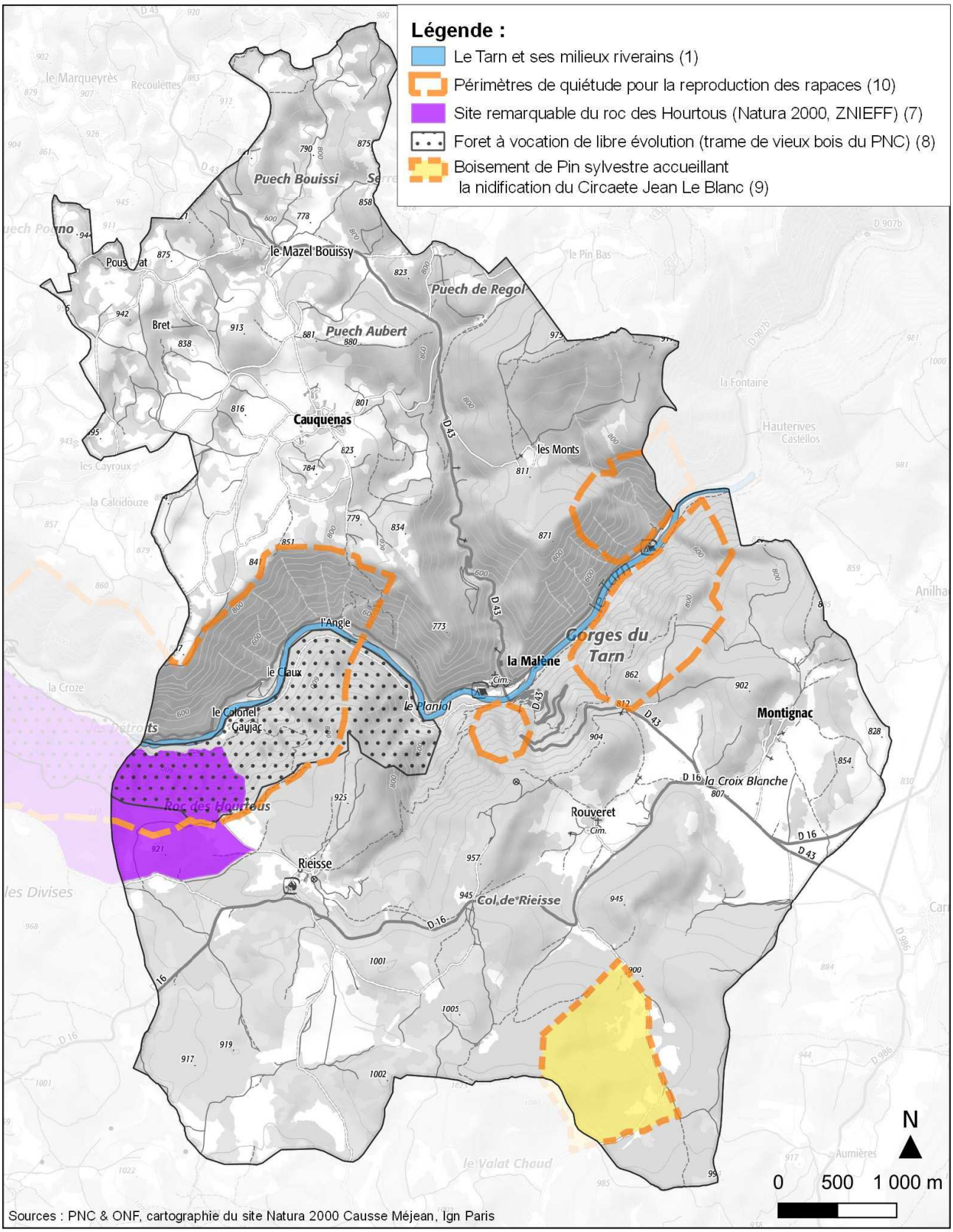

ABC de La Malène

Zones à enjeux concernant la biodiversité des zones aménagées et cultivées

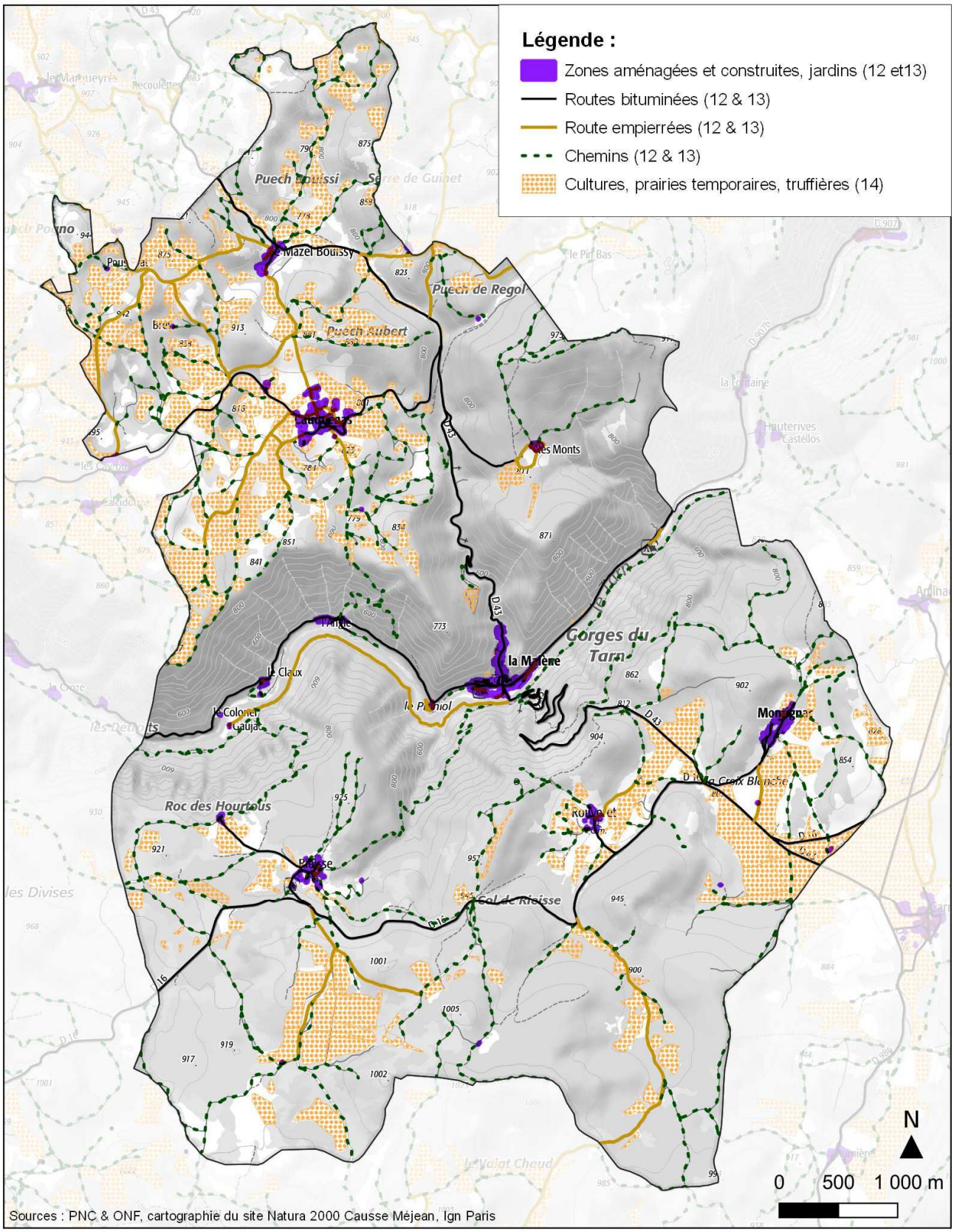

Tableau de synthèse des enjeux communaux

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux
Milieux humides et milieux aquatiques	1) Le Tarn et ses milieux riverains (bancs de galets, ripisylve, résurgences, bouts de prairies...)	> Cours d'eau de 1ère catégorie piscicole (rivière à truite), biodiversité remarquable, contribue à l'attractivité touristique de la commune. > Richesse qui repose sur la qualité des eaux mais aussi sur la présence d'exsurgences des Causses (eaux fraiches et assez stables en été), de bancs de galets (autoépuration) et d'une ripisylve (végétation des rives) parfois trop réduite.
	2) Lavognes et mares temporaires	- Points d'eau pouvant reposer sur des affleurements de nappes ou des sources naturelles mais le plus souvent aménagés pour répondre aux besoins de l'élevage ovin. - Présence sur des Causses très secs : facteur de biodiversité majeur (reproduction d'amphibiens, de libellules, abreuvement d'oiseaux, de mammifères, chasse des chauves-souris...).
Milieux ouverts et semi-ouverts	3) Pelouses patrimoniales du Causse Méjean	> Pelouses sèches et semi-sèches : habitat d'intérêt européen à enjeux fort pour le Parc national. > Pelouses calcaires semi-sèches : se trouvent souvent dans les espaces où le sol est plus épais comme les fonds de dolines, les pentes marneuses.... Elles peuvent être très riches sur le plan floristique et accueillir beaucoup d'orchidées. Elles sont devenues rares et sont toujours menacée par les mises en cultures ou l'enfrichement (moins impactant pour les espèces). > Pelouses sèches : enjeu paysager (classement UNESCO), avec notamment des pelouses typiques à Stipe penné et Adonis de printemps. De nombreuses espèces de milieux secs et chauds (méditerranéennes) sont inféodées aux milieux ouverts.
	4) Prairies de fauche du Causse Méjean	Habitats très riches en biodiversité, dont les surfaces ont fortement régressé au niveau français et européen.
	5) Espaces ouverts non cultivés du Causse de Sauveterre (enjeu de connaissance)	> Pelouses et landes accueillant encore une certaine biodiversité mais soumises à de fortes pressions et ne se maintenant que sous la forme d'une mosaïque. > Moins connues que celles du Méjean mais restent des éléments du patrimoine culturel agropastoral reconnu par l'UNESCO.
Milieux boisés	6) Site remarquable du "Roc des Hourtous" et site Natura 2000	> Présence de Pin de Salzmann : la préservation de ce peuplement relictuel indispensable (rareté de l'espèce en France). Intégration à la trame de vieux bois à l'échelle du PNC. > Station de Sabot de Vénus (orchidée protégée au niveau national) à préserver.
	7) Constitution d'une trame de vieux bois à l'échelle du Parc national	> Boisements de pentes préservés par leur inaccessibilité. > Ripisylve : présence de grands arbres.
	8) Zone de nidification du Circaète Jean le Blanc	Boisements comportant de grands arbres, souvent avec une fourche cassée : permettent au Circaète d'installer son nid (nidification constatée à plusieurs reprises dans le secteur et notamment en 2021).
Milieux rocheux	9) Zones de falaises et périmètres de quiétude de rapaces	Gorges du Tarn : très fort enjeux pour la conservation de certains rapaces et de la biodiversité des falaises et milieux rocheux.
	10) Cavités et grottes	Enjeu pour les chiroptères qui les utilisent comme gîte en été et comme lieu d'hibernation en hiver.
Espaces aménagés et cultivés	11) Espaces verts, jardins, campings, bords de voiries	Espaces végétalisée : même de taille modeste, peuvent constituer des refuges pour certaines espèces ou des espaces relais au sein d'une trame écologique. Cas des jardins, campings et zones aménagées le long du Tarn qui, selon leur mode de gestion, peuvent interrompre ou au contraire contribuer au corridor écologique constitué par la rivière et ses rives.
	12) Bâtiments/village	> Enjeux concernés : principalement la cohabitation entre activités humaines et les espèces qui gîtent parfois dans les bâtiments. > Eclairage public (bâtiments, monuments, falaises).
	13) Cultures, vignes et truffières	> Espaces cultivés : globalement plus pauvres en biodiversité mais, comme pour les jardins, leur capacité d'accueil dépend beaucoup des pratiques mises en œuvre. > Particularité de la commune : présence de vignes et truffières qui sont des activités traditionnelles, notamment sur les coteaux du Tarn.

Plan d'action communal

1. Démarche d'élaboration

Le plan d'action communal en faveur de la biodiversité a été construit de manière à répondre aux principaux enjeux identifiés par les membres du comité de suivi, les experts et les habitants. Sa durée de mise en œuvre a été fixée **à 10 ans.**

Une réunion publique dédiée à son élaboration a été organisée le 08/02/2023. L'ONF et le Parc national ont animé cette rencontre et rappelé les enjeux identifiés dans les 5 grands milieux de la commune.

Ils ont été illustrés grâce à des espèces « totems » qui ont permis de mieux comprendre les besoins et les fragilités de la biodiversité communale.

De nombreuses actions ont été proposées et débattues par les participants puis reportées dans un tableau de synthèse.

Un second temps de réflexion, en comité restreint (Commune – PNC - ONF), a été nécessaire pour les hiérarchiser et retenir une série d'actions pertinentes et en adéquation avec les capacités techniques et financières de la commune et de ses partenaires.

Sur le plan formel, les actions ont été regroupées par grands milieux dans la continuité des présentations sur la biodiversité communale et les enjeux. Les propositions relatives aux milieux rocheux ont été regroupées avec les milieux ouverts et semi-ouverts.

Photos de la réunion publique organisée le 08/02/2023

2. Mesures du plan d'action communal

<table>
<tr><th colspan="4">Milieux Forestiers</th></tr>
<tr><td rowspan="5">Action F1</td><td colspan="3">Restauration et entretien du cheminement autour des Sabots de vénus</td></tr>
<tr><td>Type d'action : chantiers et actions concrètes</td><td colspan="2">Secteur communal concerné : Roc des Hourtous</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces cibles : Sabot de Vénus</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Remettre en état les sentiers d'accès aux stations de Sabot de Vénus. Remplacer le mobilier dégradé pour continuer à canaliser la fréquentation et éviter l'érosion générée par le passage (contrat Natura 2000 en projet).</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : site Natura 2000 (COPAGE et communauté de C), commune, PNC, ONF</td><td>Échéance : 3 ans</td><td>Priorité : 1</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action F2</td><td colspan="3">Projection du film sur le Sabot de Vénus</td></tr>
<tr><td>Type d'action : sensibilisation/formation</td><td colspan="2">Secteur communal concerné : Roc des Hourtous</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces cibles : Sabot de Vénus</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Sensibiliser et communiquer de manière ciblée sur les enjeux qui entourent cette espèce patrimoniale et d'intérêt communautaire (soirée à thème avec le foyer rural, projections dans un camping...). D'une manière générale éviter la diffusion sans contrôle comme sur internet pour ne pas générer trop d'afflux.</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : site Natura 2000 (COPAGE et communauté de C), commune, PNC, ONF</td><td>Échéance : au fil de l'eau</td><td>Priorité : 2</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action F3</td><td colspan="3">Maturité/ vieillissement des pinèdes à Salzmann</td></tr>
<tr><td>Type d'action : chantiers et actions concrètes</td><td colspan="2">Secteur communal concerné : Zone à vocation de libre évolution proposée identifiée dans la charte du PNC</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces cibles : Pin de Salzmann, coléoptères et insectes liés au bois mort, lichens…</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Conserver et laisser vieillir les pinèdes à pin de Salzmann pour conserver leur valeur génétique. Confirmer la non-exploitation des bois dans les aménagements forestiers de l'ONF (bois communaux ou sectionaux, renouvellement en 2037 - demande de rectification possible), démarcher/informer les propriétaires privés et leur proposer éventuellement des outils contractuels (ORE, contrats arbres sénescents Natura 2000...). Conserver un minimum de travaux nécessaires au maintien, à la régénération du peuplement, à sa défense vis à vis des incendies ou d'espèces envahissantes.</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : ONF, Commune, PNC, propriétaires privés intéressés (appui éventuel du CRPF)</td><td>Échéance : Démarche de long terme</td><td>Priorité : 1</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action F4</td><td colspan="3">Formation aux bonnes pratiques pour la taille des arbres</td></tr>
<tr><td>Type d'action : sensibilisation/formation</td><td colspan="2">Secteur communal concerné : Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces cibles : Arbres en général et arbres remarquables surtout (grands ou vieux, porteurs de cavités...), ripisylve</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Former les habitants, les acteurs économiques (campings) et les agents communaux à respecter les arbres et à la taille d'une manière douce. Maintenir une ripisylve (végétation des bords de cours d'eau).</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Terrain privé, camping, espace public</td><td>Échéance : 3 ans</td><td>Priorité : 2</td></tr>
</table>

Action F5	***Relancer réflexion boisement de Lacan en lien avec la biodiversité et les enjeux DFCI***		
	Type d'action : chantiers et actions concrètes	**Secteur communal concerné :** Boisement de Lacan	
	Espèces cibles : Nidification du Circaète-Jean-le-blanc, coléoptère et lichens, vieux boisements de pin sylvestre rares sur le plateau		
	Description : Informer sur les enjeux écologiques (Circaète, besoin de forets en libre évolution pour certaines espèces) puis amener les acteurs de la commune à réfléchir sur les action de gestion des forêts en faveur de la biodiversité. Concilier défense contre les incendies et protection de la biodiversité.		
	Acteurs concernés : CRPF, propriétaires, PNC, foyer rural, Commune, site Natura 2000 (COPAGE et communauté de C)	**Échéance :** Première information sous 5ans, solutions à long terme	**Priorité :** 2

Milieux ouverts, semi-ouverts et rocheux			
Action MO1	***Favoriser le lien avec les agriculteurs en organisant des visites de ferme***		
	Type d'action : Sensibilisation/formation	**Secteur communal concerné :** Causses	
	Espèces et habitats cibles : Différents types de pelouses calcaires, faune/flore associée (orchidées, papillons, oiseaux...), Causses = refuge important pour les plantes messicoles, lavognes…		
	Description : Découvrir les parcelles (pelouses, prairies) et la biodiversité associée. Exemple : organiser une réunion avec les agriculteurs intéressés et des acteurs capables d'aider à l'animation (site Natura 2000, réseau du CPIE, foyer rural...)		
	Acteurs concernés : Exploitants agricoles, foyer rural, Natura 2000, réseau du CPIE, PNC	**Échéance :** 3 ans	**Priorité :** 2
Action MO2	***Avoir une cartographie des habitats ouverts sur le Sauveterre***		
	Type d'action : Amélioration des connaissances	**Secteur communal concerné :** Causse de Sauveterre	
	Espèces cibles : Pelouses steppiques des Causses, pelouses du mésobromion (intérêt communautaire)		
	Description : Enjeu de connaissances avec des pelouses à fort intérêt écologique mais qui ne sont pas cartographiées. Faire une restitution aux agriculteurs dans un second temps.		
	Acteurs concernés : Exploitants agricoles, N2000, PNC, Mairie, Entente UNESCO	**Échéance :** 10 ans	**Priorité :** 3
Action MO3	***Favoriser la plantation de haies***		
	Type d'action : Sensibilisation/formation	**Secteur communal concerné :** Causses	
	Espèces cibles : Oiseaux patrimoniaux (Pies grièches, fauvettes...), essences mellifères et pollinisateurs, petits mammifères, reptiles		
	Description : Contacter les agriculteurs pour les inciter à planter (essences locales, si possibles mellifères...) et faire une veille sur les programmes possibles permettant d'avoir des financements.		
	Acteurs concernés : Exploitants agricoles + Mairie + PNC + COPAGE	**Échéance :** 5 ans	**Priorité :** 1

Action MO4	***Réfléchir et sensibiliser les agriculteurs à l'utilisation de barres d'effarouchement pour les insectes, à la fauche centrifuge, aux techniques vertueuses pour la biodiversité***		
	Type d'action : Sensibilisation/formation	**Secteur communal concerné :** Causses	
	Espèces cibles : Oiseaux, insectes, mammifères, reptiles…		
	Description : Construction possible et réalisable avec le garagiste de Cauquenas. Mise à disposition ensuite auprès des agriculteurs de la commune. Présentation des autres techniques pour préserver la faune dans les cultures et prairies (fauche centrifuge, bandes refuges…).		
	Acteurs concernés : Mairie + exploitants et chambre d'agriculture, FDC48 (retour d'expériences), apiculteurs, garagiste	**Échéance :** 5 ans	**Priorité :** 2

Action MO5	***MILIEUX ROCHEUX - Chiroptères cavicoles : sensibilisation et prévention***		
	Type d'action : sensibilisation/formation	**Secteur communal concerné** : cavités, grottes	
	Espèces cibles : chiroptères cavicoles		
	Description : Communiquer auprès des spéléos sur les bonnes pratiques en cavité pour limiter le dérangement des chiroptères en hibernation		
	Acteurs concernés : PNC, GCLR, ALEPE	**Échéance :** 5 ans	**Priorité :** 3

Milieux aménagés, bâtis, jardins…			
Action MA1	***Poursuivre le travail sur la réduction de l'éclairage public***		
	Type d'action : Mobilisation/collaboration de partenaires	**Secteur communal concerné :** Hameaux et villages	
	Espèces et habitats cibles : Faune nocturne (insectes, chauves-souris...)		
	Description : Continuer la sensibilisation des habitants, des vacanciers et la rénovation/extinction des systèmes, notamment en période non touristique		
	Acteurs concernés : Mairie + SDEE + PNC + acteurs privés	**Échéance :** Au fil de l'eau	**Priorité :** 2
Action MA2	***Soutenir les actions d'élimination des frelons asiatiques***		
	Type d'action : Mobilisation/collaboration de partenaires	**Secteur communal concerné :** Territoire communal	
	Espèces et habitats cibles : Frelons asiatiques		
	Description : Mieux faire connaitre l'espèce (animations, diffusions de plaquettes), veiller au respect des méthodes en cas de piégeage (périodes pour ne pas impacter d'autres espèces), continuer à mobiliser des moyens et/ou des financements.		
	Acteurs concernés : Mairie, bénévoles, FREDON Occitanie	**Échéance :** Au fil de l'eau	**Priorité :** 3

<table>
<tr><td rowspan="5">Action MA3</td><td colspan="3">Recenser le bâti occupé par les chauves-souris</td></tr>
<tr><td colspan="2">Type d'action : Amélioration des connaissances</td><td>Secteur communal concerné : Territoire communal</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces et habitats cibles : Chauves-souris, surtout celles qui occupent des bâtiments</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Organiser un avis de recherche pour les particuliers (colonies surtout dans les bâtiments) puis une animation pour présenter les espèces et les techniques pour mieux cohabiter, faire remonter les résultats aux réseaux naturalistes</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Commune, ALEPE, GCLR, site Natura 2000, PNC</td><td>Échéance : 5 ans</td><td>Priorité : 1</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action MA4</td><td colspan="3">Végétaliser la commune</td></tr>
<tr><td colspan="2">Type d'action : Chantiers et actions concrètes</td><td>Secteur communal concerné : Territoire communal</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces et habitats cibles : Flore, insectes pollinisateurs, oiseaux</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Réfléchir à la façon d'intégrer plus de végétaux dans les aménagements publics et privés, privilégier des espèces vivaces, locales et mellifères pour les pollinisateurs. Inventorier les espaces existants mais y penser aussi, à l'avenir, à l'occasion d'aménagements nouveaux. Concevoir le projet avec l'agent communal.</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Mairie, employé communal, CAUE, PNC, veille sur les AAP pour financer</td><td>Échéance : Au fil de l'eau</td><td>Priorité : 2</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action MA5</td><td colspan="3">Créer un composteur communal</td></tr>
<tr><td colspan="2">Type d'action : Chantiers et actions concrètes</td><td>Secteur communal concerné : Village</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces et habitats cibles : Faune du sol, espèces détritivores</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Identifier un endroit et créer un composteur pour les produits des coupes d'entretien et les feuilles ramassées par l'agent communal, proposer une formation à ce sujet et éventuellement s'en servir pour montrer aux habitants.</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Mairie et agent communal, formation maître composteur via la communauté de commune ou SICTOM, CPIE48</td><td>Échéance : 3 ans</td><td>Priorité : 3</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action MA6</td><td colspan="3">Animation "Atelier nichoir"</td></tr>
<tr><td colspan="2">Type d'action : Chantiers et actions concrètes</td><td>Secteur communal concerné : Hameaux et village</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces et habitats cibles : Oiseaux</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Organiser une animation pour les enfants (nichoir à hirondelle) et adultes (nichoir en bois), en profiter pour sensibiliser à la biodiversité des oiseaux et à l'érosion de certaines populations.</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Foyer rural avec soutien de la mairie (moyens et financement)</td><td>Échéance : 3 ans</td><td>Priorité : 3</td></tr>
</table>

Action MA7	***Faciliter la découverte de la biodiversité communale***		
	Type d'action : Sensibilisation/formation	**Secteur communal concerné :** Territoire communal	
	Espèces et habitats cibles : A définir, espèces faciles à voir		
	Description : Développer un système pour faciliter la découverte de la biodiversité communale à travers un sentier d'interprétation et/ou la pose d'une longue vue (à l'image du sentier des Hourtous) et/ou le prêt de matériel. Joindre une plaquette sur les espèces de la commune... concept à imaginer		
	Acteurs concernés : Mairie, PNC, acteurs touristiques, CPIE	**Échéance :** 5 ans	**Priorité :** 2

Milieux aquatiques et zones humides			
Action ZH1	***Restauration de la ripisylve du camping communal***		
	Type d'action : Chantiers et actions concrètes	**Secteur communal concerné :** Camping municipal	
	Espèces et habitats cibles : Arbres et plantes de la ripisylve, Oiseaux et chauves-souris qui occupent des cavités, Coléoptères, Castor...		
	Description : Réaliser un chantier de restauration de la ripisylve dans le camping communal (plantations de saules/aulnes avec protections pour le Castor, bouturage à partir d'arbres locaux possible, protections de berges par génie végétal). Réflexion plus large sur la préservation des ripisylves sur les autres secteurs de la commune.		
	Acteurs concernés : Commune, Syndicat mixte Tarn amont, Foyer rural	**Échéance :** 5 ans	**Priorité :** 1
Action ZH2	***Inventaire des sources, des mares et des lavognes***		
	Type d'action : Amélioration des connaissances	**Secteur communal concerné :** Toute la commune	
	Espèces et habitats cibles : Flore des zones humides (characées parfois), libellules, amphibiens, mammifères…		
	Description : Améliorer la connaissance et la cartographie des zones humides. Exemple : mise en place d'un avis de recherche participatif puis visite par un technicien		
	Acteurs concernés : Habitants, agriculteurs, chasseurs, site Natura 2000, Entente UNESCO	**Échéance :** 3 ans	**Priorité :** 2
Action ZH3	***Création et/ou restauration de mares et lavognes***		
	Type d'action : Chantiers et actions concrètes	**Secteur communal concerné :** Toute la commune	
	Espèces et habitats cibles : Flore des zones humides (characées parfois), libellules, amphibiens, mammifères…		
	Description : À la suite de l'inventaire des ZH, créer, restaurer et préserver les mares et lavognes identifiées. Selon leur localisation, certains projets peuvent être financés dans le cadre de Natura 2000 (contrats)		
	Acteurs concernés : Habitants, agriculteurs, chasseurs, site Natura 2000, Entente UNESCO	**Échéance :** Au fil de l'eau selon les opportunités	**Priorité :** 2

<table>
<tr><td rowspan="5">Action ZH4</td><td colspan="3">Faire connaitre les études sur le fonctionnement de la source des Ardennes, mettre en valeur son rôle pour la biodiversité communale</td></tr>
<tr><td>Type d'action :
Sensibilisation/formation</td><td colspan="2">Secteur communal concerné : Source des Ardennes</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces et habitats cibles : Qualité et fraicheur des eaux pour des espèces exigeantes, truite, invertébrés aquatiques, Cincle plongeur, loutre...</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Faire connaitre les résultats des études (conférences, animations, documents...) et restaurer du sentier d'accès et mise en place d'infrastructures (adaptées aux crues) pour valoriser la source mais surtout son rôle écologique vis-à-vis de la biodiversité du Tarn.</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Commune, Syndicat mixte Tarn amont, PNC pour l'étude hydrogéologique du Méjean</td><td>Échéance : 3 ans</td><td>Priorité : 1</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action ZH5</td><td colspan="3">Promouvoir une utilisation raisonnée de la ressource en eau</td></tr>
<tr><td>Type d'action :
Sensibilisation/formation</td><td colspan="2">Secteur communal concerné : Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces et habitats cibles : Espèces liées aux zones humides et milieux aquatiques qui pourraient être soumis à des prélèvements</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Actions de sensibilisation pour les jardiniers (paillage, choix des variétés, récupérations d'eaux de pluies...), les acteurs du tourisme (équipements pour économiser l'eau, ne pas développer les piscines, promouvoir des labels...), les agriculteurs et les agents municipaux. Exemple : constituer un programme d'animations, diffuser des documents...</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Commune, CPIE de la Lozère et son réseau de structures d'animation, Syndicat mixte Tarn amont...</td><td>Échéance : 5 ans</td><td>Priorité : 1</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Action ZH6</td><td colspan="3">Sensibiliser sur la biodiversité nocturne et les activités qui peuvent se développer</td></tr>
<tr><td>Type d'action :
Sensibilisation/formation</td><td colspan="2">Secteur communal concerné : Toute la commune (et au-delà)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces et habitats cibles : Chauves-souris, Loutre, Castor, insectes nocturnes impactés par l'éclairage ou le dérangement</td></tr>
<tr><td colspan="3">Description : Veiller au développement modéré des activités nocturnes sur le Tarn, en période estivale, et sensibiliser aux problématiques de dérangement. Faire remonter cette préoccupation au-delà de La Malène (vallée du Tarn) où la problématique est encore très faible et l'activité de paddle respectueuse.</td></tr>
<tr><td>Acteurs concernés : Agence d'attractivité, acteurs locaux (canoë, bateliers)</td><td>Échéance : 5 ans</td><td>Priorité : 3</td></tr>
</table>

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre :

Action	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
F1										
F2										
F3										
F4										
F5										
MO1										
MO2										
MO3										
MO4										
MO5										
MA1										
MA2										
MA3										
MA4										
MA5										
MA6										
MA7										
ZH1										
ZH2										
ZH3										
ZH4										
ZH5										
ZH6										

3. Eléments de réflexion pour la mise en œuvre du plan d'actions

Pour la mise en œuvre de son plan d'action, la commune aura besoin d'être appuyée. Certaines mesures devront être affinées sur le terrain et en recherchant des partenaires techniques et financiers.

Il est donc proposé de **conserver un groupe de travail ABC et de continuer à le réunir** (1 fois par an) pour suivre l'avancée des actions mais aussi, et surtout, pour apporter des conseils et de l'aide dans certains domaines techniques (aspects naturalistes, éducation à l'environnement et au développement durable).

La présence d'habitants sera également à promouvoir pour prolonger le caractère « participatif » de la démarche.

La commune pourra aussi compter sur le soutien du Parc national des Cévennes avec qui elle a signé une **convention d'application de la charte** et qui anime un réseau de communes impliquées dans les ABC.

Une espace partagé contenant des fiches informatives, des modèles de documents, une photothèque sera mis à disposition.

Les **données faunistiques et floristiques** disponibles sur la commune resteront consultables et seront régulièrement complétées sur le site internet https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr

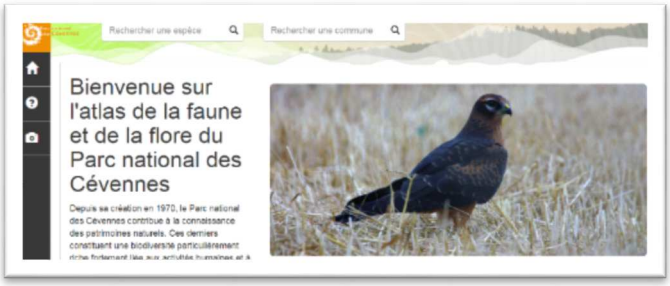

Si des amateurs éclairés ou des experts locaux souhaitent prolonger la démarche d'inventaire, l'accès à un outil de saisie d'observations en ligne pourra être demandé au Parc national.

Une candidature au dispositif des **Territoires Engagés pour la Nature** peut également être envisagée pour bénéficier d'informations régulières et d'une mise en réseau avec d'autres collectivités très impliquées pour la biodiversité (un dispositif de l'OFB co-animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Occitanie).

« Territoire engagé pour la nature »

Ouverte à toutes les collectivités qui souhaitent faire de la biodiversité une des priorités de leurs politiques publiques, la démarche vise à accompagner des projets de territoire en faveur de la biodiversité.

La reconnaissance « TEN » apporte à la collectivité :

- **un accompagnement** par des experts pour formaliser et mettre en œuvre son programme d'action;
- **un renforcement des connaissances** via un accès à des données nationales et régionales, des formations ;
- **une visibilité à l'échelle nationale**;
- **un accès au « club des engagés »** pour échanger, monter collectivement en compétences et créer de nouvelles synergies…

Pour obtenir la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature », les collectivités doivent présenter un plan d'action pour trois années.

Quelques contacts (non exhaustif)	
Office français de la biodiversité (OFB) – antenne de Lozère	sd48@ofb.gouv.fr 04.66.65.16.16
Parc national des Cévennes	Richard SCHERRER – Délégué territorial : 04.66.65.75.26 richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr
Site Natura 2000 « Gorges du Tarn et de la Jonte » (Gestion déléguée par la communauté de communes au COPAGE)	Nina COMBET 04.66.65.64.57 nina.combet@lozere.chambagri.fr
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)	contact@reel48.org 04.66.45.17.46

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des animations réalisées en 2019, 2020 et 2021

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Un atlas de la biodiversité communale est l'occasion de **mettre la nature à l'honneur**. Durant deux années, cette démarche permet d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel local et de partager ses richesses avec les habitants et vacanciers grâce à de nombreuses animations. **Chacun est invité à contribuer à ce projet** et, en particulier, aux inventaires qui concernent la faune et la flore, de l'espèce la plus commune à la plus rare, de son jardin au site naturel le plus remarquable.

Inutile d'être un expert, c'est simple comme ABC !

Cette action est organisée par la commune avec l'appui du Parc national des Cévennes et le soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité.

Participez à l'opération pollinisateurs !

La commune de La Malène fait **appel à la curiosité de ses habitants et de ses visiteurs** pour recenser les insectes pollinisateurs.

Pour participer :
1) rendez-vous dans votre mairie ou sur www.cevennes-parcnational.fr pour vous procurer le mode d'emploi
2) **prenez en photo un insecte en train de butiner**
3) transmettez vos photos par mail à l'adresse : abc@cevennes-parcnational.fr
Nous vous aiderons à identifier vos butineurs et **vos observations contribueront à l'ABC.** Elles permettront de mieux connaître, comprendre et protéger la nature de votre territoire.

Informations pratiques :

Pour plus d'informations sur la démarche, les résultats, les sorties, vous pouvez consulter :

> la mairie au 04.66.48.51.16 et sur les panneaux d'affichage municipaux,
> les sites internet : www.lamalene.fr et www.cevennes-parcnational.fr
> le groupe « ABC » de la page du Parc national des Cévennes : www.facebook.com/groups/abc.cevennes

Programme d'animation de mai à septembre 2019

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette année, vous avez rendez-vous avec la nature !

La commune de La Malène et ses partenaires vous invitent à découvrir les différents visages de la nature qui vous entoure. Celle qui nous pique ou nous régale, qui chatouille les mollets du promeneur ou suscite l'admiration du naturaliste...

Profitez-en, toutes ces animations et inventaires participatifs sont gratuits !

Il vous est simplement demandé :

- de vous inscrire en appelant aux numéros indiqués
- de respecter les heures, lieux de rendez-vous et conditions

Samedi 25 mai

Minuscules ou le petit monde des insectes

Partez à la rencontre des animaux les plus nombreux sur terre, si importants pour notre biodiversité avec Charles Duterte, animateur de l'Alepe (Association Lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement).

10h Sur le pont de La Malène, devant le bureau d'informations touristiques

Inscription au 04 66 47 09 97

Bonne mobilité

Samedi 15 juin

Conférence sur la biodiversité aquatique autour de La Malène :

Découvrez votre proche environnement dans un cadre ludique pendant l'évènement sportif international de la Tarn Water Race. Animation proposée par le Réseau d'éducation à l'environnement de la Lozère.

17h Salle polyvalente

Samedi 15 juin

Castors et compagnie, à la découverte de la faune du Tarn:

Nombreux sont les animaux qui fréquentent les berges du Tarn lorsque le calme s'installe. Des grands mammifères qui ne manquerons pas de nous laisser des traces de leur passage mais aussi des insectes indicateurs de la qualité de l'eau. Nous aurons l'occasion de découvrir le secret de ces animaux discrets dans un cadre d'exception.

14h Sur le pont de La Malène, devant le bureau d'informations touristiques Inscription au 04 66 47 09 97

Lundi 24 juin

La vie de la rivière

Au programme, un animateur de la Fédération de pêche présentera sur le terrain les poissons peuplant le Tarn, la rivière par excellence de La Malène. En amont du pont de La Malène 9h30 Inscription au 04 66 65 36 11

Samedi 29 juin

Découverte de la truffe : Devenez incollables

sur les différentes variétés de truffes locales : écologie, production naturelle et culture seront évoquées par un technicien du Centre régional de la propriété forestière. Présentation sur le terrain et en salle, démonstration de recherche de truffes et dégustation.

9h00 Salle polyvalente de La Malène

Inscription au 04 66 48 51 16

Mercredi 3 juillet

A la découverte de la flore sauvage :

Mettez-vous dans la peau d'un botaniste et partez à la découverte des plantes de La Malène. Avec un agent du Parc national des Cévennes, vous apprendrez à reconnaître les jolies plantes sauvages tout en participant dans la convivialité à l'inventaire de la flore communale. 14h Sur le pont de La Malène, devant le bureau d'informations touristiques

Inscription au 06 99 76 06 40 Bonne mobilité

Mercredi 10 juillet

A la découverte de la flore sauvage :

Mettez-vous dans la peau d'un botaniste et partez à la découverte des plantes de La Malène. Avec un agent du Parc national des Cévennes, vous apprendrez à reconnaître les jolies plantes sauvages tout en participant dans la convivialité à l'inventaire de la flore communale. 14h Sur le pont de La Malène, devant le bureau d'informations touristiques Inscription au 06 99 76 06 40

Bonne mobilité

Mercredi 31 juillet

Les minuscules stars de la nuit noire :

Le crépuscule est propice à l'activité des minuscules habitants du vieux bois, dont les coléoptères. Avec deux agents du Parc national des Cévennes, vous partagerez connaissances, repas tirés du sac et découvertes dans la forêt du bord du Tarn.

19h Sur le pont de La Malène, devant le bureau d'informations touristiques

Inscription au 04 66 45 01 14

Bonne mobilité

Samedi 24 août 2019

Les chauves-souris, reines de la nuit :

Venez percer les mystères de cet animal silencieux, insaisissable, aux capacités biologiques impressionnantes à deux pas de chez vous. Une animation tout public à partir de 7 ans proposée par l'Alepe 20h

Salle polyvalente de La Malène

Inscription au 04.66.47.09.97

Mercredi 25 septembre

Inventaire participatif du cerf :

Aidez-nous à faire l'inventaire de la population de cerf sur le causse Méjean et passez un moment convivial dans ce paysage exceptionnel et lunaire avec Evan Martin, animateur de la Fédération de chasse.

19h Auberge de La Grive, Caussignac

Inscription au 04.66.65.75.85

ANIMATIONS NATURE

La Malène 2020

Toutes nos animations sont gratuites, il suffit de s'inscrire !

Quelques dates surprises à venir...

27 JUIN

TRUFFE LE CHAMPIGNON SOUTERRAIN

Différentes variétés de truffes présentes sur le territoire

Présenter les exigences écologiques des différentes espèces en lien avec la dynamique de la végétation et l'évolution des milieux. Démonstration de recherche de truffe blanche d'été - tuber aestivum - sur le terrain à l'aide d'un chien puis dégustation de toasts.

Tous publics
9h Salle polyvalente
Bonne mobilité pour le terrain !
Inscription 06 58 44 56 98

29 JUIN

INSECTES, STARS DE LA NUIT NOIRE

Le crépuscule est propice à l'activité des minuscules habitants du vieux bois parmi lesquels on trouve les coléoptères. Cette soirée sera aussi l'occasion de faire connaissance avec d'autres insectes comme les sauterelles, grillons et autres bêtes ailées. Nous partagerons un repas tiré du sac !

A partir de 8 ans
19h Rdv sur le Pont
Manches et jambes longues, veste selon météo, lampe frontale.
Chiens non acceptés.
Inscription 06 74 37 37 67

01 et 08 JUILLET

BALADE DECOUVERTE DE LA FLORE

Accompagnez un botaniste du Parc national pour une petite balade, découvrez la flore de La Malène et ainsi contribuez à l'inventaire communal !

Tous publics
13h30-17h
Rdv sur le Pont
Bonne mobilité
Inscription 06 72 38 44 92

16 JUILLET

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR LES SERPENTS !

Méchants ou craints pour certains, aimés ou fascinants pour d'autres...
Depuis la nuit des temps, les serpents ne laissent pas indifférents ! Venez découvrir le vrai, le faux et tout ce que vous voulez savoir sur ces êtres méconnus, souvent maltraités à tort. Atelier-conférence avec diaporama, photos, mues, espèces « naturalisées ».

A partir de 6 ans
20h30 Salle polyvalente
Inscription 06 48 22 90 00

22 JUILLET

PAPILLONS SAUTERELLES ET CRIQUETS !

Certains se nourrissent exclusivement d'aliment liquide, d'autres broient leur proie, certains griffent, bavent...Les papillons, criquets et sauterelles ne demandent qu'à être connus et reconnus. Venez les rencontrer, les identifier et percer le mystère de leurs comportements.

A partir de 10 ans
10h Rdv au Roc des Hourtous – Embranchement du GR
Inscription 04 66 45 01 14

07 AOUT

COMPOST : LE TRESOR DU JARDINIER et la biodiversité du potager

Visite du potager de Didier, un habitant. Et découverte du fonctionnement et de la vie du compost

Tous publics
Rdv sur le Pont
Inscription 06 58 44 56 98

22 SEPTEMBRE

LE CERF ELAPHE À l'occasion du "brâme"

Une sortie pour découvrir cette espèce, sa biologie, assister au brâme tout en contribuant au suivi organisé par la Fédération de chasse de la Lozère.

Tous publics
19h Rdv à l'auberge de la Grive – Caussignac
Inscription 04 66 65 75 85

UN ABC, QU'EST CE QUE C'EST ?

Un Atlas de la Biodiversité Communal, c'est l'occasion de mettre la nature à l'honneur et partager sa richesse grâce à de nombreuses animations. C'est aussi un inventaire réalisé par des naturalistes, des experts mais aussi par des multitudes de petites contributions privées. Nous !
Chacun est invité, habitants et vacanciers, amateurs éclairés et novices, à contribuer à ce projet. Venez participer aux animations, randonnées découvertes, inventaires, prenez les petites bêtes en photo et partager vos découvertes pour enrichir ce grand inventaire !

INUTILE D'ÊTRE UN EXPERT, C'EST SIMPLE COMME ABC ! TOUTES NOS ANIMATIONS SONT GRATUITE IL SUFFIT DE S'INSCRIRE!

OPÉRATION POLLINISATEURS

Et si on participait ! Recensons ensemble les insectes avec un focus sur les pollinisateurs !
Pour participer, c'est tout simple :
1. Prenez en photo un insecte qui butine
2. Notez bien le lieu et la date
3. Postez votre photo sur le Facebook « **ABC photo mystère** » ou par mail à **abc@cevennesparcnational.fr**

Experts et autres contributeurs aideront à identifier votre butineur. Il n'y a pas de petites contributions, un recensement très utile peut se cacher derrière une photo toute simple !
Votre contribution permettra de mieux connaître, comprendre et protéger la nature de votre territoire.

En fonction des conditions sanitaires les dates et horaires sont susceptible de changer

Cette action est organisée par la commune avec l'appui du Parc national des Cévennes et le soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité.

EXPOSITIONS PHOTOS

LE SILENCE DES LICHENS
PAYSAGES D'ÉLEVAGES
GYPAETE BARBU MANGEUR D'OS
Salle Azureva - De fin juin à fin septembre

FAUNE, FLORE ET PAYSAGES DANS LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES
Exposition extérieure au quatre coins du village - Tout l'été

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

Pour toute information contacter
la mairie de la Malène
04 66 48 51 16
www.lamalene.fr
www.cevennes-parcnational.fr

Illustrations et conception graphique:
Léana Bourgon
Inst: **@leana._bourgon**
Mail: **bourgonleana@orange.fr**

La Malène
CŒUR DES GORGES DU TARN

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

ANIMATIONS NATURE

RENDEZ-VOUS SOUS TERRE !

Samedi 20 mars 2021 - Rdv 13h30 parking de La Malène

Par le biais d'une sortie spéléo, nous partirons à la découverte d'un milieu souterrain spécifique et de ces habitants dans la grotte de La Caze.
Matériel fourni. A prévoir : vêtement souple type jogging, bonnes chaussures. A partir de 6 ans. Durée : environ 3 h
Inscription au *06.86.47.01.32*

COMPTAGES DES MOUFLONS

Samedi 20 mars - Samedi 27 mars - Rdv 7h parking de la Malène

La Fédération Départementale des Chasseurs nous invite à participer à ses opérations de suivis des populations de mouflons. Inscription indispensable en cas d'annulation pour raison météorologique.
Inscription à *c.rieutort@fdc48.fr* avant le 15 mars 2021.

APÉRO MARE : DÉCOUVERTE D'UNE LAVOGNE

Jeudi 22 Avril de 19h30 à 22h30 - Rdv 19h parking de La Malène avec votre véhicule personnel direction Causse Sauveterre

Véritables oasis des causses, les lavognes regroupent de nombreux intérêts qu'elles soient naturelles ou façonnées par l'Homme. Le soir venu, les animaux nocturnes, mammifères, oiseaux mais surtout amphibiens sont au rendez-vous !
A prévoir : bonnes chaussures, vêtements chaud, lampe de poche ou frontale si possible.
Inscription à *animation@alepe48.fr* ou *06.48.22.90.00*

FOCUS SUR LES POLLINISATEURS

Jeudi 20 mai - 20h30 Salle des fêtes de la Malene

C'est la fête de la nature ! Conférence avec l'office français de la biodiversité et le parc national. Les insectes disparaissent autour de nous dans la plus grande discrétion. Et qu'en est t'il de nos pollinisateurs naturels ? Quelles sont leurs place dans la biodiversité et leurs rôles pour l'homme ?

DU SOL AU SEMIS : COMMENT CONNAITRE ET GÉRER SON SOL

Samedi 29 mai - Rdv 9h place de La Malène

Qu'est-ce que le sol ? Comment est-il formé ? Comment apprendre à le connaitre et en prendre soin ? Comment et quand semer ? Autant de questions auxquels nous répondrons.
Inscription au *06.42.21.23.02*

DES ORCHIDÉES ET DES VAUTOURS : BIENVENUE SUR LE SENTIER DES HOURTOUS

Samedi 5 juin de 9h à 16h - Rdv Salle des fêtes de La Malène

Randonnée avec «En chemin j'ai rencontré...» et les foyers ruraux de Lozère au roc du Hourtous. Nous y découvriront les orchidées sauvages, les vautours et un peu d'histoire locale, grace à Cécile, Gilberte et Nina.
A prévoir : chaussures et vêtements adaptés, bonnes conditions physique requises.
Inscription au *06.86.47.01.32*

UNE FERME SUR LE CAUSSE MÉJEAN

Vendredi 18 Juin - Rdv 10h parking du hameau de Riesse

En présence d'un technicien Agri-environnement du Parc national découvrez la ferme de Sébastien, son fonctionnement, les interactions entre le troupeau et le milieu naturel.
Inscription au *06.72.38.44.92*

PAPILLONS DE NUIT

Lundi 19 Juillet - Rdv 21h30 parking du Roc des Hourtous

Inventaire participatif papillons de nuit (2h)
A tous les curieux du monde de la nuit, venez découvrir ces insectes aux multiples facettes dans toutes leurs formes et leur diversité autour d'un piège lumineux qui permettra de les regarder au plus près.
A prévoir: bonnes chaussures, vêtements chauds, lampe frontale. A partir de 7 ans.
Informations & inscriptions : *04.66.45.01.14*

A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE RIVIÈRE !

Jeudi 29 Juillet - Rdv 9h place de La Malène

Les eaux limpides du Tarn abritent une biodiversité fragile. Des invertébrés aux oiseaux en passant par les mammifères et poissons, ils se sont adaptés pour vivre ici.
A prévoir : Chaussures adaptée
Inscription à *animation@alepe48.fr* ou *06.48.22.90.00*

ANIMAUX MAL-AIMÉS ? QUESTION DE POINT DE VUE !

Mercredi 2 Aout - Rdv 20h30 Salle communale

Chouettes, vipères, guêpes, araignées, etc, ont un point commun, ils suscitent la méfiance. Que se cache-t-il derrière nos craintes? Faits ou légendes? Et si on regardait ça d'un point de vu naturaliste?
Inscription à *animation@alepe48.fr* ou *06.48.22.90.00*

UNE FERME SUR LE CAUSSE SAUVETERRE

Samedi 4 septembre - Rdv 14h Four de Cauquenas

Venez découvrir une ferme caussenarde : son fonctionnement, son lien avec l'environnement et la biodiversité présente. Vous serez accompagnés par Nina, chargée de mission en agri-environnement du COPAGE.
A prévoir: Chaussures adaptées
Inscription au *06.85.19.73.35*

COMPTAGE DU CERF

Deuxième quinzaine de septembre - Rdv parking de La Malène

La Fédération Départementale des Chasseurs vous invite à participer à ses opérations de suivis des populations de cerfs. Inscription indispensable en cas d'annulation pour raison météorologique.
Inscription à *c.rieutort@fdc48.fr*

ANNEXE 2 : Tableau des espèces connues sur la commune

(au 01/08/2023)

LEGENDE

Ligne verte : nouvelle espèce découverte sur la commune

Dernière observation : date de la dernière observation sur la commune

Statut de protection pris en compte :

- **Insectes protégés** NI2, NI3
- **Oiseaux protégés** NO3 (Art.3), NO4 (Art.4), NO6 (Art.6)
- **Amphibiens et reptiles protégés** NAR2 (Art.2), NAR3 (Art.3)
- **Mammifères protégés** (NM2)
- **Poissons protégés** (NP1)
- **Mollusques protégés** (NMO4)
- **Espèces vertébrés protégées menacées d'extinction en France** (NM)
- **Espèces végétales protégées** NV1 (Art.1), NV2(Art.2), NV3(Art.3)

Espèce déterminante ZNIEFF : Ce sont des espèces considérées comme remarquables pour la biodiversité, ou menacées et jugées importantes pour et dans l'écosystème ou particulièrement représentative d'un habitat naturel ou de l'état de l'écosystème.

Espèce à enjeu PNC : Ce sont des espèces pour lesquelles le Parc national des Cévennes porte une forte responsabilité en termes de conservation (décision du conseil scientifique, version 2019). Ces espèces ont été évaluées selon différents critères : l'effectif de l'espèce sur le Parc par rapport à la France ; la rareté de l'espèce et sa fragilité par rapport à son habitat.

Etat de conservation (Liste rouge UICN) : C'est un indicateur permettant d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction de l'espèce à un instant donné. Disparue au niveau régional (RE), En danger critique (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacé (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), non applicable (NA) La liste rouge utilisée est la plus précise pour l'espèce (Occitanie ou France ou Europe).

Liste des espèces observées : faune

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Année dernière obs.	Niveau d'enjeu PNC	ZNIEFF	Protec. nationale	Protec. régionale	Listes rouges UICN
Amphibiens		Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	2020			x		
		Alytes obstetricans obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L')	1987			x		
		Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun (Le)	2013			x		
		Bufo spinosus (Daudin, 1803)		2020			x		
		Epidalea calamita (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite (Le)	2000			x		
		Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé (Le)	2020			x		
		Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué (Le)	2005			x		
		Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)		2020			x		
		Rana temporaria Linnaeus, 1758	Grenouille rousse (La)	2005			x		
Arachnides		Anyphaena accentuata (Walckenaer, 1802)	Anyphène à chevrons	2019					
		Araneus diadematus Clerck, 1758	Épeire diadème	2010					
		Arctosa similis Schenkel, 1938		2010					
		Coriarachne depressa (C.L. Koch, 1837)		2019					
		Cyclosa algerica Simon, 1885		2010					
		Drassodes lapidosus (Walckenaer, 1802)	Drassode lapidicole	2010					
		Eresus kollari Rossi, 1846	Érèse coccinelle	2015					
		Euscorpius flavicaudis (De Geer, 1778)		2019					
		Gibbaranea omoeda (Thorell, 1870)		2019					
		Gnaphosa dolosa Herman, 1879		2010					
		Heliophanus cupreus (Walckenaer, 1802)	Saltique cuivré	2010					
		Heliophanus tribulosus Simon, 1868		2010					
		Hogna radiata (Latreille, 1817)	Lycose tarentuline	2019					

		Icius subinermis Simon, 1937		2010					
		Lathys humilis (Blackwall, 1855)		2019					
		Leiobunum rotundum (Latreille, 1798)		2019					
		Linyphia triangularis (Clerck, 1758)	Linyphie triangulaire	2010					
		Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille	2019					
		Meta menardi (Latreille, 1804)		2020					
		Metellina merianae (Scopoli, 1763)		2020					
		Odiellus spinosus (Bosc, 1792)		2019					
		Oedothorax apicatus (Blackwall, 1850)		2010					
		Parasteatoda lunata (Clerck, 1758)	Théridion au croissant	2010					
		Pardosa wagleri (Hahn, 1822)		2010					
		Philaeus chrysops (Poda, 1761)	Saltique sanguinolent	2020					
		Pisaura mirabilis (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	2019					
		Pseudeuophrys erratica (Walckenaer, 1826)		2019					
		Saitis barbipes (Simon, 1868)		2019					
		Salticus zebraneus (C.L. Koch, 1837)		2019					
		Tegenaria parietina (Fourcroy, 1785)		2019					
		Tetragnatha nigrita Lendl, 1886		2010					
		Thomisus onustus Walckenaer, 1805	Thomise replet	2020					
		Uloborus walckenaerius Latreille, 1806	Ulobore de Walckenaer	2010					
		Uroctea durandi (Walckenaer, 1809)	Araignée Clotho	2010		x			
Gastéropodes		Ancylus fluviatilis O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves	1876					
		Candidula rugosiuscula (Michaud, 1831)	Hélicette grise	1998					
		Cecilioides acicula (O.F. Müller, 1774)	Aiguillette commune	1876					
		Clausilia rugosa parvula A. Férussac, 1807	Clausilie lisse	1876					

		Cochlostoma septemspirale (Razoumowsky, 1789)	Cochlostome commun	1876					
		Cochlostoma septemspirale septemspirale (Razoumowsky, 1789)	Cochlostome commun	1876					
		Cornu aspersum (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	1876					
		Discus rotundatus (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun	1998					
		Granaria variabilis (Draparnaud, 1801)	Maillot variable	1900					
		Helicigona lapicida (Linnaeus, 1758)	Soucoupe commune	1876					
		Helicigona lapicida lapicida (Linnaeus, 1758)	Soucoupe commune	1876					
		Monacha cartusiana (O.F. Müller, 1774)	Petit moine	1970					
		Morlina glabra (Rossmässler, 1835)	Luisant étroit	1998					
		Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée	1876					
		Pyramidula pusilla (Vallot, 1801)	Pyramidule commun	1876					
		Sphyradium doliolum (Bruguière, 1792)	Maillot barillet	1876					
Insectes	Blattodea	Ectobius lucidus (Hagenbach, 1822)		2019					
		Ectobius pallidus (Olivier, 1789)		2019					
	Coleoptera	Abdera biflexuosa (Curtis, 1829)		2020					
		Acmaeodera bipunctata (Olivier, 1790)		2020					
		Acmaeops pratensis (Laicharting, 1784)		2020					
		Allonyx quadrimaculatus (Schaller, 1783)	Petit Clairon	2020					
		Amara lucida (Duftschmid, 1812)		2019					
		Ampedus nigerrimus (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)		2019					
		Ampedus sanguineus (Linnaeus, 1758)	Taupin à étuis rouges	2021					
		Anastrangalia dubia (Scopoli, 1763)		2020					

		Anastrangalia sanguinolenta (Linnaeus, 1760)	Lepture rouge sang	2021					
		Anisandrus dispar (Fabricius, 1792)		2021					
		Anthaxia godeti Gory & Laporte de Castelnau, 1839		2019					
		Anthrenus pimpinellae (Fabricius, 1775)		2021					
		Aphodius fimetarius (Linnaeus, 1758)		1974					
		Arhopalus rusticus (Linnaeus, 1758)		2020					
		Asida jurinei Solier, 1836		2020					
		Aspidiphorus lareyniei Jacquelin du Val, 1859		2020					
		Athous haemorrhoidalis (Fabricius, 1801)	Taupin acajou	2021					
		Athous vittatus (Fabricius, 1792)		2021					
		Attagenus pellio (Linnaeus, 1758)	Dermeste triste	2020					
		Attagenus trifasciatus (Fabricius, 1787)	Attagène à trois bandes	2021					
		Aulonium ruficorne (Olivier, 1790)		2020					
		Aulonothroscus brevicollis (Bonvouloir, 1859)		2021					
		Brachyderes lusitanicus (Fabricius, 1781)		2020					
		Brachytemnus porcatus (Germar, 1823)		2020					
		Buprestis octoguttata Linnaeus, 1758		2019					
		Caccobius schreberi (Linnaeus, 1767)		1974					
		Calosoma sycophanta (Linnaeus, 1758)	Calosome vert	2020					
		Carabus hispanus Fabricius, 1787	Carabe d'Ispagnac	2020					
		Cardiophorus nigerrimus Erichson, 1840		2021					
		Cardiophorus rufipes (Goeze, 1777)	Taupin noir à pattes fauves	2021					
		Carilia virginea (Linnaeus, 1758)		2019					
		Carphoborus minimus (Fabricius, 1798)		2021					

		Cetonia aurata (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la), Hanneton des roses	2020					
		Charagmus intermedius (Küster, 1847)		1960					
		Chlaenius vestitus (Paykull, 1790)	Chlaenius habillé, Clénie vêtu	2020					
		Chlorophorus figuratus (Scopoli, 1763)		2020					
		Chrysanthia viridissima (Linnaeus, 1758)	Petit Cycliste à pattes vertes, Chrysanthie verte	2020					
		Cis punctulatus Gyllenhal, 1827		2020					
		Cis pygmaeus (Marsham, 1802)		2019					
		Clerus mutillarius Fabricius, 1775	Grand Clairon, Clairon mutile	2019					
		Clytus arietis (Linnaeus, 1758)	Clyte d'Eastwood, Clyte bélier (Le), Clyte guêpe (Le)	2020					
		Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu	2020					
		Colobicus hirtus (Rossi, 1790)		2020					
		Colobopterus erraticus (Linnaeus, 1758)	Scarabée erratique	1974					
		Corticeus pini (Panzer, 1799)		2020					
		Coxelus pictus (Sturm, 1807)		2020					
		Cryptolestes corticinus (Erichson, 1846)		2021					
		Cryptolestes ferrugineus (Stephens, 1831)		2019					
		Cteniopus sulphureus (Linnaeus, 1758)		2021					
		Dermestes aurichalceus Küster, 1846		2020					
		Dinoptera collaris (Linnaeus, 1758)		2021					
		Dorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)	Petite biche, Petite lucane	2020					
		Dromius agilis (Fabricius, 1787)		2021					
		Dromius angustus Brullé, 1834		2021					
		Dryocoetes villosus villosus (Fabricius, 1792)		2020					
		Dytiscus marginalis Linnaeus, 1758	Dytique bordé	2005					
		Eidophelus fagi (Fabricius, 1798)		2021					
		Ergates faber (Linnaeus, 1760)	Forgeron, Ergate forgeron	2017					

		Esymus pusillus (Herbst, 1789)		1974					
		Eucnemis capucina Ahrens, 1812		2021					
		Eudolus quadriguttatus (Herbst, 1783)		1974					
		Eulagius filicornis (Reitter, 1887)		2019					
		Glaphyra umbellatarum (Schreber, 1759)		2020					
		Glischrochilus quadriguttatus (Fabricius, 1777)		2021					
		Glischrochilus quadripunctatus (Linnaeus, 1758)		2021					
		Gnathoncus communis (Marseul, 1862)		2019					
		Gnathotrichus materiarius (Fitch, 1858)		2020					
		Gnorimus nobilis (Linnaeus, 1758)		2020					
		Gonodera luperus (Herbst, 1783)		2021					
		Grammoptera ruficornis (Fabricius, 1781)		2021					
		Gymnomorphus nigrans (Fairmaire, 1862)		1960					
		Harpalus rubripes (Duftschmid, 1812)		2020					
		Helops caeruleus (Linnaeus, 1758)		2020					
		Hylastes angustatus (Herbst, 1793)		2019					
		Hylastes ater (Paykull, 1800)		2021					
		Hylastes attenuatus Erichson, 1836		2021					
		Hylastes linearis Erichson, 1836		2019					
		Hylastinus obscurus (Marsham, 1802)		2019					
		Hylis simonae (Olexa, 1970)		2021					
		Hylotrupes bajulus (Linnaeus, 1758)	Calleux charpentier, Capricorne des maisons	2020					
		Hylurgops palliatus (Gyllenhal, 1813)		2019					
		Hymenalia rufipes (Fabricius, 1792)	Hyménalia à pattes rouges	2021					
		Iberodorcadion molitor (Fabricius, 1775)		2021					
		Idolus picipennis (Bach, 1852)		2020					

		Isomira murina (Linnaeus, 1758)		2021					
		Lagria hirta (Linnaeus, 1758)	Lagrie hérissée	2019					
		Lamprohiza mulsantii (Kiesenwetter, 1850)		2020					
		Lampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)	Ver luisant, Lampyre	2021					
		Limonius minutus (Linnaeus, 1758)		2020					
		Liparthrum genistae genistae (Aubé, 1862)		2020					
		Litargus connexus (Geoffroy in Fourcroy, 1785)		2021					
		Margarinotus merdarius (Hoffmann, 1803)		2021					
		Megatoma undata (Linnaeus, 1758)		2020					
		Melanotus crassicollis (Erichson, 1841)		2021					
		Melanotus tenebrosus (Erichson, 1841)		2021					
		Melanotus villosus (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Taupin brun velouté	2020					
		Melasis buprestoides (Linnaeus, 1760)		2020					
		Melolontha melolontha (Linnaeus, 1758)	Grand hanneton commun, Hanneton commun (le)	2018					
		Mesosa curculionoides (Linnaeus, 1760)	Lamie écorce de hêtre, Mésose charançon	2020					
		Mesosa nebulosa (Fabricius, 1781)	Lamie écorce de chêne, Mésose nébuleuse	2020					
		Molorchus minor (Linnaeus, 1758)		2020					
		Monochamus galloprovincialis (Olivier, 1795)	Lamie boulanger, Monochame de Provence	2020					
		Mycetochara maura (Fabricius, 1792)		2020					
		Mycetophagus quadripustulatus (Linnaeus, 1760)		2020					
		Mycterus curculioides (Fabricius, 1781)		2020					
		Mylabris connata (Rey, 1892)		2020					
		Mylabris variabilis (Pallas, 1781)	Mylabre à bandes, Mylabre variable	2020					
		Nalassus ecoffeti (Küster, 1850)		2021					

		Netocia morio (Fabricius, 1781)	Cétoine noire (la)	2021					
		Netocia oblonga (Gory & Percheron, 1833)	Cétoine oblongue	2019					
		Nicrophorus humator (Gleditsch, 1767)	Nécrophore noir, Nécrophore ensevelisseur	2020					
		Nicrophorus interruptus Stephens, 1830		2021					
		Nicrophorus vespillo (Linnaeus, 1758)	Nécrophore imité	2021					
		Nimbus contaminatus (Herbst, 1783)		2021					
		Nothodes parvulus (Panzer, 1799)		2021					
		Obrium brunneum (Fabricius, 1792)		2019					
		Oedemera femoralis Olivier, 1803		2021					
		Oedemera flavipes (Fabricius, 1792)		2020					
		Omophlus lepturoides (Fabricius, 1787)	Omophlus orangé	2021					
		Onthophagus fracticornis (Preyssler, 1790)		1974					
		Onthophagus grossepunctatus Reitter, 1905		1974		x			
		Onthophagus joannae Goljan, 1953		1974					
		Onthophagus lemur (Fabricius, 1782)	Onthophage lémur	2020					
		Onthophagus similis (Scriba, 1790)		1974					
		Ophonus cordatus (Duftschmid, 1812)	Ophone cordiforme	2020					
		Opilo mollis (Linnaeus, 1758)	Clairon porte-croix	2021					
		Orchestes fagi (Linnaeus, 1758)		2012					
		Oromus alpinus (Scopoli, 1763)		1974					
		Paradromius linearis (Olivier, 1795)		2020					
		Paraphotistus impressus (Fabricius, 1792)		2019					
		Paromalus parallelepipedus (Herbst, 1791)		2021					
		Phalacronothus quadrimaculatus (Linnaeus, 1760)		1974					

		Philorhizus melanocephalus (Dejean, 1825)		2020					
		Phloeophagus lignarius (Marsham, 1802)		2020					
		Phloiophilus edwardsii Stephens, 1830		2021					
		Phylan abbreviatus (Olivier, 1795)	Ténébrion abrégé	2020					
		Phytoecia cylindrica (Linnaeus, 1758)		2020					
		Pityogenes bidentatus (Herbst, 1783)		2021					
		Pityogenes bistridentatus (Eichhoff, 1878)		2019					
		Pityogenes trepanatus (Nördlinger, 1848)		2021					
		Pityophthorus buyssoni buyssoni Reitter, 1901		2021					
		Pityophthorus pityographus (Ratzeburg, 1837)		2019					
		Placonotus testaceus (Fabricius, 1787)		2020					
		Platycerus caraboides (Linnaeus, 1758)	Chevrette bleue, Petit Lucane à allure de carabe	2020					
		Platysoma elongatum (Thunberg, 1787)		2021					
		Pogonocherus fasciculatus (De Geer, 1775)		2019					
		Potosia cuprea (Fabricius, 1775)	Cétoine cuivrée (La)	2020					
		Prosternon tessellatum (Linnaeus, 1758)		2020					
		Pseudoophonus rufipes (De Geer, 1774)		2020					
		Pseudovadonia livida (Fabricius, 1777)	Lepture havane, Pseudovadonie livide	2021					
		Ptinomorphus imperialis (Linnaeus, 1767)	Hédobie impériale	2021					
		Ptinus dubius Sturm, 1837		2021					
		Ptinus sexpunctatus Panzer, 1789		2021					
		Purpuricenus globulicollis Dejean, 1839		2020					

		Rhagium inquisitor (Linnaeus, 1758)	Rhagie grondeuse, Rhagie inquisitrice	2021					
		Rhizophagus bipustulatus (Fabricius, 1792)		2021					
		Rhizophagus depressus (Fabricius, 1792)		2020					
		Rhizophagus ferrugineus (Paykull, 1800)		2020					
		Rhizotrogus maculicollis A. Villa & G.B. Villa, 1833		2021					
		Rhyncolus elongatus (Gyllenhal, 1827)		2020					
		Rhyncolus punctatulus Boheman, 1838		2020					
		Ripidius quadriceps Abeille de Perrin, 1872		2020					
		Rutpela maculata (Poda, 1761)	Lepture tachetée, Lepture cycliste	2020					
		Salpingus planirostris (Fabricius, 1787)		2021					
		Scolytus carpini (Ratzeburg, 1837)		2021					
		Scolytus rugulosus (P.W.J. Müller, 1818)		2021					
		Selatosomus aeneus (Linnaeus, 1758)		2019					
		Sericotrupes niger (Marsham, 1802)	Géotrupe noir	1974					
		Sphaeriestes castaneus (Panzer, 1796)		2021					
		Sphaeriestes reyi (Abeille de Perrin, 1874)		2021					
		Stenopterus rufus (Linnaeus, 1767)	Calleux Cycliste, Sténoptère roux	2020					
		Stenurella bifasciata (Müller, 1776)		2020					
		Stenurella melanura (Linnaeus, 1758)		2020					
		Stenus solutus Erichson, 1840		2020					
		Taphrorychus bicolor (Herbst, 1793)		2020					
		Temnoscheila caerulea (Olivier, 1790)	Temnochile bleu	2020					
		Tetrops praeustus (Linnaeus, 1758)		2020					

		Thanasimus femoralis (Zetterstedt, 1828)		2020					
		Thanasimus formicarius (Linnaeus, 1758)	Clairon des fourmis	2021					
		Tomicus piniperda (Linnaeus, 1758)		2019					
		Tribolium castaneum (Herbst, 1797)		2019					
		Trichodes alvearius (Fabricius, 1792)	Caliron des abeilles solitaires, Clairon des ruches	2020					
		Trichodes apiarius (Linnaeus, 1758)	Caliron des abeilles solitaires, Clairon des abeilles	2020					
		Trichodes leucopsideus (Olivier, 1800)	Clairon à épaulettes	2020					
		Tropideres albirostris (Schaller, 1783)		2020					
		Tropinota hirta (Poda, 1761)		2020					
		Tychius squamulatus Gyllenhal, 1835		1960					
		Xyleborinus saxesenii (Ratzeburg, 1837)		2021					
		Xyleborus dryographus (Ratzeburg, 1837)		2020					
		Xyleborus monographus (Fabricius, 1792)		2021					
	Dermaptera	Labidura riparia (Pallas, 1773)	Perce-oreille des plages	2010					
	Diptera	Bibio marci (Linnaeus, 1758)	Bibion, Mouche de la Saint Marc	2021					
		Episyrphus balteatus (De Geer, 1776)		2020					
		Eupeodes bucculatus (Rondani, 1857)		2018					
		Eupeodes corollae (Fabricius, 1794)		2021					
		Eupeodes luniger (Meigen, 1822)		2021					
		Melangyna lasiophthalma (Zetterstedt, 1843)		2019					
		Platycheirus albimanus (Fabricius, 1781)		2020					
		Scaeva pyrastri (Linnaeus, 1758)	Syrphe du poirier, Syrphe pyrastre	2019					
		Xylota segnis (Linnaeus, 1758)		2020					

	Ephemeroptera	Alainites muticus (Linnaeus, 1758)		1999					
		Baetis fuscatus (Linnaeus, 1760)	Éphémère à deux filets & ailes brunes	1999					
		Baetis rhodani (Pictet, 1843)		1999					
		Caenis luctuosa (Burmeister, 1839)		1999					
		Ecdyonurus dispar (Curtis, 1834)		1996					
		Electrogena lateralis (Curtis, 1834)		1999					
		Oligoneuriella rhenana (Imhoff, 1852)		1999					
		Potamanthus luteus (Linnaeus, 1767)	Éphémère jaune à deux filets & ailes réticulées	1999					
		Procloeon bifidum (Bengtsson, 1912)		1999					
		Rhithrogena beskidensis Alba-Tercedor & Sowa, 1987		1999					
		Serratella ignita (Poda, 1761)		1999					
	Hemiptera	Gerris lacustris (Linnaeus, 1758)	Ciseau, Patineur, Araignée d'eau, Gerris lacustre	2005					
		Leptoglossus occidentalis Heidemann, 1910	Punaise americaine du pin, Punaise du pin, Leptoglosse américain	2018					
		Lygaeus equestris (Linnaeus, 1758)	Punaise écuyère	2018					
		Nepa cinerea Linnaeus, 1758	Nèpe cendrée, Nèpe rousse, Scorpion d'eau, Punaise scorpion	2005					
		Notonecta obliqua Gallèn in Thunberg, 1787		2005					
		Pyrrhocoris apterus (Linnaeus, 1758)	Gendarme, Pyrrhocore, Soldat, Suisse	2018					
	Hymenoptera	Bombus mocsaryi Kriechbaumer, 1877	Bourdon à tache noire	1965		x			EN (LRE)
		Bombus pascuorum (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	2018					
		Bombus pomorum (Panzer, 1805)	Bourdon fruitier	1965					VU (LRE)
		Bombus ruderarius (Müller, 1776)	Bourdon rudéral	1965					
		Bombus ruderatus (Fabricius, 1775)	Bourdon des friches	1965					
		Bombus subterraneus (Linnaeus, 1758)	Bourdon sous-terrain	1965					
		Bombus sylvarum (Linnaeus, 1760)	Bourdon grisé	1965					
		Bombus terrestris (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre (Le)	1965					
		Camponotus ligniperda (Latreille, 1802)		2020					

		Ceratina cucurbitina (Rossi, 1792)	Ceratine commune	1953					
		Ceratina cyanea (Kirby, 1802)	Cératine bleutée	1953					
		Formica lugubris Zetterstedt, 1838		2020					
		Lasius alienus (Foerster, 1850)		2020					
		Lasius emarginatus (Olivier, 1792)		2020					
		Lasius niger (Linnaeus, 1758)	Fourmi noire des jardins	2017					
		Lasius piliferus Seifert, 1992		2020					
		Myrmica vandeli Bondroit, 1920		2020					
		Temnothorax unifasciatus (Latreille, 1798)		2020					
		Vespa crabro Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe, Frelon, Guichard	2016					
		Vespa velutina Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique, Vespa veloutée	2018					
	Lepidoptera	Acronicta euphorbiae (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle de l'Euphorbe (La)	2018					
		Adela reaumurella (Linnaeus, 1758)		2016					
		Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')	2020					
		Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)	2020					
		Agrotis ipsilon (Hufnagel, 1766)	Noctuelle baignée (La)	2018					
		Aleucis distinctata (Herrich-Schäffer, 1839)	Phalène distincte (La), Lomographe précoce (Le)	2018					
		Ancylosis cinnamomella (Duponchel, 1836)		2020					
		Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	2020					
		Aplocera plagiata (Linnaeus, 1758)	Triple Raie (La), Rayure commune (La)	2018					
		Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)	2020					
		Arctia testudinaria (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Ecaille des steppes (L')	2020					
		Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure (Le), Petit Agreste (Le)	2020					
		Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')	2020					

		Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')	2020					
		Aricia montensis Verity, 1928		2018					
		Autographa gamma (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	2018					
		Boloria dia (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)	2020					
		Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le), Nacré lilacé (Le), Nacré lilas (Le), Daphné (Le), Grande Violette (La)	2020					
		Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène (Le), Circé (Le)	2020					
		Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	2021					
		Camptogramma bilineata (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or (La)	2018					
		Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L'), Hespérie de la Mauve (L')	2020					
		Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')	2020					
		Charissa mucidaria (Hübner, 1799)	Gnophos moisie (La)	2017					
		Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	2019	Très fort	x			VU (LRN)
		Chiasmia clathrata (Linnaeus, 1758)	Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)	2020					
		Coenonympha arcania (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le), Arcanie (L')	2021					
		Coenonympha dorus (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le), Palémon (Le), Doré (Le)	2019	Fort				
		Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)	2020					
		Colias alfacariensis Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	2020					
		Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	2020					
		Colostygia multistrigaria (Haworth, 1809)	Cidarie pointillée (La)	2019					
		Colostygia olivata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cidarie olive (La)	2018					
		Colotois pennaria (Linnaeus, 1760)	Himère-plume (L'), Phalène emplumée (La)	2019					
		Cucullia verbasci (Linnaeus, 1758)	Brèche (La)	2017					
		Cupido minimus (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L'), Argus minime (L'), Lycène naine (La), Pygmée (Le), Azuré murcian (L')	2021					

		Cupido osiris (Meigen, 1829)	Azuré de la Chevrette (L'), Azuré osiris (L'), Petit Argus (Le)	2018					
		Cydalima perspectalis (Walker, 1859)	Pyrale du buis	2018					
		Cynaeda dentalis (Denis & Schiffermüller, 1775)		2017					
		Earophila badiata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cidarie baie (La)	2019					
		Epilecta linogrisea (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle gris-de-lin (La)	2018					
		Epirrita autumnata (Borkhausen, 1794)	Epirrite automnale (L')	2019					
		Erebia aethiops (Esper, 1777)	Moiré sylvicole (Le), Nègre à bandes fauves (Le), Grand Nègre à bandes fauves (Le), Grand Nègre (Le), Éthiopien (L')	2019					
		Erebia meolans (Prunner, 1798)	Moiré des Fétuques (Le)	2015					
		Erebia neoridas (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	2020					
		Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)	2020					
		Etiella zinckenella (Treitschke, 1832)		2020					
		Euclidia glyphica (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)	2017					
		Euclidia mi (Clerck, 1759)	Mi (Le)	2018					
		Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L'), Damier printanier (Le), Mélitée des marais (La), Mélitée de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)	2019	Très fort	x	x		
		Euphydryas aurinia provincialis (Boisduval, 1828)		2020			x		
		Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')	2017					
		Eurrhypis pollinalis (Denis & Schiffermüller, 1775)		2021					
		Fabriciana niobe (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	2018					
		Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')	2021					
		Gnophos furvata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Gnophos ténébreuse (La), Phalène de la Viorne (La)	2017					
		Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le), Cléopâtre (La), Piéride Cléopâtre (La)	2021					

		Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	2020					
		Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)	Lucine (La), Fauve à taches blanches (Le), Faune à taches blanches (Le)	2021					
		Hecatera dysodea (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle dysodée (La)	2020					
		Heliothis viriplaca (Hufnagel, 1766)	Noctuelle de la Cardère (La)	2019					
		Hemaris fuciformis (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé (Le), Sphinx du Chèvrefeuille (Le)	2020					
		Hesperia comma (Linnaeus, 1758)	Virgule (La), Comma (Le)	2019					
		Heterogynis penella (Hübner, 1819)	Zygènule des Genêts (La)	2018					
		Hipparchia fagi (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le), Portier de la forêt (Le), Silène (Le), Grand Sylvandre (Le)	2020					
		Hipparchia genava (Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète (Le)	2020					
		Hipparchia semele (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')	2020					
		Hipparchia statilinus (Hufnagel, 1766)	Faune (Le), Arachné (L'), Coronis (Le)	2020					
		Hyles euphorbiae (Linnaeus, 1758)	Sphinx de l'Euphorbe (Le)	2019					
		Hypena obsitalis (Hübner, 1813)	Hypène des ponts (L')	2019					
		Idaea fuscovenosa (Goeze, 1781)	Acidalie familière (L')	2015					
		Idaea humiliata (Hufnagel, 1767)	Acidalie roussie (L'), Phalène à côte rousse (La)	2020					
		Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	2020					
		Isotrias rectifasciana (Haworth, 1811)		2019					
		Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)	2020					
		Lasiocampa trifolii (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit minime à bande (Le), Bombyx du Trèfle (Le)	2020					
		Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le), Ariane (L'), Némutien (Le), Satyre (Le)	2020					
		Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)	2021					
		Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)	2020					
		Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)	2019					
		Limenitis reducta Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)	2020					
		Lycaena alciphron (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le), Cuivré flamboyant (Le), Argus pourpre (L')	2021					

		Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	2020					
		Lycaena tityrus (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)	2018					
		Lymantria dispar (Linnaeus, 1758)	Disparate (Le), Spongieuse (La), Zigzag (Le)	2021					
		Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')	2022					
		Lysandra coridon (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')	2019					
		Lythria purpuraria (Linnaeus, 1758)	Ensanglantée des Renouées (La)	2017					
		Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)	2020					
		Macrothylacia rubi (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce (Le), Polyphage (La)	2019					
		Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtile (Le), Jurtine (La), Janire (La)	2021					
		Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')	2021					
		Melanargia russiae (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L'), Echiquier d'Esper (L')	2018	Très fort	x			
		Melitaea celadussa Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer (La)	2018					
		Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)	2020					
		Melitaea deione (Geyer, 1832)	Mélitée des Linaires (La)	2020		x			
		Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)	2020					
		Melitaea parthenoides Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La), Mélitée des Scabieuses (La), Damier Parthénie (Le)	2020					
		Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)	2019					
		Minoa murinata (Scopoli, 1763)	Souris (La), Phalène de l'Euphorbe (La)	2019					
		Minois dryas (Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois (Le), Dryade (La)	2018		x			
		Muschampia floccifera (Zeller, 1847)		2016		x			
		Muschampia lavatherae (Esper, 1783)		2020		x			
		Mythimna l-album (Linnaeus, 1767)	L blanc (Le)	2018					
		Mythimna vitellina (Hübner, 1808)	Leucanie vitelline (La)	2018					
		Noctua comes Hübner, 1813	Hulotte (La)	2017					

		Nola cicatricalis (Treitschke, 1835)	Cicatrice (La)	2020					
		Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Doré (Le)	2020					
		Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)	2020					
		Operophtera brumata (Linnaeus, 1758)	Cheimatobie hiémale (La), Phalène brumeuse (La)	2017					
		Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)	2020					
		Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	2020					
		Pararge aegeria tircis (Butler, 1867)		2012					
		Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	1935	Exceptionnel	x	x		
		Peribatodes rhomboidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La), Boarmie commune (La)	2018					
		Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	2018	Très fort	x	x		EN (LRE)
		Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Papillon du Chou (Le)	2019					
		Pieris mannii (Mayer, 1851)	Piéride de l'Ibéride (La), Piéride jumelle (La)	2019					
		Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	2020					
		Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)	2020					
		Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L'), Argus bleu-violet (L'), Argus satiné (L'), Argus (L'), Argus bleu (L')	2018					
		Pleurota aristella (Linnaeus, 1767)		2020					
		Pleurota bicostella (Clerck, 1759)		2020					
		Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)	2020					
		Polymixis dubia (Duponchel, 1838)	Xyline floue (La)	2017					
		Polyommatus amandus (Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse (L'), Argus ligné (L')	2017					
		Polyommatus damon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Sablé du Sainfoin (Le), Argus du Sainfoin (L'), Argus lustré (L'), Argus trait blanc (L'), Damon (Le)	1976		x			
		Polyommatus daphnis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de l'Orobe (L'), Azuré festonné (L'), Argus bleu pâle (L'), Argus bleu découpé (L'), Daphnis (Le), Argus céleste (L'), Méléagre (Le)	2020	Fort				

		Polyommatus escheri (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L'), Azuré du Plantain (L'), Azuré d'Escher (L'), Argus bleu ciel (L')	2022					
		Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')	2022					
		Polyommatus thersites (Cantener, 1835)	Azuré de L'Esparcette (L'), Azuré de Chapman (L'), Argus bleu roi (L')	2020					
		Pontia daplidice (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le), Piéride du Réséda (La), Marbré (Le), Piéride marbrée (La), Piéride du Radis (La)	2021					
		Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L'), Azuré de la Sariette (L'), Argus du Thym (L'), Argus pointillé (L')	2017					
		Pyrgus alveus (Hübner, 1803)	Hespérie du Faux-Buis, Plain-Chant (Le), Dé-à-jouer (Le), Hespérie frillitaire (L')	2017					
		Pyrgus armoricanus (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L'), Armoricain (L')	2019					
		Pyrgus carthami (Hübner, 1813)	Hespérie du Carthame (L'), Bigarré (Le), Grande Hespéride (La), Plain-Chant (Le)	2020					
		Pyrgus cirsii (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirses (L'), Hespérie de Rambur (L')	2020					VU (LRE)
		Pyrgus foulquieri (Oberthür, 1910)	Hespérie des Hélianthèmes (L'), Hespérie de Foulquier (L')	2011	Très fort				
		Pyrgus malvoides (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le), Hespérie de l'Aigremoine (L'), Hespérie de la Mauve du Sud (L')	2019					
		Pyronia bathseba (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané (Le), Tityre (Le), Titire (Le)	2016	Fort				
		Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)	2020					
		Rhodostrophia calabra (Petagna, 1786)	Phalène calabraise (La)	2020					
		Saturnia pavonia (Linnaeus, 1758)	Petit Paon de Nuit (Le)	2019					
		Satyrium acaciae (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel (La), Thécla de l'Acacia (La)	2021					
		Satyrium esculi (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès (La), Thécla du Marronnier (La)	2019					
		Satyrium ilicis (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La), Lyncée (Le), Porte-Queue brun à tâches fauves (Le)	2021					
		Satyrium spini (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La), Thécla du Prunellier (La), Thécla de l'Aubépine (La), Porte-Queue brun à tâches bleues (Le), Porte-Queue gris-brun (Le)	2022					
		Satyrus actaea (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	2019					

		Satyrus ferula (Fabricius, 1793)	Grande Coronide (La), Pupillé (Le), Semi-Actéon (Le)	2020					
		Scotopteryx angularia (Villers, 1789)	Ortholite anguleuse (L')	2018					
		Scotopteryx moeniata (Scopoli, 1763)	Ortholite fortifiée (L')	2017					
		Speyeria aglaja (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)	2016					
		Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L'), Sao (La), Roussâtre (Le), Tacheté (Le)	2017					
		Spodoptera exigua (Hübner, 1808)	Noctuelle exiguë (La)	2018					
		Thaumetopoea pityocampa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)	2019					
		Tholera decimalis (Poda, 1761)	Nasse (La)	2018					
		Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')	2018					
		Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), Hespérie européenne (au Canada) (L'), Ligné (Le), Hespérie orangée (L')	2021					
		Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumas (Le), Bande noire (La)	2020					
		Thyris fenestrella (Scopoli, 1763)	Pygmée (Le), Sphinx-Pygmée (Le)	2016					
		Triphosa tauteli Leraut, 2009	Cavernicole lustrée (La), Incertaine de Tautel (L')	2019					
		Udea numeralis (Hübner, 1796)		2019					
		Valeria jaspidea (Villers, 1789)	Valérie jaspée (La)	2019					
		Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	2021					
		Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphe des Chardons (La)	2020					
		Xanthorhoe biriviata (Borkhausen, 1794)	Larentie des Impatientes (La)	2017					
		Xestia castanea (Esper, 1798)	Noctuelle négligée (La)	2018					
		Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	2022	Très fort	x	x		
		Zygaena ephialtes (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Coronille variée (La), Zygène de la Coronille (La)	2018					
		Zygaena erythrus (Hübner, 1806)	Zygène des garrigues (La), Zygène rubiconde (La), Zygène écarlate (La)	2015					
		Zygaena fausta (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Petite coronille (La)	2022					

		Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La), Zygène des Lotiers (La), Zygène de la Filipendule (La)	2019					
		Zygaena loti (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène du Lotier (La), la Zygène du Fer-à-Cheval (La), Zygène de la Faucille (La), Zygène de l'Hippocrepis (La)	2018					
		Zygaena minos (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène diaphane (La), Zygène des Boucages (La)	2017					
		Zygaena romeo Duponchel, 1835	Zygène de la Gesse (La), Zygène des Vesces (La)	2018					
		Zygaena sarpedon (Hübner, 1790)	Zygène du Panicaut (La)	2015					
		Zygaena transalpina (Esper, 1780)	Zygène transalpine (La)	2018					
		Zygaena transalpina hippocrepidis (Hübner, 1799)	Zygène de l'Hippocrépide (La)	2015					
	Mantodea	Empusa pennata (Thunberg, 1815)	Empuse commune, Diablotin	2016					
		Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	2019					
	Neuroptera	Libelloides coccajus (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré	2021					
		Libelloides lacteus (Brullé, 1832)		2019					
		Libelloides longicornis (Linnaeus, 1764)	Ascalaphe ambré	2020					
		Nineta flava (Scopoli, 1763)		2019					
		Peyerimhoffina gracilis (Schneider, 1851)		2019					
	Odonata	Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue (L')	2020					
		Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	2022					
		Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible (L')	2020					
		Calopteryx splendens (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	2020					
		Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	2020					
		Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873	Caloptéryx vierge méridional, Caloptéryx méridional	2019					
		Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)	Caloptéryx occitan	2019					
		Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert	2020					

		Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	2021					
		Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')	2021					
		Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	2000					
		Hemianax ephippiger (Burmeister, 1839)	Anax porte-selle (L')	2019					
		Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	2000					
		Lestes dryas Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	2011		x			
		Lestes sponsa (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	2000					
		Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	2021					
		Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pinces (Le)	2020					
		Onychogomphus forcipatus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps septentrional (Le), Gomphe à pinces septentrional (Le)	2019					
		Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets (Le)	2018		x			
		Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	2011	Très fort	x	x		
		Platycnemis acutipennis Selys, 1841	Agrion orangé	2014					
		Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	2019					
		Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre	2006					
		Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	2021					
		Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	2021					
		Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)	2020					
	Orthoptera	Aiolopus strepens (Latreille, 1804)	OEdipode automnale, Criquet farouche	2020					
		Antaxius sorrezensis (Marquet, 1877)	Antaxie cévenole	2020	Fort	x			
		Arcyptera microptera carpentieri Azam, 1907	Arcyptère cévenole, Arcyptère caussignarde	2020	Exceptionnel	x			
		Barbitistes serricauda (Fabricius, 1794)	Barbitiste des bois, Barbitiste, Barbitiste queue-en-scie	2020					

		Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie	2020					
		Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien, Criquet italien, Calliptame italique, Criquet italique	2020					
		Celes variabilis (Pallas, 1771)	OEdipode cévenole, OEdipode caussenarde	2020	Exceptionnel				
		Decticus albifrons (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc, Sauterelle à front blanc	2021					
		Ephippiger diurnus diurnus Dufour, 1841		2020					
		Ephippiger diurnus Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	2019					
		Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères, Criquet des Bromes	2020					
		Euchorthippus elegantulus Zeuner, 1940		2020					
		Gampsocleis glabra (Herbst, 1786)	Dectique des brandes	2021	Très fort				
		Gomphocerippus biguttulus (Linnaeus, 1758)		2020					
		Gomphocerippus brunneus (Thunberg, 1815)		2019					
		Gomphocerippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	2020					
		Gomphocerippus mollis mollis (Charpentier, 1825)	Criquet des larris	2019					
		Gomphocerippus vagans (Eversmann, 1848)		2020					
		Gryllomorpha dalmatina dalmatina (Ocskay, 1832)	Grillon des bastides	2019					
		Gryllus bimaculatus De Geer, 1773	Grillon provençal	2018					
		Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri,Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill	2020					
		Isophya pyrenaea (Audinet-Serville, 1838)	Barbitiste des Pyrénées	2010					
		Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèsponctué	2020					
		Meconema meridionale A. Costa, 1860	Méconème fragile	2019					
		Meconema thalassinum (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire, Méconème varié, Sauterelle des Chênes	2010					

		Metrioptera saussuriana (Frey-Gessner, 1872)	Decticelle des alpages	2017					
		Myrmeleotettix maculatus (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté, Gomphocère double-signe	2020					
		Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière	2020					
		Nemobius sylvestris sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois	2015					
		Oecanthus pellucens pellucens (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie	2020					
		Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre	2018					
		Oedipoda caerulescens caerulescens (Linnaeus, 1758)	Oedipode turquoise	2020					
		Oedipoda germanica (Latreille, 1804)	OEdipode rouge, Criquet à ailes rouges, Criquet rubané, Criquet rouge, Oedipode germanique	2020					
		Omocestus haemorrhoidalis (Charpentier, 1825)	Criquet rouge-queue	2017					
		Omocestus petraeus (Brisout de Barneville, 1856)	Criquet des friches	2020					
		Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	2019					
		Pezotettix giornae (Rossi, 1794)	Criquet pansu	2019					
		Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	2019					
		Pholidoptera griseoaptera (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolèpe aptère	2019					
		Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre, Dectique gris	2019					
		Platycleis albopunctata albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée	2020					
		Psophus stridulus (Linnaeus, 1758)	OEdipode stridulante	2017					
		Sepiana sepium (Yersin, 1854)	Decticelle échassière, Decticelle des haies, Dectique des haies	2019					
		Stenobothrus lineatus (Panzer, 1796)	Criquet de la Palène, Sténobothre ligné, Criquet du Brachypode	2020					
		Stenobothrus nigromaculatus (Herrich-Schäffer, 1840)	Sténobothre bourdonneur, Criquet bourdonneur	2020					

		Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée, Dectique marqueté	2020					
		Tetrix depressa Brisout de Barneville, 1848	Tétrix déprimé	2020					
		Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à coutelas	2020					
Mammifères	Chiroptera	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	2020	Fort	x	x		VU (LRE)
		Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	2020	Fort		x		
		Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	2020			x		
		Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	1987		x	x		VU (LRN)
		Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	2020	Très fort	x	x		VU (LRE)
		Myotis blythii (Tomes, 1857)	Petit Murin	2020	Très fort	x	x		
		Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	2020			x		
		Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	2020	Très fort	x	x		
		Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	2020	Très fort	x	x		
		Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer	2020			x		
		Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	2020	Fort	x	x		
		Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	2020			x		
		Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	2020			x		
		Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	2020			x		
		Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	2020			x		
		Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux, Oreillard septentrional	2020			x		
		Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	2020			x		
		Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	2020	Très fort	x	x		
		Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	2020	Très fort	x	x		
		Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	2020		x	x		

	Vespertilio murinus Linnaeus, 1758	Vespertilion bicolore, Sérotine bicolore	2020			x		
Mammifères hors chiroptères	Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	2019					
	Arvicola amphibius (Linnaeus, 1758)		2016					
	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)	2022					
	Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	2020	Fort	x	x		
	Cervus elaphus Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	2020					
	Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	2016					
	Crocidura russula (Hermann, 1780)	Crocidure musette	2016					
	Eliomys quercinus (Linnaeus, 1766)	Lérot	2020					
	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	2022			x		
	Glis glis (Linnaeus, 1766)	Loir gris, Loir	2017					
	Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	2020					
	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	2020	Fort	x	x		
	Martes foina (Erxleben, 1777)	Fouine	2005					
	Martes martes (Linnaeus, 1758)	Martre des pins, Martre	2014					
	Meles meles (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen, Blaireau	2020					
	Microtus arvalis (Pallas, 1778)	Campagnol des champs	2016					
	Mus musculus domesticus Schwarz & Schwarz, 1943		2020					
	Mus musculus Linnaeus, 1758	Souris grise, Souris domestique	2016					
	Mustela nivalis Linnaeus, 1766	Belette d'Europe, Belette	2016					
	Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	2020					
	Ovis gmelinii Blyth, 1841	Mouflon d'Arménie, Mouflon	2022					VU (LRN)
	Ovis gmelinii musimon (Pallas, 1811)	Mouflon de Corse, Mouflon	2020			x		
	Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)		2016					
	Rupicapra rupicapra (Linnaeus, 1758)	Chamois	2022					
	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Écureuil roux	2020			x		
	Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	2018					

		Talpa aquitania Nicolas, Martinez-Vargas & Hugot, 2017	Taupe d'Aquitaine	2016					
		Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux, Renard, Goupil	2020					
		Vulpes vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux	2021					
Oiseaux		Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	2020	Très fort		x		
		Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	2022			x		
		Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	2018		x	x		EN (LRR)
		Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	2020			x		
		Aegypius monachus (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	2020	Exceptionnel	x	x		CR (LRR)
		Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	2020					
		Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	2019	Très fort		x		VU (LRN)
		Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	2021					
		Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	2020					
		Anthus campestris (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	2020	Très fort		x		VU (LRR)
		Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	2019	Très fort		x		VU (LRR)
		Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	2005			x		
		Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	2020			x		
		Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	2020			x		
		Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	2020	Exceptionnel	x	x		VU (LRR)
		Aquila fasciata Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	2017		x	x		CR (LRR)
		Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	2021			x		
		Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	2015			x		
		Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	2019	Très fort	x	x		
		Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	2020			x		
		Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	2022	Fort		x		
		Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	2020			x		VU (LRR)
		Carduelis citrinella (Pallas, 1764)	Venturon montagnard	2018	Fort		x		
		Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	2020			x		
		Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	2020			x		VU (LRN)

		Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	2021	Très fort		x		
		Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	2022	Très fort	x	x		
		Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	2016			x		VU (LRR)
		Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	2020	Exceptionnel		x		EN (LRR)
		Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	2020	Exceptionnel		x		EN (LRR)
		Clanga clanga (Pallas, 1811)	Aigle criard	2019			x		EN (LRE)
		Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	2019			x		
		Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	2013					
		Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	2022					VU (LRR)
		Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	2021					
		Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	2019		x	x		
		Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	2022			x		
		Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	2020					
		Corvus frugilegus Linnaeus, 1758	Corbeau freux	2020					
		Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	2021			x		
		Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	2021					
		Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	2020			x		
		Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	2020			x		
		Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	2020			x		
		Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	2020			x		
		Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	2014			x		VU (LRR)
		Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	2020	Très fort		x		VU (LRN)
		Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	2022	Très fort		x		
		Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	2012		x	x		
		Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	2020			x		
		Emberiza cia Linnaeus, 1766	Bruant fou	2020	Fort		x		
		Emberiza cirlus Linnaeus, 1766	Bruant zizi	2022			x		
		Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune	2021	Fort		x		VU (LRN)
		Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	2019	Très fort	x	x		VU (LRR)
		Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	2020			x		EN (LRN)

		Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	2021			x		
		Falco columbarius Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	2020			x		
		Falco naumanni Fleischer, 1818	Faucon crécerellette	2019		x	x		VU (LRR)
		Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	2019	Très fort	x	x		VU (LRR)
		Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	2005			x		
		Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	2021			x		
		Falco vespertinus Linnaeus, 1766	Faucon kobez	2016			x		
		Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	2020	Exceptionnel		x		EN (LRR)
		Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	2021			x		
		Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes	2020			x		
		Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	2020					
		Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	1991			x		CR (LRN)
		Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)	Gypaète barbu	2020	Exceptionnel	x	x		CR (LRR)
		Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	2021	Exceptionnel	x	x		VU (LRR)
		Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	2022	Très fort	x	x		VU (LRR)
		Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	2020			x		
		Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	2020			x		
		Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	2021			x		
		Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	2021	Fort		x		
		Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise	2014		x	x		CR (LRR)
		Lanius meridionalis Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	2020	Exceptionnel	x	x		EN (LRR)
		Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	2021	Très fort	x	x		VU (LRN)
		Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	2021	Fort		x		VU (LRN)
		Locustella naevia (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	2018			x		
		Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	2021			x		
		Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	2020	Fort		x		
		Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	2022	Fort		x		
		Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	2022			x		
		Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	2021			x		

		Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	2022	Fort		x		
		Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	2022	Très fort		x		EN (LRR)
		Monticola solitarius (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	2020			x		VU (LRR)
		Motacilla alba alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	2021			x		
		Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	2020			x		
		Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	2021	Fort		x		
		Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	2020			x		
		Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	2020			x		
		Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	2016	Exceptionnel	x	x		CR (LRR)
		Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris	2020		x	x		
		Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	2020	Très fort		x		
		Otus scops (Linnaeus, 1758)	Hibou petit-duc, Petit-duc scops	2020	Très fort		x		
		Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	2013			x		VU (LRN)
		Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	2021			x		
		Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	2021			x		
		Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	2020			x		
		Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	2020	Fort		x		
		Petronia petronia (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	2020			x		
		Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	2021			x		
		Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	2022			x		
		Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	2020			x		
		Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	2021	Fort		x		
		Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	2021			x		
		Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	2020			x		
		Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	2020					
		Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	2021			x		
		Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	2021			x		

		Prunella collaris (Scopoli, 1769)	Accenteur alpin	2020			x		EN (LRR)
		Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	2020			x		
		Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	2021	Fort		x		
		Pyrrhocorax pyrrhocorax (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	2022	Très fort	x	x		VU (LRR)
		Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	2019	Fort		x		VU (LRR)
		Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	2020			x		
		Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	2019			x		
		Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	2009			x		EN (LRR)
		Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des prés	2020	Très fort		x		EN (LRR)
		Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	2021			x		VU (LRR)
		Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	2019					
		Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	2021			x		VU (LRN)
		Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	2020			x		
		Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	2020			x		VU (LRR)
		Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	2020					
		Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	2012	Fort				VU (LRN)
		Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	2022			x		
		Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	2021					
		Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	2020			x		
		Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	2012			x		
		Sylvia cantillans (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette	2021			x		
		Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	2020			x		
		Sylvia hortensis (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	2021	Très fort		x		
		Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	2009			x		
		Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	2021			x		VU (LRR)
		Tichodroma muraria (Linnaeus, 1766)	Tichodrome échelette	2021		x	x		CR (LRR)
		Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	2003			x		
		Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	2020			x		

		Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	2020					
		Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	2020					
		Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	2021					
		Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	2020					VU (LRR)
		Turdus torquatus Linnaeus, 1758	Merle à plastron	1988			x		
		Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	2020					
		Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	2022			x		
		Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	2020		x			EN (LRR)
Poissons		Barbatula barbatula (Linnaeus, 1758)	Loche franche	2011					
		Barbus barbus (Linnaeus, 1758)	Barbeau fluviatile	2018					
		Cyprinus carpio Linnaeus, 1758	Carpe commune, Carpat, Carpeau, Escarpo, Kerpaille	2020					VU (LRE)
		Gobio gobio (Linnaeus, 1758)	Goujon	2018					
		Leuciscus leuciscus (Linnaeus, 1758)	Vandoise	2007			x		
		Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)	Vairon	2018					
		Salmo trutta Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe	2018	Fort	x	x		
		Squalius cephalus (Linnaeus, 1758)	Chevesne commun, Chevaine commun	2018					
Reptiles		Coronella austriaca Laurenti, 1768	Coronelle lisse (La)	2015			x		
		Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune (La)	2021			x		
		Lacerta bilineata bilineata Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	2019			x		
		Lacerta bilineata Daudin, 1802		2021			x		
		Natrix helvetica (Lacepède, 1789)		2020			x		
		Natrix helvetica helvetica (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique (La)	1996			x		
		Natrix maura (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine (La)	2018			x		
		Podarcis liolepis (Boulenger, 1905)		2020	Très fort		x		
		Podarcis liolepis cebennensis (Guillaume & Geniez in Fretey, 1986)	Lézard catalan des Cévennes (Le)	2018			x		
		Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	2020			x		
		Timon lepidus (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	2022	Très fort	x	x		VU (LRN)
		Vipera aspis (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	2014			x		

		Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	2020			x		

Liste des espèces observées : flore et fonge

Groupe taxon	Nom latin	Nom français	Année dernière obs.	Niveau d'enjeu PNC	Dét. ZNIEFF	Protec. nationale	Protec. régionale	Listes rouges UICN
Lichens	Anaptychia ciliaris (L.) Körb. ex A.Massal., 1853		2020					
	Fellhanera bouteillei (Desm.) Vězda, 1986		2011					
	Flavoparmelia caperata (L.) Hale, 1986		2019					
	Solorina saccata (L.) Ach., 1808		2016					
	Thelidium minutulum Körb., 1863		2005					
Basidiomycètes	Auriscalpium vulgare Gray	Hydne cure-oreille	2002					
	Baeospora myosura (Fr. : Fr.) Singer	Collybie queue de souris	2002					
	Chroogomphus rutilus (Schaeff. : Fr.) O.K.Mill., 1964	Gomphide visqueux	2002					
	Clitocybe cerussata (Fr. : Fr.) Kumm.	Clitocybe cérusé	2002					
	Clitocybe ditopa (Fr. : Fr.) Gillet	Clitocybe farineux	2002					
	Collybia dryophila (Bull. : Fr.) P.Kumm., 1871		2002					
	Conocybe semiglobata (Kühner) ex Singer		2002					
	Cortinarius multiformis (Fr. ?) Fr.		2002					
	Cystoderma cinnabarinum (Alb. & Schwein. : Fr.) Fayod, 1889		2002					
	Hebeloma laterinum (Batsch) Vesterh.		2002					
	Hebeloma sinapizans (Paulet ex Fr.) Gillet		2002					
	Hygrocybe calciphila Arnolds, 1985		2002					
	Hygrocybe pseudoconica J.E. Lange, 1923		2002					
	Hygrophorus gliocyclus Fr., 1861		2002					
	Inocybe pisciodora Donadini & Riousset, 1975		2002					
	Lactarius deliciosus (L.) Gray, 1821	Lactaire délicieuse	2002					
	Lactarius sanguifluus (Paulet) Fr., 1838	Sanguin (Le)	2002					
	Lenzites warnieri Durieu & Mont.	Lenzite baleine	2002					
	Piptoporus betulinus (Bull. : Fr.) P.Karst., 1881	Polypore du bouleau	2021					
	Strobilurus stephanocystis (Kühner & Romagn. ex Hora) Singer, 1962	Collybie des cônes de pin	2002					
	Stropharia coronilla (Bull. : Fr.) Quél.	Strophaire coronille	2002					
	Suillus luteus (L. : Fr.) Roussel	Nonnette voilée	2002					
	Suillus variegatus (Sw. : Fr.) Richon & Roze	Bolet moucheté	2002					
	Tricholoma batschii G. Gulden ex M. Christensen & Noordel.		2002					
	Tricholoma terreum (Schaeff. : Fr.) Kumm.	Tricholome terreux, Petit-gris	2002					

	Tricholoma ustale (Fr. : Fr.) Kumm.	Tricholome brûlé	2002					
Hépatiques et Anthocérotes	Barbilophozia sudetica (Nees ex Huebener) L.Söderstr., De Roo & Hedd., 2010		2004					
	Cololejeunea calcarea (Lib.) Schiffn.		2016					
	Jungermannia atrovirens Dumort., 1831		2004					
	Mannia triandra (Scop.) Grolle, 1975		2018	Enjeu règlementaire	x	x		VU (LRE)
	Marchantia quadrata Scop., 1772		2016					
	Mesoptychia badensis (Gottsche ex Rabenh.) L.Söderstr. & Váňa, 2012		2016					
	Metzgeria pubescens (Schrank) Raddi, 1818		2016					
Mousses	Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.		2009	Enjeu règlementaire	x	x		
	Ctenidium molluscum (Hedw.) Mitt., 1869		2019					
	Entosthodon muhlenbergii (Turner) Fife, 1985		2016					
	Eucladium verticillatum (With.) Bruch & Schimp., 1846		2016					
	Exsertotheca crispa (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011		2019					
	Fissidens grandifrons Brid., 1806		2016		x			
	Flexitrichum gracile (Mitt.) Ignatov & Fedosov, 2016		1994					
	Hydrogonium croceum (Brid.) Jan Kučera, 2013		2017					
	Hygrohypnum luridum (Hedw.) Jenn., 1913		2004					
	Hylocomiadelphus triquetrus (Hedw.) Ochyra & Stebel, 2008		2019					
	Leptobarbula berica (De Not.) Schimp., 1876		2016					
	Microhypnum sauteri (Schimp.) Jan Kučera & Ignatov, 2019		2004					
	Myurella julacea (Schwägr.) Schimp., 1853		2017					
	Pterygoneurum ovatum (Hedw.) Dixon, 1934		2016					
	Ptychostomum pallens (Sw.) J.R.Spence, 2005		2016					
	Rhytidium rugosum (Hedw.) Kindb., 1883		2020					
	Tortella densa (Lorentz & Molendo) Crundw. & Nyholm, 1962		1994					
Angiospermes	Acer campestre L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	2020					
	Acer monspessulanum L., 1753	Érable de Montpellier, Agas, Azerou	2019					
	Acer opalus Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier, Érable opale, Érable d'Italie	2020					
	Acer opalus subsp. opalus Mill., 1768	Érable d'Italie	2021					
	Acer platanoides L., 1753	Érable plane, Plane	2019					

Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	2019					
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	2021					
Achillea odorata L., 1759	Achillée odorante	2020					
Aconitum lycoctonum L., 1753	Aconit tue-loup	2019					
Adonis flammea Jacq., 1776	Adonis couleur de feu, Adonis flamme, Adonis flammette	2018		x			
Adoxa moschatellina L., 1753	Moschatelline, Adoxe musquée	2021					
Aethionema saxatile (L.) W.T.Aiton, 1812	Aethionéme des rochers, Aéthionéma des rochers	2020					
Aethusa cynapium L., 1753	Éthuse ache-des-chiens, Petite ciguë, Faux persil	2019					
Agrostemma githago L., 1753	Lychnis Nielle, Nielle des blés	2018		x			
Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire	2019					
Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	2019					
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthe	2019					
Ajuga chamaepitys (L.) Schreb., 1773	Bugle jaune, Bugle petit-pin, Petite Ivette	2019					
Ajuga genevensis L., 1753	Bugle de Genève	2021					
Ajuga iva (L.) Schreb., 1773	Bugle Ivette, Ivette-musquée	2020					
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx	2019					
Allium flavum L., 1753	Ail jaune	2020	Très fort				
Allium sphaerocephalon L., 1753	Ail à tête ronde	2006					
Allium ursinum L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles	2019					
Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard	2019					
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	2019					
Alyssum alyssoides (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant	2020					
Amaranthus hybridus L., 1753	Amarante hybride	2019					
Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier	2021					
Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon	2016					
Anacamptis morio subsp. morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		2016					
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	2020					
Androsace maxima L., 1753	Grande androsace, Androsace des champs	2018		x			
Anemone hepatica L., 1753	Anémone hépatique, Hépatique à trois lobes	2021					
Anemone nemorosa L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie	2021					
Anemone pulsatilla L., 1753	Anémone pulsatille, Pulsatille commune	2021					
Anemone pulsatilla subsp. bogenhardtiana (Rchb.) Rouy & Foucaud, 1893		2016					

	Anemone pulsatilla subsp. pulsatilla L., 1753	Anémone pulsatille, Pulsatille vulgaire	2018					
	Anemone rubra Lam., 1783	Pulsatille rouge	2019		x			
	Anemone rubra var. serotina (H.J.Coste) B.Bock, 2012		2021					
	Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	2006					
	Anisantha madritensis (L.) Nevski, 1934	Brome de Madrid	2006					
	Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	2021					
	Anisantha tectorum (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	2012					
	Anthemis arvensis L., 1753	Anthémis des champs, Camomille sauvage	2021					
	Anthemis arvensis subsp. arvensis L., 1753	Camomille sauvage	2018					
	Anthemis cotula L., 1753	Camomille puante, Anthémis fétide, Anthémis puante	1996					
	Anthericum liliago L., 1753	Phalangère à fleurs de lys, Phalangère petit-lis, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis	2020					
	Anthericum ramosum L., 1753	Phalangère rameuse, Anthéricum ramifié	2019					
	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	2019					
	Anthriscus sylvestris subsp. sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Persil des bois	2006					
	Anthyllis montana L., 1753	Anthyllide des montagnes, Vulnéraire des montagnes	2021					
	Anthyllis vulneraria L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables	2020					
	Anthyllis vulneraria subsp. rubriflora Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges	2020					
	Antirrhinum majus L., 1753	Muflier à grandes fleurs, Gueule-de-lion	2020					
	Antirrhinum majus subsp. majus L., 1753	Gueule-de-lion	2006					
	Aphanes arvensis L., 1753	Alchémille des champs, Aphane des champs	2018					
	Aphanes australis Rydb., 1908	Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits	2020					
	Aphyllanthes monspeliensis L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet-bleu-de-Montpellier, Bragalou	2020					
	Aquilegia vulgaris L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette	2019					
	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames	2020					
	Arabis collina subsp. collina Ten., 1815		2013					
	Arabis collina Ten., 1815	Arabette des collines, Arabette des murailles	2020					
	Arabis hirsuta (L.) Scop., 1772	Arabette poilue, Arabette hérissée	2020					
	Arabis planisiliqua (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis, Arabette des bois	2020					
	Arctostaphylos uva-ursi (L.) Spreng., 1825	Raisin d'ours, Arbousier traînant	2021					
	Arenaria aggregata (L.) Loisel., 1827	Sabline à fleurs en têtes	1994					
	Arenaria ligericina Lecoq & Lamotte, 1847	Sabline de Lozère, Sabline de la Loire	2008	Très fort	x			VU (LRN)
	Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	2020					

	Argyrolobium zanonii (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Linné	2020					
	Aristolochia clematitis L., 1753	Aristoloche clématite, Poison de terre	2019					
	Aristolochia pistolochia L., 1763	Pistoloche	2021	Très fort				
	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	2020					
	Artemisia alba Turra, 1764	Armoise blanche, Armoise camphrée	2019					
	Artemisia campestris L., 1753	Armoise champêtre, Aurone-des-champs, Armoise rouge	2019					
	Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	2019					
	Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	2020					
	Asparagus acutifolius L., 1753	Asperge sauvage	2019					
	Asperugo procumbens L., 1753	Râpette, Portefeuille	2006					
	Asperula cynanchica L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables	2020					
	Asperula purpurea (L.) Ehrend., 1973	Aspérule pourpre	2020					
	Asperula tinctoria L., 1753	Aspérule des teinturiers, Aspérule tinctoriale	2020		x			
	Asphodelus cerasiferus J.Gay, 1857	Asphodèle de Chambeiron, Asphodèle-cerise	2019					
	Asphodelus macrocarpus Parl., 1857		2020					
	Aster alpinus L., 1753	Aster des Alpes	2021					
	Aster amellus L., 1753	Marguerite de la Saint-Michel, Étoilée	1997	Fort	x	x		
	Astragalus monspessulanus L., 1753	Astragale de Montpellier, Esparcette bâtarde	2020					
	Astragalus monspessulanus subsp. monspessulanus L., 1753	Esparcette bâtarde	2016					
	Athamanta cretensis L., 1753	Athamanthe de Crète	2008	Fort	x			
	Atocion armeria (L.) Raf., 1840	Silène à bouquets	2020					
	Atropa belladonna L., 1753	Belladone, Bouton-noir	2009					
	Avena barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	2006					
	Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	2021					
	Avenula pubescens subsp. pubescens (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	2015					
	Ballota nigra L., 1753	Ballote noire	2020					
	Barbarea vulgaris W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	2019					
	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	2021					
	Betonica officinalis L., 1753	Épiaire officinale	2020					
	Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	2019					
	Biscutella laevigata L., 1771	Lunetière lisse, Biscutelle commune	2019					
	Biscutella lima Rchb., 1832		2016					
	Bistorta officinalis Delarbre, 1800	Bistorte, Renouée bistorte, Bistorte officinale, Langue de Bœuf	2003					

	Bombycilaena erecta (L.) Smoljan., 1955	Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, , Cotonnière dressée	2020					
	Bothriochloa ischaemum (L.) Keng, 1936	Barbon pied-de-poule, Bothriochloa Ischème	1997					
	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	2007					
	Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	2020					
	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	2019					
	Briza media L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune	2020					
	Bromopsis benekenii (Lange) Holub, 1973	Brome de Beneken	2019					
	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	2021					
	Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	2021					
	Bromus squarrosus L., 1753	Brome raboteux	2020					
	Bryonia dioica Jacq., 1774	Bryone dioïque	2020					
	Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	2019					
	Bufonia paniculata Dubois ex Delarbre, 1800	Bufonie paniculée	2020		x			
	Buglossoides arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954	Charée	2020					
	Buglossoides arvensis subsp. arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954		2018					
	Bunium bulbocastanum L., 1753	Noix de terre, Marron de terre, Châtaigne-de-terre	2020					
	Bupleurum falcatum L., 1753	Buplèvre en faux, Percefeuille	2020					
	Bupleurum ranunculoides subsp. telonense (Gren. ex Timb.-Lagr.) H.J.Coste, 1893	Buplèvre de Toulon	1998					
	Buxus sempervirens L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	2020					
	Calepina irregularis (Asso) Thell., 1905	Calépine de Corvians	2006					
	Camelina microcarpa Andrz. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	2019		x			
	Campanula erinus L., 1753	Campanule érinus, Campanule à petites fleurs	2006					
	Campanula glomerata L., 1753	Campanule agglomérée	2020					
	Campanula persicifolia L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher, Bâton-de-Jacob	2020					
	Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce	2020					
	Campanula rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes	2019					
	Campanula speciosa Pourr., 1788	Campanule à belles fleurs, Campanule des Corbières	2020	Très fort				
	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	2021					
	Cardamine flexuosa With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	2019					
	Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E.Schulz, 1903	Dentaire pennée	1998					
	Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable	2019					
	Carduus nigrescens subsp. vivariensis (Jord.) Bonnier & Layens, 1894	Chardon du Vivarais	2019					

	Carduus pycnocephalus L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses	2006					
	Carex alba Scop., 1772	Laîche blanche	2019	Fort	x			
	Carex brachystachys Schrank, 1789	Laîche à épis court, Laîche maigre	2020		x			
	Carex digitata L., 1753	Laîche digitée	2017					
	Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque, Langue-de-pic	2020					
	Carex halleriana Asso, 1779	Laîche de Haller	2020					
	Carex humilis Leyss., 1758	Laîche humble	2021					
	Carex muricata L., 1753		2019					
	Carex ornithopoda subsp. ornithopoda Willd., 1805	Laîche Pied-d'oiseau	1983		x			
	Carex pairae F.W.Schultz, 1868	Laîche de Paira	2020					
	Carlina acanthifolia All., 1773	Carline à feuilles d'acanthe, Chardousse, Cardabelle	2020					
	Carlina vulgaris L., 1753	Carline commune, Chardon doré	2020					
	Carthamus mitissimus L., 1753	Cardoncelle mou	1994					
	Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide	2019					
	Caucalis platycarpos L., 1753	Caucalide, Caucalis à fruits aplatis, Caucalis à feuilles de Carotte	2020					
	Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	2019					
	Centaurea paniculata L., 1753	Centaurée à panicule, Centaurée paniculée	2020					
	Centaurea scabiosa L., 1753	Centaurée scabieuse	2020					
	Centaurea stoebe L., 1753	Centaurée maculée rhénane, Centaurée rhénane	2020					
	Centranthus calcitrapae (L.) Dufr., 1811	Centranthe chausse-trappe, Centranthe Chausse-trape	2020					
	Centranthus lecoqii Jord., 1852	Centranthe de Lecoq	2020					
	Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs, Helléborine blanche	2019					
	Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles étroites, Céphalanthère à feuilles longues, Céphalanthère à feuilles en épée	2021					
	Cephalanthera rubra (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge, Elléborine rouge	2020					
	Cephalaria leucantha (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire blanche, Céphalaire à fleurs blanches	2020					
	Cerastium arvense L., 1753	Céraiste des champs	2020					
	Cerastium arvense subsp. arvense L., 1753	Céraiste des champs	2021					
	Cerastium brachypetalum Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	2020					
	Cerastium brachypetalum subsp. brachypetalum Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	2013					
	Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste commune	2019					
	Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	2021					
	Cerastium pumilum Curtis, 1777	Céraiste nain	2020					
	Cervaria rivini Gaertn., 1788	Peucédan Herbe aux cerfs	2019					

	Chaenorhinum minus (L.) Lange, 1870	Petite linaire, Petit Chaenorrhinum	2019					
	Chaenorhinum minus subsp. minus (L.) Lange, 1870	Petite linaire, Petit Chaenorrhinum	2019					
	Chaenorhinum origanifolium (L.) Kostel., 1844	Linaire à feuilles d'Origan, Petite linaire à feuilles d'origan	2019					
	Chaenorhinum rubrifolium (Robill. & Castagne ex DC.) Fourr., 1869	Petite linaire à feuilles rougeâtres, Linaire à feuilles rougeâtres	1998					
	Chaerophyllum aureum L., 1762	Cerfeuil doré, Chérophylle doré	2019					
	Chaerophyllum temulum L., 1753	Chérophylle penché, Couquet	2019					
	Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclaire	2019					
	Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc, Senousse	2020					
	Chondrilla juncea L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée	2019					
	Cichorium intybus L., 1753	Chicorée amère, Barbe-de-capucin	2019					
	Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769	Cirse acaule, Cirse sans tige	2020					
	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	2020					
	Cirsium erisithales (Jacq.) Scop., 1769	Cirse érisithale, Cirse glutineux	2020	Très fort				
	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	2020					
	Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891	Calament glanduleux	1997					
	Clinopodium nepeta subsp. nepeta (L.) Kuntze, 1891		2006					
	Clinopodium vulgare L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic	2019					
	Clypeola jonthlaspi L., 1753	Clypéole jonthlaspi	2006					
	Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820	Orchis vert, Orchis grenouille, Satyrion vert	2019					
	Coincya monensis subsp. cheiranthos (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm., 1993	Fausse Giroflée	2019					
	Conringia orientalis (L.) Dumort., 1827	Vélar d'Orient, Roquette d'orient, Conringie d'Orient	1996		x			EN (LRN)
	Convallaria majalis L., 1753	Muguet, Clochette des bois	2021					
	Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs, Vrillée	2020					
	Convolvulus cantabrica L., 1753	Liseron des monts Cantabriques, Herbe de Biscaye	2020					
	Convolvulus sepium L., 1753	Liset, Liseron des haies	2019					
	Corallorhiza trifida Châtel., 1760	Racine de corail, Corallorhize trifide, Coralline	2017	Fort				
	Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage	2020					
	Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	2019					
	Coronilla glauca L., 1755	Coronille glauque	2008					
	Coronilla minima L., 1756	Coronille naine, Coronille mineure, Petite Coronille	2021					
	Corydalis solida (L.) Clairv., 1811	Corydale solide	2021					
	Corylus avellana L., 1753	Noisetier, Avelinier	2020					
	Cotoneaster integerrimus Medik., 1793	Cotonéaster vulgaire, Cotonéaster sauvage	2019					

	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	2020					
	Crepis albida Vill., 1779	Crepide blanche, Crépide blanchâtre	2019					
	Crepis foetida L., 1753	Crépide fétide	2019					
	Crepis pulchra L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie	2020					
	Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes	2020					
	Crepis setosa Haller f., 1797	Crépide hérissée	2020					
	Crepis vesicaria L., 1753	Barkhausie à feuilles de pissenlit, Crépis à vésicules	2021					
	Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit	2020					
	Crupina vulgaris Cass., 1817	Crupine commune, Crupine vulgaire	2020					
	Cuscuta planiflora Ten., 1829	Cuscute à fleurs planes	2020					
	Cyanus segetum Hill, 1762	Bleuet, Barbeau, Bleuet des moissons	2021					
	Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs	2019					
	Cyperus eragrostis Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste	2019					
	Cypripedium calceolus L., 1753	Sabot de Vénus, Pantoufle-de-Notre-Dame	2021	Enjeu règlementaire	x	x		
	Cytisophyllum sessilifolium (L.) O.Lang, 1843	Cytise à feuilles sessiles, Cytisophylle à feuilles sessiles	2020					
	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	2021					
	Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	2008					
	Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois	2021					
	Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962	Dactylorhize maculée, Orchis tacheté, Orchis maculé	2016					
	Dactylorhiza sambucina (L.) Soó, 1962	Dactylorhize sureau, Dactylorhize à feuilles larges, Orchis sureau, Dactylorhize sureau	2018					
	Daphne alpina L., 1753	Daphné des Alpes	2015		x			
	Daphne cneorum L., 1753	Daphné camélée, Thymélée	2021					
	Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	2019					
	Daucus carota subsp. carota L., 1753	Daucus carotte	2006					
	Delphinium consolida subsp. consolida L., 1753	Dauphinelle consoude	2019					
	Dianthus caryophyllus L., 1753	Oeillet giroflée	1994					
	Dianthus godronianus Jord., 1855		2020					
	Digitalis purpurea L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée	2019					
	Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune	2019					
	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	2019					
	Dipsacus fullonum L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	2020					
	Draba muralis L., 1753	Drave des murailles	2020					

	Draba verna L., 1753	Drave de printemps	2019					
	Echinaria capitata (L.) Desf., 1799	Échinaire à têtes	2009					
	Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	2019					
	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	2020					
	Elymus caninus (L.) L., 1755	Froment des haies	2019					
	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant	2019					
	Epilobium dodonaei subsp. dodonaei Vill., 1779	Épilobe Romarin	2019					
	Epilobium dodonaei Vill., 1779	Épilobe à feuilles de romarin, Épilobe Romarin	1997					
	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	2019					
	Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge	2019					
	Epipactis distans Arv.-Touv., 1872	Épipactis à feuilles distantes, Épipactis à feuilles écartées	2020					
	Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles	2019					
	Epipactis microphylla (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactis à petites feuilles	2020					
	Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	2019					
	Erinus alpinus L., 1753	Érine des Alpes	2009					
	Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	2021					
	Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée, Ers velu	2021					
	Ervilia sativa Link, 1822	Ervilier, Ervilier cultivé, Vesce ervilier	2019					
	Ervum tetraspermum L., 1753	Lentillon	2020					
	Eryngium campestre L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champêtre	2021					
	Erythranthe guttata (Fisch. ex DC.) G.L.Nesom, 2012	Mimule tacheté	2019					
	Euonymus europaeus L., 1753	Bonnet-d'évêque	2019					
	Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum L., 1753	Chanvre d'eau	2019					
	Euphorbia amygdaloides L., 1753	Euphorbe des bois, Herbe à la faux	2019					
	Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides L., 1753	Herbe à la faux	2003					
	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	2021					
	Euphorbia dulcis subsp. purpurata (Thuill.) Murr, 1923		2015					
	Euphorbia duvalii Lecoq & Lamotte, 1847	Euphorbe de Duval, Euphorbe du Roussillon	2020	Fort				
	Euphorbia exigua L., 1753	Euphorbe fluette	2019					
	Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	2021					
	Euphorbia seguieriana Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	2013					
	Euphorbia seguieriana subsp. seguieriana Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	2019					
	Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre, Hêtre commun, Fouteau	2019					

	Falcaria vulgaris Bernh., 1800	Falcaire de Rivin	2020					
	Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron, Faux-liseron	2019					
	Festuca auquieri Kerguélen, 1979	Fétuque d'Auquier	1994					
	Festuca christiani-bernardii Kerguélen, 1979	Fétuque de Christian Bernard	2019					
	Festuca heterophylla Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	2019					
	Festuca lemanii Bastard, 1809	Fétuque de Léman	2020					
	Festuca marginata (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque de Timbal-Lagrave	2020					
	Festuca marginata subsp. marginata (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque de Timbal-Lagrave	2013					
	Festuca ovina L., 1753	Fétuque des moutons	2021					
	Festuca ovina subsp. guestfalica (Boenn. ex Rchb.) K.Richt., 1890	Fétuque de Westphalie	2020					
	Festuca rubra L., 1753	Fétuque rouge	2021					
	Fourraea alpina (L.) Greuter & Burdet, 1984	Arabette pauciflore, Arabette à feuilles de Chou	2019	Très fort	x			
	Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	2020					
	Fragaria viridis Weston, 1771	Fraisier vert	2013					
	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	2020					
	Fraxinus ornus L., 1753	Orne, Frêne à fleurs, Orne d'Europe	2019					
	Fumana ericoides (Cav.) Gand., 1883	Hélianthème à allure de bruyère, Hélianthème de Spach, Fumana fausse bruyère	2020					
	Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana à tiges retombantes, Fumana vulgaire, Hélianthème nain	2020					
	Fumaria parviflora Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	1996					
	Fumaria vaillantii Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	2018					
	Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée des champs	2004	Fort	x	x		
	Galanthus nivalis L., 1753	Perce-neige, Goutte de lait, Clochette d'hiver, Galanthine, , Galanthe des neiges	2021					
	Galeopsis angustifolia Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites, Filasse bâtarde	1998					
	Galeopsis cebennensis (Braun-Blanq.) B.Bock, 2012	Galéopsis des Cévennes	2019					
	Galeopsis ladanum L., 1753	Galéopsis ladanum, Chanvre sauvage	2019					
	Galeopsis tetrahit L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale	2019					
	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	2020					
	Galium corrudifolium Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'Asperge	2020					
	Galium lucidum All., 1773	Gaillet à feuilles luisantes, Gaillet luisant	2020					
	Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	2020					
	Galium obliquum Vill., 1785	Gaillet oblique	2020					
	Galium pumilum Murray, 1770	Gaillet rude	2013					
	Galium pusillum L., 1753	Gaillet à aspect de mousse	2019		x			

	Galium tricornutum Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	2018		x			
	Galium verum L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	2020					
	Genista hispanica L., 1753	Petit Genêt d'Espagne, Genêt d'Espagne	2020					
	Genista hispanica subsp. hispanica L., 1753	Petit Genêt d'Espagne	2021					
	Genista horrida (Vahl) DC., 1805	Genêt-hérisson	1998	Exceptionnel	x	x		VU (LRN)
	Genista pilosa L., 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Genette	2021					
	Genista pilosa subsp. pilosa L., 1753	Genette	2015					
	Gentiana clusii E.P.Perrier & Songeon, 1853	Gentiane de l'écluse	2021	Exceptionnel	x			
	Geranium columbinum L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon	2020					
	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	2021					
	Geranium lucidum L., 1753	Géranium luisant	2020					
	Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	2021					
	Geranium nodosum L., 1753	Géranium noueux	2019					
	Geranium purpureum Vill., 1786	Géranium pourpre	2020					
	Geranium pusillum L., 1759	Géranium fluet, Géranium à tiges grêles	2018					
	Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	2021					
	Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert	2019					
	Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	2019					
	Geranium sanguineum L., 1753	Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet, Bec de grue,	1997					
	Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	2020					
	Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	2019					
	Globularia bisnagarica L., 1753	Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée	2020					
	Globularia cordifolia L., 1753	Globulaire à feuilles cordées, Veuve-céleste	2008					
	Globularia vulgaris L., 1753	Globulaire commune	2020					
	Goodyera repens (L.) R.Br., 1813	Goodyère rampante	2018					
	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique	2020					
	Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817	Gymnadenie odorante, Orchis odorant	2018		x			VU (LRN)
	Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	2019					
	Helianthemum apenninum (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium	2020					
	Helianthemum canum (L.) Baumg., 1816	Hélianthème blanc	2020					
	Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune, Hélianthème commun, Herbe d'or	2020					
	Helianthus tuberosus L., 1753	Topinambour, Patate de Virginie	2019					

Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes, Immortelle jaune	2020					
Helictochloa marginata (Lowe) Romero Zarco, 2011	Avoine de Loudun	1994					
Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon	2020					
Hemerocallis fulva (L.) L., 1762	Hémérocalle fauve	2019					
Heracleum sibiricum L., 1753	Grande Berce de Lecoq	2019					
Herniaria incana Lam., 1789	Herniaire blanchâtre	2020					
Hieracium lawsonii Vill., 1779	Épervière de Lawson, Épervière de Villars	2020					
Hieracium murorum L., 1753	Épervière des murs	1994					
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	2020					
Hippocrepis comosa L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval	2020					
Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989	Coronille faux-séné, Coronille arbrisseau	2020					
Hippocrepis scorpioides Benth., 1826	Hippocrépide Queue-de-scorpion	1997					
Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	2019					
Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	2020					
Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres	2020					
Humulus lupulus L., 1753	Houblon grimpant	2019					
Hylotelephium maximum (L.) Holub, 1978	Grand Sédum	1997					
Hypericum montanum L., 1755	Millepertuis des montagnes	2019					
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	2020					
Hypochaeris maculata L., 1753	Porcelle à feuilles tachées, Porcelle tachetée	2020					
Iberis amara L., 1753	Ibéris amer	2009					
Iberis intermedia Guers., 1803	Ibéris intermédiaire	2021		x			
Iberis intermedia subsp. violletii (Soy.-Will. ex Godr.) Rouy & Foucaud, 1895	Ibéris de Viollet	2008					
Iberis pinnata L., 1755	Ibéris à feuilles pennatifides	2019					
Impatiens balfouri Hook.f., 1903	Impatience de Balfour, Impatiente des jardins	2019					
Impatiens glandulifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	2019					
Inula conyzae (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse	2020					
Inula montana L., 1753	Inule des montagnes	2021					
Inula spiraeifolia L., 1759	Inule à feuilles de spirée	2019					
Iris germanica L., 1753	Iris d'Allemagne	1997					
Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette	2019					
Jasminum fruticans L., 1753	Jasmin jaune, Jasmin d'été	2019					
Juglans nigra L., 1753	Noyer noir	2019					
Juglans regia L., 1753	Noyer commun, Calottier	2019					
Katapsuxis silaifolia (Jacq.) Raf., 1840	Sélin à feuilles de silaus, Cnide fausse Ache	1919					
Kernera saxatilis (L.) Sweet, 1827	Kernéra des rochers	2021					

	Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	2021					
	Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	2020					
	Koeleria vallesiana subsp. vallesiana (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	2013					
	Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	Pendrille	2019					
	Lactuca perennis L., 1753	Laitue vivace, Lâche	2020					
	Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole, Escarole	2020					
	Lactuca viminea (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Laitue effilée, Laitue Osier	1997					
	Lactuca virosa L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	2020					
	Lamium amplexicaule L., 1753	Lamier amplexicaule	2020					
	Lamium galeobdolon (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	2019					
	Lamium maculatum (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	2019					
	Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	2018					
	Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline	2019					
	Lapsana communis subsp. communis L., 1753	Lampsane commune	2006					
	Laserpitium gallicum L., 1753	Laser de Gaule, Laser de France, Laser odorant	2020					
	Laserpitium latifolium L., 1753	Laser à feuilles larges, Laser blanc	1994					
	Laserpitium nestleri Soy.-Will., 1828	Laser de Nestler, Laser à folioles larges	2019					
	Laserpitium siler L., 1753	Laser siler, Sermontain	2021					
	Lathyrus heterophyllus L., 1753	Gesse à feuilles différentes	2019					
	Lathyrus pannonicus var. asphodeloides (Gouan) Širj., 1937	Gesse blanchâtre, Gesse blanche	2016		x			
	Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	2020					
	Lathyrus sphaericus Retz., 1783	Gesse à fruits ronds, Gesse à graines rondes	2020					
	Lathyrus sylvestris L., 1753	Gesse des bois, Grande Gesse	2019					
	Lathyrus vernus (L.) Bernh., 1800	Gesse printanière, Orobe printanier	2019					
	Lathyrus vernus f. vernus (L.) Bernh., 1800	Orobe printanier	2016					
	Lavandula angustifolia Mill., 1768	Lavande officinale	2020					
	Lavandula angustifolia subsp. angustifolia Mill., 1768	Lavande officinale	1998					
	Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus, Miroir de Vénus hybride, Spéculaire hybride, Petite Spéculaire	2020					
	Legousia speculum-veneris (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus, Speculaire miroir, Mirette	2020					
	Lemna minor L., 1753	Petite lentille d'eau	2005					
	Leontodon crispus Vill., 1779	Liondent crépu, Liondent à feuilles crépues	2020					
	Lepidium campestre (L.) W.T.Aiton, 1812	Passerage champêtre, Passerage des champs	2019					
	Leucanthemum graminifolium (L.) Lam., 1779	Leucanthème à feuilles de graminées, Marguerite à feuilles de graminée	2020					

	Leucanthemum subglaucum De Laramb., 1861	Marguerite vert-glauque, Leucanthème vert-glauque	1998					
	Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun	2020					
	Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien	2019					
	Lilium martagon L., 1753	Lis martagon, Lis de Catherine	2021					
	Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Limodore avorté, Limodore sans feuille	2021					
	Linaria repens (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	2019					
	Linaria simplex (Willd.) DC., 1805	Linaire simple	2007					
	Linaria supina (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée	2021					
	Linum campanulatum L., 1753	Lin campanulé	2021					
	Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif	2020					
	Linum leonii F.W.Schultz, 1838	Lin des Alpes, Lin français	2020	Très fort	x			
	Linum suffruticosum L., 1753	Lin souffré	2020					
	Linum suffruticosum subsp. appressum (Caball.) Rivas Mart., 1978	Lin à feuilles de Salsola	2021					
	Linum tenuifolium L., 1753	Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles	2020					
	Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Limoine	2020					
	Lolium multiflorum Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	2020					
	Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	2021					
	Lolium rigidum Gaudin, 1811	Ivraie à épis serrés, Ivraie à épi serré	1996					
	Lonicera etrusca Santi, 1795	Chèvrefeuille de Toscane	2020					
	Lonicera xylosteum L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	2020					
	Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	2020					
	Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Sabot-de-la-mariée	2015					
	Lunaria annua L., 1753	Monnaie-du-Pape, Lunaire annuelle	2019					
	Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	2020					
	Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	2020					
	Luzula nivea (Nathh.) DC., 1805	Luzule blanche, Luzule des neiges	2019					
	Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	2019					
	Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline	2020					
	Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleu	2019					
	Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	2019					
	Malva neglecta Wallr., 1824	Petite mauve	2021					
	Malva pusilla Sm., 1795	Mauve à petites feuilles, Mauve fluette	2019					
	Malva setigera Spenn., 1829	Guimauve hérissée, Mauve hérissée	2020					
	Malva sylvestris L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve	2020					
	Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	2021					

	Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine	2020					
	Medicago rigidula (L.) All., 1785	Luzerne de Gérard, Luzerne rigide	2020					
	Medicago sativa L., 1753	Luzerne cultivée	2021					
	Medicago sativa nothosubsp. media (Pers.) Schübl. & G.Martens, 1834	Luzerne changeante	2009					
	Medicago sativa subsp. falcata (L.) Arcang., 1882	Luzerne sauvage	2020					VU (LRE)
	Medicago sativa subsp. sativa L., 1753	Luzerne cultivée	2008					
	Melampyrum catalaunicum Freyn, 1884	Mélampyre du Pays de Vaud	2019		x			
	Melica ciliata L., 1753	Mélique ciliée	2020					
	Melica ciliata subsp. ciliata L., 1753	Mélique ciliée	2012					
	Melica nutans L., 1753	Mélique penchée	2019		x			
	Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore	2019					
	Melilotus albus Medik., 1787	Mélilot blanc	2019					
	Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779	Mélilot officinal, Mélilot jaune	2020					
	Melittis melissophyllum L., 1753	Mélitte à feuilles de Mélisse	2020					
	Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille	2019					
	Mentha longifolia (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles	2019					
	Mentha x rotundifolia (L.) Huds., 1762	Menthe du Nil	2019					
	Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	2019					
	Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	Tabouret perfolié	2020					
	Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites, Minuartie hybride	2020					
	Minuartia hybrida subsp. hybrida (Vill.) Schischk., 1936	Minuartie hybride	2020					
	Minuartia hybrida subsp. tenuifolia (L.) Kerguélen, 1993	Minuartie à petites feuilles	2018					
	Minuartia lanuginosa (H.J.Coste) Braun-Blanq., 1931	Minuartie de la Lozère	2008	Très fort	x			
	Minuartia rostrata (Pers.) Rchb., 1842	Alsine changeante, Minuartie à rostre	2019					
	Minuartia rubra (Scop.) McNeill, 1963	Alsine rouge, Minuartie fasciculée	2012					
	Moehringia muscosa L., 1753	Moehringie mousse	2016		x			
	Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	2019					
	Molopospermum peloponnesiacum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Molopospermum du Péloponnèse	2019					
	Muscari botryoides (L.) Mill., 1768	Muscari faux-botryde, Muscari botryoïde, Muscari en grappe	2020					
	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu	2019					
	Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé	2021					
	Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	2021					

	Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	2020					
	Myosotis ramosissima subsp. ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	2013					
	Myosotis stricta Link ex Roem. & Schult., 1819	Myosotis raide	2019					
	Narcissus poeticus L., 1753	Narcisse des poètes	2021					
	Neotinea maculata (Desf.) Stearn, 1974	Néottinée maculée, Orchis maculé	2021					
	Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis brûlé	2021					
	Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers	2021					
	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	2021					
	Neslia paniculata subsp. thracica (Velen.) Bornm., 1894	Neslie apiculée	2016		x			
	Odontites luteus (L.) Clairv., 1811	Euphraise jaune, Odontitès jaune	1997					
	Odontites vernus (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite rouge, Euphraise rouge	2019					
	Odontites vernus subsp. serotinus (Coss. & Germ.) Corb., 1894	Odontitès tardif	1997					
	Oenothera biennis L., 1753	Onagre bisannuelle	2019					
	Oenothera villosa Thunb., 1794	Onagre à feuilles de saule	2019					
	Onobrychis viciifolia Scop., 1772	Sainfoin, Esparcette, Sainfoin à feuilles de Vesce	2020					
	Ononis minutissima L., 1753	Bugrane très grêle	2020					
	Ononis natrix L., 1753	Bugrane jaune, Bugrane fétide	1997					
	Ononis pusilla L., 1759	Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna	2020					
	Ononis spinosa L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	2008					
	Ononis spinosa subsp. procurrens (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane maritime, Bugrane rampante	2020					
	Ononis striata Gouan, 1773	Bugrane striée	2020					
	Onopordum acanthium L., 1753	Onopordon faux-acanthe, Chardon aux ânes	2020					
	Onosma tricerosperma subsp. fastigiata (Braun-Blanq.) G.López, 1994	Orcanette fastigiée	2020					
	Ophrys apifera Huds., 1762	Ophrys abeille	2020					
	Ophrys aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée, Oiseau-coquet	2021					
	Ophrys aranifera subsp. aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée	2016					
	Ophrys aymoninii (Breistr.) Buttler, 1986	Ophrys d'Aymonin	2021	Exceptionnel				
	Ophrys insectifera L., 1753	Ophrys mouche	2020	Fort				
	Ophrys scolopax Cav., 1793	Ophrys bécasse	2013					
	Ophrys virescens Philippe, 1859	Ophrys verdissant	2016					
	Ophrys x hybrida Pokorny ex Rchb.f., 1851	Ophrys hybride	2003					
	Orchis anthropophora (L.) All., 1785	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, , Homme-pendu	2021					
	Orchis mascula (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre	2021					

	Orchis militaris L., 1753	Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué	2021					
	Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée	2021					
	Orchis simia Lam., 1779	Orchis singe	2021					
	Orchis x angusticruris Franch. ex Rouy, 1912		2016					
	Orchis x hybrida Boenn. ex Rchb., 1830	Orchis hybride	2016					
	Origanum vulgare L., 1753	Origan commun	2019					
	Origanum vulgare subsp. vulgare L., 1753	Origan commun	2008					
	Orlaya platycarpos W.D.J.Koch, 1824	Orlaya à fruits plats, Orlaya de Koch	2018					
	Ornithogalum umbellatum L., 1753	Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures, Ornithogale à feuilles étroites	2020					
	Orobanche hederae Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre	2019					
	Orthilia secunda (L.) House, 1921	Pirole unilatérale	2021					
	Osyris alba L., 1753	Rouvet blanc	1996					
	Panicum capillare L., 1753	Panic capillaire	2019					
	Papaver argemone L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot Argémone	2021					
	Papaver dubium L., 1753	Pavot douteux	2020					
	Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	2020					
	Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	2006					
	Parietaria officinalis L., 1753	Pariétaire officinale, Herbe à bouteille	2019					
	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	2019					
	Pastinaca sativa L., 1753	Panais cultivé, Pastinacier	2019					
	Patzkea paniculata (L.) G.H.Loos, 2010	Queyrel	1999					
	Patzkea paniculata subsp. spadicea (L.) B.Bock, 2012	Fétuque châtain	2020					
	Pedicularis comosa L., 1753	Pédiculaire chevelue	2008		x			
	Pedicularis comosa subsp. comosa L., 1753	Pédiculaire chevelue	2021					
	Pedicularis foliosa L., 1767	Pédiculaire feuillée	1994					
	Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau	2019					
	Persicaria maculosa Gray, 1821		2019					
	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	2020					
	Peucedanum gallicum Latourr., 1785	Peucédan de France, Peucédan de Paris	2019					
	Phalaris arundinacea L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau	2019					
	Phillyrea media L., 1759	Filaire intermédiaire	2019					
	Phleum phleoides (L.) H.Karst., 1880	Fléole de Boehmer, Fléole fausse Fléole	2020					
	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés	2020					
	Phyteuma orbiculare L., 1753	Raiponce orbiculaire	2021					
	Phyteuma spicatum L., 1753	Raiponce en épi	2019					
	Picris hieracioides L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	2019					
	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862		2021					

	Pimpinella major (L.) Huds., 1762	Grand boucage	2019					
	Pinguicula longifolia Ramond ex DC., 1805	Grassette à feuilles longues, Grassette à longues feuilles	2008					
	Pinguicula longifolia subsp. caussensis Casper, 1962	Grassette des Causses	2021		x			
	Piptatherum paradoxum (L.) P.Beauv., 1812	Millet paradoxal	2019					
	Pistacia terebinthus L., 1753	Pistachier térébinthe, Pudis	2019					
	Pisum sativum L., 1753	Pois cultivé	2017					
	Pisum sativum subsp. biflorum (Raf.) Soldano, 1992	Pois élevé	1997					
	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	2021					
	Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	2020					
	Plantago media L., 1753	Plantain moyen	2020					
	Plantago sempervirens Crantz, 1766	Œil de chien, Plantain toujours vert	2020					
	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	2018					
	Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres	2020					
	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	Platane d'Espagne	2019					
	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	2019					
	Poa bulbosa L., 1753	Pâturin bulbeux	2021					
	Poa bulbosa var. vivipara Koeler, 1802		2018					
	Poa compressa L., 1753	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties	2020					
	Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	2019					
	Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	2021					
	Poa pratensis subsp. angustifolia (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	2013					
	Poa pratensis subsp. pratensis L., 1753		2020					
	Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	2019					
	Podospermum laciniatum (L.) DC., 1805	Scorzonère à feuilles de Chausse-trape	2020					
	Podospermum purpureum (L.) W.D.J.Koch & Ziz, 1814	Scorzonère pourpre	2019	Très fort	x			
	Polycnemum arvense L., 1753	Petit polycnème, Polycnème des champs	1998		x			EN (LRN)
	Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire, Polygala du calcaire	2021					
	Polygala comosa Schkuhr, 1796	Polygala chevelu	2020					
	Polygala serpyllifolia Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché	2020					
	Polygala vulgaris L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire	2021					
	Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906	Sceau de salomon odorant, Polygonate officinal	2021					
	Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	2019					
	Populus nigra L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	2019					
	Populus tremula L., 1753	Peuplier Tremble	2019					

	Potentilla caulescens L., 1756	Potentille à tige courte, Potentille à tiges courtes	2019					
	Potentilla caulescens subsp. petiolulata (Gaudin) Nyman, 1878	Potentille pétiolulée	2021					
	Potentilla recta L., 1753	Potentille dressée, Potentille droite	2019					
	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	2021					
	Potentilla verna L., 1753	Potentille printanière, Potentille de Tabernaemontanus	2020					
	Poterium sanguisorba L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	2021					
	Prenanthes purpurea L., 1753	Prénanthe pourpre, Prénanthès	2019					
	Primula veris L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	2020					
	Primula veris var. columnae (Ten.) B.Bock, 2012	Primevère de Colonna	1998					
	Primula vulgaris Huds., 1762	Primevère acaule	2019					
	Prunella grandiflora (L.) Scholler, 1775	Brunelle à grandes fleurs	2019					
	Prunella laciniata (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	2020					
	Prunus domestica L., 1753	Prunier domestique, Prunier	2019					
	Prunus mahaleb L., 1753	Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel	2020					
	Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	2020					
	Pseudofumaria lutea (L.) Borkh., 1797	Corydale jaune, Fumeterre jaune	2016					
	Pseudoturritis turrita (L.) Al-Shehbaz, 2005	Arabette Tourette	2021					
	Ptychotis saxifraga (L.) Loret & Barrandon, 1876	Ptychotis à feuilles variées	1998					
	Pyrola chlorantha Sw., 1810	Pyrole verdâtre, Pyrole à fleurs verdâtres, Pirole à fleurs verdâtres	2021					
	Quercus ilex L., 1753	Chêne vert	2007					
	Quercus petraea subsp. petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne à trochets	2019					
	Quercus pubescens Willd., 1805	Chêne pubescent	2020					
	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	2008					
	Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	2019					
	Ranunculus arvensis L., 1753	Renoncule des champs, Chausse-trappe des blés	2018					
	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	2021					
	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	2019					
	Ranunculus serpens Schrank, 1789	Renoncule serpent, Renoncule radicante	2020					
	Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard	2021					
	Rhamnus alaternus L., 1753	Nerprun Alaterne, Alaterne	2019					
	Rhamnus alpina L., 1753	Nerprun des Alpes	2009					
	Rhamnus cathartica L., 1753	Nerprun purgatif	2020					
	Rhamnus saxatilis Jacq., 1762	Nerprun des rochers	2020					
	Rhaponticum coniferum (L.) Greuter, 2003	Pomme-de-pin	2021					

	Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe velu, Rhinanthe Crête-de-coq	1996					
	Rhinanthus minor L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthe	2021					
	Rhinanthus pumilus (Sterneck) Soldano, 1986	Rhinanthe nain	2009					
	Ribes alpinum L., 1753	Groseillier des Alpes	2020					
	Ribes uva-crispa L., 1753	Groseillier à maquereaux	2020					
	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	2008					
	Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	2019					
	Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Rorippe des forêts, Roripe des bois	2019					
	Rosa agrestis Savi, 1798	Rosier des haies, Églantier agreste	2020					
	Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	2020					
	Rosa caesia Sm., 1812	Églantier bleu cendré	2020					
	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies	2020					
	Rosa corymbifera Borkh., 1790	Rosier à fleurs en corymbe	2006					
	Rosa micrantha Borrer ex Sm., 1812	Rosier à petites fleurs, Églantier à petites fleurs	2020					
	Rosa rubiginosa L., 1771	Rosier rubigineux, Rosier à odeur de pomme	2007					
	Rosa spinosissima L., 1753	Rosier à feuilles de Boucage	2020					
	Rosa spinosissima subsp. spinosissima L., 1753		2016					
	Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971	Fausse fléole, Rostraria à crête, Koelérie fausse Fléole	2007					
	Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	2020					
	Rubia peregrina subsp. peregrina L., 1753	Petite garance	2006					
	Rubus caesius L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	2019					
	Rubus canescens DC., 1813	Ronce blanchâtre	2020					
	Rubus fruticosus L., 1753	Ronce de Bertram, Ronce commune	2021					
	Rubus saxatilis L., 1753	Ronce des rochers	2017					
	Rubus ulmifolius Schott, 1818		2020					
	Rumex crispus L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue	2020					
	Rumex longifolius DC., 1815	Oseille à feuilles allongées, Rumex à feuilles longues	1998					
	Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	2019					
	Rumex patientia L., 1753	Épinard-oseille	2019					
	Rumex sanguineus L., 1753	Patience sanguine	2019					
	Rumex scutatus L., 1753	Oseille ronde	2019					
	Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant	2019					
	Ruta angustifolia Pers., 1805	Rue à feuilles étroites	2021					
	Salix alba L., 1753	Saule blanc, Saule commun	2019					
	Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	2005					
	Salix eleagnos Scop., 1772	Saule drapé	2019					
	Salix pentandra L., 1753	Saule à cinq étamines, Saule odorant	2019	Très fort				

Salix purpurea L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre	2019					
Salix viminalis L., 1753	Osier blanc	2019					
Salvia glutinosa L., 1753	Sauge glutineuse, Ormin gluant	2019		x			
Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	2021					
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	2019					
Saponaria ocymoides L., 1753	Saponaire faux-basilic	2020					
Saponaria ocymoides subsp. ocymoides L., 1753	Saponaire faux Basilic	2006					
Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	2019					
Saxifraga cebennensis Rouy & E.G.Camus, 1901	Saxifrage des Cévennes	2019	Très fort	x			
Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	2021					
Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombaire	2020					
Scandix pecten-veneris L., 1753	Scandix Peigne-de-Vénus	2020					
Scandix pecten-veneris subsp. hispanica (Boiss.) Bonnier & Layens, 1894	Scandix d'Espagne	2006					
Scandix pecten-veneris subsp. pecten-veneris L., 1753	Scandix Peigne-de-Vénus	2018					
Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	2019					
Scrophularia canina L., 1753	Scrofulaire des chiens	2019					
Scrophularia nodosa L., 1753	Scrophulaire noueuse	2019					
Scutellaria galericulata L., 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	2019					
Sedum acre L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre	2020					
Sedum album L., 1753	Orpin blanc	2021					
Sedum dasyphyllum L., 1753	Orpin à feuilles serrées, Orpin à feuilles épaisses	2019					
Sedum ochroleucum Chaix, 1785	Orpin à pétales droits	2020					
Sedum rupestre L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	2021					
Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice	2020					
Senecio gerardi Gren. & Godr., 1850	Séneçon de Gérard	2019	Très fort				
Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon sud-africain	2019					
Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	2021					
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	2018					
Senecio vulgaris subsp. vulgaris L., 1753	Séneçon commun	2019					
Serratula tinctoria L., 1753	Serratule des teinturiers, Sarrette	2021					
Seseli montanum L., 1753	Séséli des montagnes	2020					
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	2019					
Setaria italica subsp. viridis (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	2019					
Sherardia arvensis L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri	2021					
Silene conica L., 1753	Silène conique	2021					
Silene gallica L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre	2007					
Silene italica (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	2020					

	Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	2019					
	Silene nemoralis Waldst. & Kit., 1812	Silène des prés, Silène des forêts	2008	Très fort	x			
	Silene nutans L., 1753	Silène nutans, Silène penché	2020					
	Silene nutans subsp. nutans L., 1753	Silène penché	2018					
	Silene otites (L.) Wibel, 1799	Silène cure-oreille, Silène à oreillettes	2021					
	Silene uniflora Roth, 1794	Silène à une fleur	2020					
	Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte	2019					
	Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche	1996					
	Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	2019					
	Solanum dulcamara L., 1753	Douce amère, Bronde	2020					
	Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	2019					
	Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs	2019					
	Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	2020					
	Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse	2020					
	Sorbus aria (L.) Crantz, 1763	Alisier blanc, Alisier de Bourgogne, Alouchier, Sorbier des Alpes	2021					
	Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage	2020					
	Sorbus domestica L., 1753	Cormier, Sorbier domestique	2006					
	Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois, Alisier torminal	2020					
	Spartium junceum L., 1753	Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc	2021					
	Spergula arvensis L., 1753	Spergule des champs, Espargoutte des champs, Spargelle	2021					
	Stachys recta L., 1767	Épiaire droite	2020					
	Stachys sylvatica L., 1753	Épiaire des bois, Ortie à crapauds	2019					
	Stellaria holostea L., 1753	Stellaire holostée	2019					
	Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	2020					
	Stellaria nemorum L., 1753	Stellaire des bois	2019					
	Stipa eriocaulis Borbás, 1878	Stipe à tige laineuse, Stipe de France	2020					
	Stipa gallica Čelak., 1883	Stipe de Paris	2021					
	Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable	2009					
	Symphytum tuberosum L., 1753	Consoude à tubercules	2019					
	Syringa vulgaris L., 1753	Lilas commun, Lilas	2019					
	Tanacetum corymbosum (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe, Marguerite en corymbe, Chrysanthème en corymbe	2020					
	Taraxacum erythrospermum Andrz. ex Besser, 1821	Pissenlit gracile, Pissenlit à feuilles lisses	2019					
	Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	2021					
	Tephroseris integrifolia (L.) Holub, 1973	Séneçon à feuilles entières, Tephroséris à feuilles entières	1994					

	Teucrium aureum Schreb., 1773	Germandrée dorée	2020	Très fort				
	Teucrium botrys L., 1753	Germandrée botryde	2020					
	Teucrium chamaedrys L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênette	2020					
	Teucrium montanum L., 1753	Germandrée des montagnes	2020					
	Teucrium rouyanum H.J.Coste & Soulié, 1898	Germandrée de Rouy	2020					
	Thalictrum aquilegiifolium L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie, Colombine plumeuse	2019					
	Thalictrum minus L., 1753	Petit pigamon, Pigamon mineur, Pigamon des dunes	2020					
	Thesium alpinum L., 1753	Théson des Alpes, Thésion des Alpes	2020					
	Thesium humifusum subsp. divaricatum (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésium divariqué	2020					
	Thlaspi arvense L., 1753	Tabouret des champs, Monnoyère	1996					
	Thymus dolomiticus H.J.Coste, 1893	Thyms des Dolomies, Thym de la dolomie	2020		x			
	Thymus praecox Opiz, 1824		2020					
	Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	2019					
	Tordylium maximum L., 1753	Tordyle majeur	2020					
	Torilis africana var. heterophylla (Guss.) Reduron, 2008		2006					
	Torilis leptophylla (L.) Rchb.f., 1867	Torilis à folioles étroites, Torilis à feuilles étroites	2006					
	Tragopogon dubius Scop., 1772	Grand salsifis, Salsifis douteux	2020					
	Tragopogon porrifolius L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis blanc, Salsifis du Midi	2006					
	Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés	2021					
	Trifolium aureum Pollich, 1777	Trèfle doré, Trèfle agraire	2020					
	Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	2008					
	Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	2021					
	Trifolium incarnatum L., 1753	Trèfle incarnat, Farouch, Farouche	2021					
	Trifolium incarnatum var. molinerii (Balb. ex Hornem.) DC., 1815	Trèfle de Molineri	2020					
	Trifolium medium L., 1759	Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen	2020					
	Trifolium montanum subsp. montanum L., 1753	Trèfle des montagnes	2016					
	Trifolium ochroleucon Huds., 1762	Trèfle jaunâtre, Trèfle jaune pâle	2020					
	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	2021					
	Trifolium pratense var. pratense L., 1753		2008					
	Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	2021					
	Trifolium repens var. repens L., 1753		2018					
	Trifolium rubens L., 1753	Trèfle rougeâtre, Trèfle pourpré	2020					
	Trifolium scabrum L., 1753	Trèfle rude, Trèfle scabre	2020					
	Trifolium striatum L., 1753	Trèfle strié	2020					

	Trinia glauca (L.) Dumort., 1827	Trinie glauque, Trinie commune, Trinia vulgaire	2020					
	Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Trisète commune, Avoine dorée	2020					
	Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	2019					
	Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme, Orme champêtre	2020					
	Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	2020					
	Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines	2019					
	Valeriana tripteris L., 1753	Valériane à trois folioles	2021					
	Valerianella dentata (L.) Pollich, 1776	Mâche dentée, Doucette dentée	2020					
	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache	2021					
	Verbascum lychnitis L., 1753	Molène lychnide, Bouillon femelle	2020					
	Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	2020					
	Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	2020					
	Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvote sauvage	2021					
	Veronica austriaca L., 1759	Véronique d'Autriche	2020					
	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	2020					
	Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres	2020					
	Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	2020					
	Veronica praecox All., 1789	Véronique précoce	1996					
	Veronica saturejifolia Poit. & Turpin, 1808		2013					
	Veronica teucrium L., 1762		1997					
	Viburnum lantana L., 1753	Viorne mancienne	2019					
	Vicia angustifolia L., 1759	Vesce à feuilles étroites	2006					
	Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca, Jarosse	2020					
	Vicia onobrychioides L., 1753	Vesce fausse esparcette, Vesce faux Sainfoin	2021					
	Vicia pannonica Crantz, 1769	Vesce de Hongrie, Vesce de Pannonie	2018					
	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	2021					
	Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	2020					
	Vinca minor L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent	2019					
	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790	Dompte-venin	2020					
	Viola alba Besser, 1809	Violette blanche	2020					
	Viola arvensis Murray, 1770	Pensée des champs	2021					
	Viola hirta L., 1753	Violette hérissée	2019					
	Viola mirabilis L., 1753	Violette étonnante, Violette singulière	2019		x			
	Viola odorata L., 1753	Violette odorante	2019					
	Viola riviniana Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin	2016					
	Viola rupestris F.W.Schmidt, 1791	Violette des sables, Violette rupestre, Violette des rochers	2019					
	Vulpia unilateralis (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	2020					
	Xeranthemum inapertum (L.) Mill., 1768	Immortelle à fleurs fermées	1998					

	Ziziphora acinos (L.) Melnikov, 2016	Calament acinos, Thym basilic, Clinopode des champs, Petit Basilic, Sariette des champs	2020					
Gymnospermes	Abies alba Mill., 1768	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'If	2019					
	Cedrus atlantica (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	Cèdre de l'Atlas	2020					
	Juniperus communis L., 1753	Genévrier commun, Peteron	2020					
	Juniperus communis subsp. communis L., 1753	Genévrier commun, Peteron	2015					
	Pinus nigra J.F.Arnold, 1785	Pin noir d'Autriche	2021					
	Pinus nigra subsp. salzmannii (Dunal) Franco, 1943	Pin de Salzmann	2017					
	Pinus pinea L., 1753	Pin parasol, Pin pignon, Pin d'Italie	2003					
	Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre	2021					
Ptéridophytes	Adiantum capillus-veneris L., 1753	Capillaire de Montpellier, Cheveux de Vénus, Capillaire Cheveu-de-Vénus	2021					
	Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir	1998					
	Asplenium ceterach L., 1753	Cétérach officinal	2019					
	Asplenium fontanum (L.) Bernh., 1799	Doradille de Haller, Doradille des sources, Asplénium de Haller	2016		x			
	Asplenium ruta-muraria L., 1753	Doradille rue des murailles, Rue des murailles	2020					
	Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria L., 1753	Rue des murailles	2012					
	Asplenium scolopendrium L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale	2011					
	Asplenium trichomanes L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	2020					
	Asplenium trichomanes subsp. hastatum (Christ) S.Jess., 1995	Capillaire	2006					
	Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis (Christ) Lovis & Reichst., 1980	Capillaire des murailles à rachis épais, Doradille à rachis épais	2019					
	Asplenium trichomanes subsp. quadrivalens D.E.Mey., 1964	Capillaire, Doradille fausse-capillaire	2006					
	Asplenium viride Huds., 1762	Doradille verte, Asplénium à pétiole vert	2008					
	Cystopteris fragilis (L.) Bernh., 1805	Cystoptéris fragile, Capillaire blanche, Capillaire blanc	2019					
	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	2019					
	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	2019					
	Equisetum ramosissimum Desf., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	2019					
	Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman, 1851	Polypode du calcaire	2020					
	Polypodium vulgare L., 1753	Réglisse des bois, Polypode vulgaire	2019					
	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons	2021					

ANNEXE 3 : Tableau de synthèse des enjeux de biodiversité (plus détaillé)

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux	Enjeux de périmètres réglementaires	Habitats naturels à enjeux	Espèces à enjeux	Enjeux en terme de continuité écologique	Pressions ou risques	Autres élements
Milieux humides et milieux aquatiques	1) Le Tarn et ses milieux riverains (bancs de galets, ripisylve, résurgences, bouts de prairies...)	> Cours d'eau de 1ère catégorie piscicole (rivière à truite), biodiversité remarquable, contribue à l'attractivité touristique de la commune. > Richesse qui repose sur la qualité des eaux mais aussi sur la présence d'exsurgences des Causses (eaux fraiches et assez stables en été), de bancs de galets (autoépuration) et d'une ripisylve (végétation des rives) parfois trop réduite.	Règlementation loi sur l'eau, règlementation pêche, ZNIEFF Gorges du Tarn, site classé	Ripisylve (aulnaie, frênaie, saulaie, végétation herbacée...), cours d'eau, éventuelles sources tuffeuses (concressions calcaires)	Loutre, Castor, Cordulégastre bidenté (libellule liée à la végétation rivulaire et aux suintements), Saule à cinq étamines, Spiranthe d'été, Cincle plongeur, Bergeronette des ruisseaux. Diane en bordure de cours d'eau ouvert.	Barrage au niveau du village : équipé d'une passe à poissons mais obstacle au transport sédimentaire, réchauffement des eaux et changement des habitats en amont...	- Présence d'Ecrevisse signal et d'autres espèces exotiques envahissantes (espèces à surveiller : ambroisie, renouées du japon...) - Gestion des rives dans certains campings ou espaces aménagés à améliorer (artificialisation des berges, réduction ou suppression de la ripisylve...) - Tourisme pouvant générer des problemes de dérangement, de piétinnement ou de déchets. - Enjeu particulier vis à vis de la trame nocturne (espèces sensibles à la lumière et/ou au dérangement comme Loutre, Castor, chauve-souris, insectes...)	- Un enjeu d'économie et de partage de la ressource en eau qui va devenir important dans un contexte de changement climatique. Les exurgences sont necessaires à la qualité des eaux du Tarn et en particulier au maintien d'un débit et d'une température fraiche en été (plusieurs espèces comme la truite en dépandent, risques de développement d'algues bleues...). Tout prélèvement nouveau sur ces ressources devrait être étudié en prenant en compte les enjeux de biodiversité et après avoir évalué des solutions alternatives (économies d'eau, interconnexion des réseaux...). Cette question dépasse l'échelle communale et concerne plus largement une partie du Causse Méjean et indirectement la vallée de la Jonte. - Une réflexion a été intiée pour modifier l'aménagement et l'entretien des rives du Tarn dans la traversée du village. L'enjeu est de mieux concilier les différents usages (mise à l'eau des barques et canoés, pêche, ballade...), les qualités paysgères et la préservation d'une continuité écologique.
	2) Lavognes et mares temporaires	> Points d'eau pouvant reposer sur des affleurements de nappes ou des sources naturelles mais le plus souvent aménagés pour répondre aux besoins de l'élevage ovin. > Présence sur des Causses très secs : facteur de biodiversité majeur (reproduction d'amphibiens, de libellules, abreuvement d'oiseaux, de mammifères, chasse des chauve-souris...).	Zones humides, éléments du patrimoine UNESCO, site Natura 2000 ZPS	Zones humides	Reproduction d'amphibiens, d'odonates, abreuvement/toilette de nombreux oiseaux (vautours, passereaux patrimoniaux...), chasse de chauve-souris, de reptiles...	Maintien d'un réseau de mares/points d'eau pour la faune	Abandon de l'entretien constaté sur un certain nombre de lavognes. Elles peuvent se combler ou perdre leur étanchéité. Introduction de poissons néfaste pour la diversité des espèces	Il y a un enjeu de connaissance car la cartographie des mares et lavognes est très incomplète (inventaire à organiser ?). Ces points d'eau peuvent être des atouts pour l'agriculture dans un contexte de changement climatique (projets de restaurations ou de créations portés par la communauté de communes et la structure d'animation du site Natura 2000)

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux	Enjeux de périmètres réglementaires	Habitats naturels à enjeux	Espèces à enjeux	Enjeux en terme de continuité écologique	Pressions ou risques	Autres élements
Milieux ouverts et semi-ouverts	3) Pelouses patrimoniales du Causse Méjean	> Pelouses sèches et semi-sèches : habitat d'intérêt européen à enjeux fort pour le Parc national. > Pelouses calcaires semi-sèches : se trouvent souvent dans les espaces où le sol est plus épais comme les fonds de dolines, les pentes marneuses.... Elles peuvent être très riches sur le plan floristiques et accueillir beaucoup d'orchidées. Elles sont devenues rares et sont toujours menacée par les mises en cultures ou l'enfrichement (moins impactant pour les espèces). > Pelouses sèches : enjeu paysager (classement UNESCO), avec notamment des pelouses typiques à Stipe penné et Adonis de printemps. De nombreuses espèces de milieux secs et chauds (méditerranéennes) sont inféodées aux milieux ouverts.	Patrimoine Unesco, aire d'adhésion du Parc national (enjeu de solidarité pour que l'habitat ne soit pas que dans le coeur), site Natura 2000 ZPS du Méjean, aire d'adhésion du Parc national	34.51 - Pelouses steppiques des causses (xérobromion) 34.3263 - Prairies semi-sèches à Brome érigé des Causses (mésobromion). Habitat patrimonial, d'intérêt prioritaire Très fort enjeu pour le Parc national des Cévennes pour les deux habitats	Orchidées nombreuses (dont l'Ophrys d'Aymonin), Scorzonère pourpre, Ail jaune, Euphorbe de Duval... Reptiles (au niveau des clapas notamment), Orthoptères à enjeux (Dectique des brandes, l'Acryptère cévenole), nidification ou chasse de nombreux oiseaux des milieux ouverts dont certains sont rares ou menacés (Bruant ortolan, Pipit rousseline, Fauvette orphée, Traquet motteux, linotte mélodieuse, Alouettes lulu, Pie-grièche écorcheur, Engoulevent...), lieux de chasse du Crave à bec rouge et de rapaces (Busards, chouette chevêche...).		Risque de fermeture des milieux avec abandon du pastoralisme Habitat prisé pour les mises en culture, notamment au fond des dolines. Sensibilité de la flore aux apports d'engrais ou de phytosanitaires. A contrario risque de fermeture rapide en cas d'abandon du pastoralisme.	Enjeu paysager : classement UNESCO (paysage agropastoral) Usage agropastoral permettant la conservation de ces prairies (présentes sur stations potentielles de forêt calcicole)
	4) Prairies de fauche du Causse Méjean	Habitats très riches en biodiversité, dont les surfaces ont fortement régressé au niveau français et européen.	Site Natura 2000 ZPS, aire d'adhésion du Parc national (enjeu de solidarité pour que l'habitat ne soit pas que dans le coeur)	38.2 - Prairies de fauche de basse altitude		Espaces devenus rares et morcelés	Risque de retournement pour mise en culture, intensification des pratiques	
	5) Espaces ouverts non cultivés du Causse de Sauveterre (enjeu de connaissance)	> Pelouses et landes accueillant encore une certaine biodiversité mais soumises à de fortes pressions et ne se maintenant que sous la forme d'une mosaïque. > Moins connues que celles du Méjean mais restent des éléments du patrimoine culturel agropastoral reconnu par l'UNESCO.	Site Natura 2000 ZPS sur une partie du plateau (Cauquenas)	Diverses pelouses calcaires et landes pouvant être d'interet patrimonial mais qui n'ont pas été cartographiées à ce jour	Présence potentielle des mêmes espèces que sur le Causse Méjean mais avec des cortèges fragilisés par le morcellement des pelouses ou la fermeture des milieux		Retournements et remplacements par des cultures ou des prairies temporaires, abandon du pastoralisme (compliqué par la réduction de la taille des espaces et leur morcellement) et boisement progressif, plantations d'arbres	Enjeu de connaissances : il n'existe pas de cartographie des habitats naturels.

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux	Enjeux de périmètres réglementaires	Habitats naturels à enjeux	Espèces à enjeux	Enjeux en terme de continuité écologique	Pressions ou risques	Autres élements
Milieux boisés	6) Site remarquable du "Roc des Hourtous" et site Natura 2000	> Présence de Pin de Salzmann : la préservation de ce peuplement relictuel indispensable (rareté de l'espèce en France). Intégration à la trame de vieux bois à l'échelle du PNC. > Station de Sabot de Vénus (orchidée protégée au niveau national) à préserver.	Site Natura 2000 ZSC des Gorges du Tarn, ZNIEFF, forêt à vocation de libre évolution dans la charte du PNC	41.631 - Forêts de Pin de Salzmann des Causses	Pin de Salzmann, Sabot de Vénus, Antaxie cévenole, Pic noir, Coléoptères qui vivent dans le bois mort...	Boisements importants pour le maintien d'une Trame de vieux bois et la préservation des forêt anciennes	Exploitation forestière, incendies, surfréquentation	La forêt à "vocation de libre évolution" ne constitue pas un outil de protection, il s'agit simplement d'un objectif inscrit dans la charte du Parc national des Cévennes pour constituer une trame à l'échelle du territoire. Sa mise en application necessiterait l'engagement concret les propriétaires publics et privés (ex: inscription dans les documents de gestion des forets, contrats natura 2000 "ilots de sénescence, obligation réelle environnementale, acqusitions foncières par des acteurs publics ...).
	7) Constitution d'une trame de vieux bois à l'échelle du Parc national	> Boisements de pentes préservés par leur inaccessibilité. > Ripisylve : présence de grands arbres.	Forêt à vocation de libre évolution dans la charte du PNC (Partie ouest du village), Site Natura 2000 ZPS	Présence potentielle du Pin de Salzmann ? Perspectives de réintroduction ?	Nidification du Pic noir (interêt européen) et d'autres oiseaux cavernicoles, colonies de Chauve-souris, Coléoptères qui consomme du bois mort, Lichens qui ne se développemtn que sur de vieux arbres...	Rôle de la ripisylve comme corridor écologique, boisements importants pour le maintien d'une Trame de vieux bois et la préservation des forêt anciennes	Entretien trop vigoureux des rives, exploitation forestière, incendies, surfréquentation	
	8) Zone de nidification du Circaete Jean le Blanc	Boisements comportant de grands arbres, souvent avec une fourche cassée : permettent au Circaète d'installer son nid (nidification constatée à plusieurs reprises dans le secteur et notamment en 2021).	Site Natura 2000 ZPS Périmètre de quiétude : nidification du Circaète Jean-le-Blanc.	Vieille forêt de Pin sylvestre qui présente une importante biodiversité potenteille (bois mort au sol et sur pied, gros arbres, quiétude...)	Circaète, Pic noir, coléoptères, champignons...		- Travaux forestiers durant la période de nidification (fin mars-mi aout) - Incendies potentiel - Surfréquentation éventuelle	Les incendies sont un risque croissant sur le territoire et les boisements non gérés sont particulièrement sensibles à cette problématique. La mise en place d'une "libre évolution" volontaire (planifiée) peut être accompagnée de mesures de prévention / gestion du risque pour aider à préserver durablement la biodiversité de ces espaces (ex: bois de Lacan).

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux	Enjeux de périmètres réglementaires	Habitats naturels à enjeux	Espèces à enjeux	Enjeux en terme de continuité écologique	Pressions ou risques	Autres élements
Milieux rocheux	9) Zones de falaises et périmètres de quiétude de rapaces	Gorges du Tarn : très fort enjeux pour la conservation de certains rapaces et de la biodiversité des falaises et milieux rocheux.	Site Natura 2000 ZPS / Périmètres de quiétude de plusieurs espèces de rapaces : roc des Houtous = Grand duc, Faucon pèlerin, Vautours fauves ; Aigle royal = 1 inactif et 1 actif	Falaises et éboulis (et clapas, mais éléments ponctuels difficiles à cartographier)	Aigle royal, Grand duc, Faucon pèlerin, Vautours, Proserpine, Lézard ocellé, Chamois, Mouflon, flore des falaises et des éboulis	Nidifications oiseaux au sein des Gorges du Tarn	Peu de pression directe car les habitats sont relativement inaccessibles. Des travaux bruyants ou des pratiques comme l'escalade, l'usage de drones peuvent cependant entrainer l'échec de la nidification de rapaces (périodes sensibles).	Point de vigilance : développement de la pratique de l'escalade en falaise (à surveiller si augmentation de la fréquentation), dans le futur, éventuelle exploitation forestières dans des versants aujourdhui préservés (évolution des techniques, demande de bois de chauffage...) Les éboulis rocheux sont des milieux moins connus
	10) Cavités et grottes	Enjeu pour les chiroptères qui les utilisent comme gîte en été et comme lieu d'hibernation en hiver.			Présence de chauves-souris (protégées) qui occupent des cavités au moins une partie de l'année : Pipistrelle commune, Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Vespère de Savi, Petit rhinolophe...	La vallée du Tarn comporte un réseau de cavités et de grottes qui accueillent des chauves souris. Elle constitue un lieu de chasse et un corridor de déplacement important pour certaines populations	- Risque de dérangement par des accès libres ou une activité de spéologie trop fréquente, dans des secteurs et à des périodes sensibles - Risque de fermeture des accès pour des questions de sécurité (il est possible de laisser de petites ouvertures appelées chiroptières)	Il existe sur la commune des spéologues sensibilisés à la biodiversité et des partenariats sont possibles pour encadrer la fréquentation des sites (maitrise des accès, chartes de bonnes pratiques, collaborations entre acteurs naturalistes et sportifs...).
Espaces aménagés et cultivés	11) Espaces verts, jardins, campings, bords de voiries	Espaces végétalisée : même de taille modeste, peuvent constituer des refuges pour certaines espèces ou des espaces relais au sein d'une trame écologique. Cas des jardins, campings et zones aménagées le long du Tarn qui, selon leur mode de gestion, peuvent interrompre ou au contraire contribuer au corridor écologique constitué par la rivière et ses rives.	Le code de l'environnement et la loi sur l'eau fixent un cadre pour la gestion et l'entretien des cours d'eau ainsi que de leurs rives	Certains boisements alluviaux sont d'interêt européen (Aulnaies-frênaies, forets de saules...) mais ils sont très réduits le long du Tarn.	La biodiversité des jardins et des espaces verts peut être très variée : Hérisson, oiseaux communs, insectes dont pollinisateurs, ambibiens et reptiles... Dans les villages de la vallée, les murets en pierre sèche sont un support de vie et on y retrouve souvent des espèces des milieux rocheux (flore rupestre, reptiles, insectes). Certains arbres peuvent aussi atteindre des tailles importantes qui n'ont pas d'équivalent dans les boisements plus naturels. Ils peuvent accueillir des colonies de chauve-souris, la nidification d'oiseaux, des coléoptères...	Trame verte "urbaine" (enjeu faible car petit village et peu de jardins) mais les espaces peuvent être des relais pour des espèces des milieux rocheux, de la rivière...	Artificialisation, utilisation de pesticides, tontes drastiques, coupe des arbres et rupture des continuités (ripisylve), introduction d'espèces exotiques envahissantes...	Les accotements des routes, les jardins et bords des cours d'eau sont souvent des lieux d'introduction et de dispersion des plantes exotiques envahissantes. C'est une tendance croissante qui peut avoir des impacts forts sur la biodiversité locale et générer d'autres problématiues (aspects sanitaires pour le pollen de l'ambroisie, fragilisation des rives par les renouées du japon...)
	12) Bâtiments/village	Enjeux concernés : principalement la cohabitation entre activités humaines et les espèces qui gîtent parfois dans les bâtiments.			Chauves-souris (Petit rhinolophe souvent en petites colonies dans les combles ou greniers, parfois dans les églises et vieux batiments publics, plusieurs espèces peuvent utiliser les interstices des ponts), Hirondelle de fenêtre sur les façades, Cincle plongeur ou bergeronnettes qui nichent parfois sous les ponts, reptiles dans les murets...	Les éclairages peuvent créer des coupures dans la trame noire	Pour les chauve-souris : travaux en période d'hibernation ou de reproduction, éclairage nocturne, occultation des passages lors de travaux de rénovation Pour les oiseaux : destruction des nids, réfections de bords de toitures ou des ouvrages qui empêchent l'installation...	
	13) Cultures, vignes et truffières	> Espaces cultivés : globalement plus pauvres en biodiversité mais, comme pour les jardins, leur capacité d'accueil dépend beaucoup des pratiques mises en œuvre. > Particularité de la commune : présence de vignes et truffières qui sont des activités traditionnelles, notamment sur les coteaux du Tarn.	Site Natura 2000 ZPS, règlementations sur l'eau		Des cultures "extensives" peuvent contenir des plantes dites messicoles (comme les coquelicots, les bleuets... en forte régression au plan national). Ces espèces sont insuffisament inventoriées et pourtant les Causses sont présentis comme des refuges majeurs au niveau régional et national. Certains oiseaux, orthoptères, papillons, insectes pollinisateurs peuvent se nourrir ou se reproduire dans les espaces cultivés (exemple du sainfoin très apprécié par les insectes pollinisateurs, les Busards peuvent qui nichent au sol...).	Les vignes, truffières et cultures extensives peuvent contribuer à la trame des milieux "ouverts" sous certaines conditions	Intensification des pratiques agricoles, usage des pesticides, retournement des sols, implantation d'espèces inadaptées, suppression des infrastructures agroécoogiques que sont les haies, les murets et clapas, les mares et lavognes... Développement au dépend des pelouses, landes ou prairies permanentes plus riches et parfois d'interet patrimonial	